



Bulletin Officiel

N° 5183 Mardi 06 Septembre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUEES DU CMF

NOMINATIONS DE NOUVEAUX DIRIGEANTS 2-3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE ALLANT DU 01-01-2016 AU 31-03-2016

FCC BIAT – CREDIMMO 1 4-5

FCC BIAT – CREDIMMO 2 6-7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2016 -2 » 8-12

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 13-17

COURBE DES TAUX

18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

19-20

ANNEXE I

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT - OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- INITIEE PAR LA SOCIETE AFRICA HOLDING

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

- POULINA GROUP HOLDING – PGH –
- SOTIPAPIER
- DELICE HOLDING

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30/06/2016

- POULINA GROUP HOLDING – PGH –

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS DEFINITES ARRETES AU 31/12/2015

- FCC BIAT – CREDIMMO 1
- FCC BIAT – CREDIMMO 2

AVIS DE SOCIETES

بـلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 30 أوت 2016 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد لطفي السهيلي كمدير عام جديد لدى شركة الوساطة بالبورصة "أكسيس رأس المال للوساطة".

2016 - AS - 4043

AVIS DE SOCIETES

بـلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 30 أوت 2016 قد قرّر الترخيص لشركة الوساطة بالبورصة بنك الإسكان للإستثمار BH BINVEST - في ممارسة نشاط "المؤسسة الراعية".

2016 - AS - 4044

AVIS DE SOCIETES

بـلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 30 أوت 2016 قد قرّر الموافقة على تعيين السيدة حبيبة الحضري والسيد ماهر بن عبد الله والسيد سيف إسماعيل كأعضاء مجلس إدارة جدد لدى شركة الوساطة بالبورصة "الإتحاد البنكي للتجارة والصناعة للمالية".

2016 - AS - 4045

AVIS DE SOCIETES

بـلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 30 أوت 2016 قد قرّر الموافقة على تعيين السيدة عنان جماعة كمديرة عامة جديدة لدى شركة الوساطة بالبورصة "الاتحاد المالي".

2016 - AS - 4046

AVIS DE SOCIETES

بـلاغ

تعلم هيئة السوق المالية كافة المتدخلين في السوق أنّ مجلسها المجتمع بتاريخ 30 أوت 2016 قد قرّر الموافقة على تعيين السيد Eric LESAGE لتولي مهام رئاسة مجلس إدارة شركة الوساطة بالبورصة "UIB Finance".

2016 - AS - 4047

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS

FCC BIAT-CREDIMMO1

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE

ALLANT DU 01-01-2016 AU 31-03-2016

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
janvier-16	8 810,674	0,000	8 810,674	0,20%
février-16	6 546,784	0,000	6 546,784	0,15%
mars-16	0,000	0,000	0,000	0,00%
TOTAL	15 357,458	0,000	15 357,458	

B. Le défaut de paiement**Montant cumulé des impayés**

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
20 500,936	6 638,994	27 139,930	0,65%

C. Le Montant des commissions supportés par le fonds au cours de la période du 01.01.2016 au 31.03.2016

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	4 529 278,764	4 529,279
Recouvreur	0,40%	4 529 278,764	4 529,279
Dépositaire	0,05%	4 529 278,764	566,160
TOTAL			9 624,717

- Suite -

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 31.03.2016

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	155	152 132,500	560,548	583,904	153 276,952
TOTAL					153 276,952

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	2151	1 500 107,400
TOTAL		1 500 107,400

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle
2012	30/09/2012	Récupération partielle
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	Récupération partielle
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle
2015	31/05/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2015	
2016	31/03/2016	Garantie en attente de mise en jeu

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS

FCC BIAT-CREDIMMO2

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE

ALLANT DU 01-01-2016 AU 31-03-2016

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
janvier-16	76 167,954	0,000	76 167,954	1,01%
février-16	6 205,269	0,000	6 205,269	0,09%
mars-16	84 033,047	0,000	84 033,047	1,20%
TOTAL	166 406,270	0,000	166 406,270	

B. Le défaut de paiementMontant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
10 358,572	1 667,368	12 025,940	0,17%

C. Le Montant des commissions supportés par le fonds au cours de la période du 01.01.2016 au 31.03.2016

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	7 748 304,817	7 748,305
Recouvreur	0,40%	7 748 304,817	7 748,305
Dépositaire	0,05%	7 748 304,817	968,538
TOTAL			16 465,148

- Suite -

D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 31.03.2016

(le compte d'accueil)

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	217	212 985,500	817,466	784,767	214 587,733
TOTAL					214 587,733

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	422	309 975,880
TOTAL		309 975,880

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/12/2008	Arrangement à l'amiable
2009	31/03/2009	Arrangement à l'amiable
2010	31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2010	
2011	30/11/2011	Mise en jeu de garantie réelle
2012	31/05/2012	Mise en jeu de garantie réelle
	30/06/2012	Récupération partielle
	30/09/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	30/06/2013	Récupération partielle
	30/06/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2013	Garantie en attente de mise en jeu
2014	31/03/2014	Récupération partielle
	30/06/2014	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2014	Garantie en attente de mise en jeu
2015	31/01/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	28/02/2015	
	30/04/2015	
	31/12/2015	
2016	31/01/2016	Récupération totale

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire

« HL 2016-2 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **12/08/2016** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2016-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- **Montant de l'emprunt** : **30 000 000** (Trente Millions de Dinars) susceptible d'être porté à un maximum de **40 000 000** (Quarante Millions de Dinars);
- **Nominal de l'obligation** : **100** dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : **100** dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** l'an ou variable (**TMM+2,35%**) au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20** Dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2016, qui s'élèvent à **287** millions de dinars.

- Suite -

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2016 est de **100 millions** de dinars.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/09/2016** et clôturées sans préavis et au plus tard le **28/11/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/11/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/12/2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/09/2016** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2016-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/11/2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/11/2016**.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **10/08/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

- Suite -

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° **96-113** du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article **39** du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 DT) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Juillet 2016, huit emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- Suite -

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2016-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-0946, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2016 et les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2016 et le 20 Octobre 2016.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« Amen Bank Subordonné 2016-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en 500.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70.000.000 dinars, divisé en 700.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 06 SEPTEMBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,258%		
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,299%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,309%	995,964
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,350%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,399%	1 001,980
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,431%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,482%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,634%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,685%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,704%	1 016,345
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"		4,961%	1 004,055
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,330%	1 003,169
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,410%	887,723
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,535%	998,837
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,996%	984,586
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,331%	970,576
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,456%	973,507
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		956,381
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,025
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	933,668
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	947,399
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	942,538
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	940,485
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,620
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	940,582
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,879

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	162,432	162,449		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,724	109,738		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,035	94,045		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,455	14,457		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,728	105,741		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,482	1,484		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,350	104,432		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,695	39,699		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,815	53,820		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	126,910	126,887		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	468,496	468,306		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	116,986	116,753		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,081	126,044		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,841	137,802		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	119,452	119,320		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,642	95,594		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	146,528	146,416		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	93,857	94,186		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,126	94,462		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	142,020	143,094		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,184	126,814		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	91,715	92,172		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	97,284	97,387		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,086	19,125		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 540,906	1 542,709		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 147,953	2 137,998		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	121,472	121,017		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	110,124	110,644		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,112	143,351		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	145,302	145,321		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,391	15,452		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 141,707	5 151,637		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 986,847	5 005,748		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,432	2,446		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,131	2,140		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,171	1,175		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,091	1,090		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,082	1,082		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,084	1,084		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,314	104,909		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,222	9,066		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,577	108,491		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,743	118,810		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,163	107,176
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,315	102,385
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,238	104,249
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,296	101,330
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,793	102,806
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,107	106,117
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,293	103,306
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,210	101,221
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	103,503	103,516
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,337	101,349
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,269	103,281
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,383	102,396
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	105,437	105,448
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,917	103,928
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,467	102,478
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,432	101,442
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,394	103,407
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	101,409	101,421
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,601	102,617
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,384	104,395
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	101,491	101,503
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,032	102,044
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,956	103,966
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	101,488	101,499

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,447	10,448
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	10,380	102,194	102,206
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	102,461	102,473
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	103,586	103,608
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,386	10,387
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,457	56,546
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	128,124	128,144
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 339,117	1 338,630
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,213	113,346
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,364	109,586
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	98,604	98,822
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,014	17,028
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	272,807	272,704
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,440	28,503
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 248,323	2 254,287
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,171	71,244
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,265	54,245
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	100,743	100,877
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,489	84,600
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,756	10,766
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,504	11,506
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,841	13,880
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,311	12,324
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,453	12,477
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,290	11,294
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,794	142,940
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,624	138,697
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	8,888	8,907
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,729	100,860
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	81,281	81,236
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	82,080	81,886
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,077	97,031
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	92,559	92,682
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	101,607	101,821
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,873	115,889
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	102,826	102,020
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,050	137,721
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	99,371	99,947
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,765	98,400
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	190,489	190,840
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	176,490	176,835
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	153,625	153,920
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,595	19,771
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,394	143,052
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	113,314	113,350
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 489,114	8 508,967
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,138	8,108
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,582	81,602
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	981,856	980,090
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5152,302	5161,484
124	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
125	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	111,193	111,387
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
126	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,042	8,973
127	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
128	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 051,575	10 051,678

* FCP en liquidation anticipée

** En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initée par la société Africa Holding

Par décision n° 37 du 24 août 2016, le Conseil du Marché Financier a soumis la société Africa Holding à une Offre Publique d'Achat obligatoire visant le reste des actions composant le capital de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (1).

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit **2 397 351** actions représentant **56,97%** du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,620 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

- 1- Politique industrielle :** Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.
- 2- Politique financière :** Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

(1) La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions.

- 3- Politique sociale :** La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié.

Ces axes s'incèrnt dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **29 septembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5-Reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions STIP reprendra à partir du **lundi 29 août 2016**.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

Dénomination de la société : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la terre BP N° 77-1003 Tunis.

Téléphone : 71 230 400/ 71 232 300 **Fax :** 71 236 888/ 71 237 222

Forme juridique : Société anonyme

Date de constitution : 21/07/1980 **Durée :** 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Objet social :

La fabrication et la commercialisation de pneumatiques et de tout autre article en caoutchouc manufacturé.

Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B 15003 1996

Matricule fiscal : 12364/R/A/M.000

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
Riadh BERRJEB (1)	Lui même	Président	2014 – 2016
PIRELLI Tyre S.P.A (2)	Taieb Jnifen	Membre	2016 – 2018
STB (3)	Sawsen Damak	Membre	2015 – 2017
BTK (1)	Rym Lakhoua	Membre	2014 – 2016
STIA (1)	Afif Khefacha	Membre	2014 – 2016
OCT (3)	Imed Chaar	Membre	2015 – 2017
Hédi Ben BRAHEM (4)(5)	Lui même	Membre	2014 – 2016

(1)Mandat renouvelé par l'AGO du 19/06/2014

(2)Mandat renouvelé par l'AGO du 23/06/2016

(3)Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2015

(4)Nomination par l'AGO du 19/06/2014

(5)Représentant des petits porteurs

Direction : Mr Riadh BERRJEB Président Directeur Général (Nomination par le conseil d'administration du 05/05/2014)

Contrôle :

Identité	Adresse	Mandat
AMC ERNEST & YOUNG représenté par M. Anis LAADHAR	Bv. de la terre Centre Urbain Nord – 1003 Tunis Tél : 70 749 111	2014 – 2016
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING représenté par M. Fadhel JAOUA	22 bis Av. Mongi Slim ElMenzah 5 – 1004 Tunis –Tél : 71. 230 666	2014 – 2016

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 12 623 469 dinars
- **Nombre total des titres** : 4 207 823 actions
- **Nombre total des droits de vote** : 4 174 978 droits de vote

- **Structure du capital de la société STIP après l'opération d'acquisition réalisée en date du 12 juillet 2016 par l'initiateur de l'offre :**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de
Initiateur	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Africa Holding	1 810 472	1 810 472	43,03%	1 810 472	43,36%
Autres actionnaires	2 397 351	2 397 351	56,97%	2 364 506	56,64%
Total	4 207 823	4 207 823	100%	4 174 978	100%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers certifiés de la société STIP arrêtés au 31 décembre 2015 :

BILAN (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2015	2014
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 471 273	8 430 823
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 395 038)	(8 345 265)
	III.1	76 234	85 558
Immobilisations corporelles		177 176 041	175 611 954
- Amortissements des immobilisations corporelles		(162 834 059)	(161 532 785)
	III.1	14 341 982	14 079 169
Immobilisations financières		10 703 681	10 680 521
- Provisions sur immobilisations financières		(6 190 517)	(5 634 589)
	III.2	4 513 165	5 045 932
Total des actifs immobilisés		18 931 381	19 210 660
Total des actifs non courants		18 931 381	19 210 660
Actifs courants			
Stocks		36 666 698	34 229 973
- Provisions pour dépréciation des stocks		(962 086)	(1 115 939)
	III.3	35 704 612	33 114 034
Clients et comptes rattachés		39 286 042	39 925 058
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 594 604)	(16 830 871)
	III.4	22 691 439	23 094 188
Autres actifs courants		22 908 753	12 029 880
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 163 165)	(1 108 135)
	III.5	21 745 588	10 921 745
Placements et autres actifs financiers	III.6	114 807	186 755
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	1 529 210	2 884 185
Total des actifs courants		81 785 656	70 200 906
Total des actifs		100 717 037	89 411 566

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Capitaux propres et passifs		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre	
		2015	2014	
Notes				
Capitaux propres				
Capital social		12 623 469	12 623 469	
Réserves légales		2 419 912	2 419 912	
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050	
Actions propres		(325 724)	(325 724)	
Autres capitaux propres		7 753 164	7 766 530	
Résultats reportés		(172 332 849)	(170 903 334)	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 258 977)	(145 816 097)	
Résultat de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)	
Total des capitaux propres		III.8	(150 229 906)	(147 245 611)
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	III.9	59 626 979	62 518 811	
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649	
Provisions pour risques et charges	III.11	4 693 983	4 157 003	
Total des passifs non courants		65 165 611	67 520 463	
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	10 409 405	11 813 863	
Autres passifs courants	III.13	62 486 554	44 757 224	
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 885 372	112 565 628	
Total des passifs courants		185 781 332	169 136 715	
Total des passifs		250 946 943	236 657 178	
Total des capitaux propres et des passifs		100 717 037	88 411 566	

Etat de résultat
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15	88 744 267	89 739 515
Autres produits d'exploitation	III.16	1 008 660	229 200
Total des produits d'exploitation		89 752 927	89 968 715
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(4 049 627)	(5 714 376)
Achats d'approvisionnements consommés	III.17	53 239 751	55 811 626
Charges de personnel	III.18	26 691 141	23 670 185
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19	2 359 765	2 389 623
Autres charges d'exploitation	III.20	5 234 182	4 330 054
Total des charges d'exploitation		83 475 211	80 487 111
Résultat d'exploitation		6 277 715	9 481 604
Charges financières nettes	III.21	12 096 639	10 765 482
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22	3 005 675	-
Autres pertes ordinaires	III.23	7 814	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(2 821 063)	(1 283 878)
Impôt sur les bénéfices		149 866	145 636
Résultat des activités ordinaires après impôt		(2 970 929)	(1 429 514)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(2 970 929)	(1 429 514)
Résultat net de la période		(2 970 929)	(1 429 514)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(2 970 929)	(1 429 514)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Période close le	
	Note s	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(2 970 929)	(1 429 514)
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		2 504 665	2 632 526
- Variations des :			
Stocks		(2 436 725)	(6 433 068)
Créances		639 016	(148 681)
Autres actifs courants		(10 878 873)	(1 605 995)
Placements et autres actifs financiers		71 948	3 177 054
Fournisseurs et autres dettes		17 078 664	(2 087 757)
-Transfert de charges		(3 207)	22 443
- Plus ou moins-value de cession		-	37
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(4 004 558)	(5 872 956)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement s provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 977 230)	(681 949)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(23 160)	(58 171)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	31 737
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 000 391)	(708 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	-
Actions propres		-	11
Encaissements provenant des emprunts		51 237 860	54 689 589
Encaissements provenant des subventions		-	12 500
Décaissements pour remboursement des emprunts		(54 557 022)	(33 373 358)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		(3 319 162)	21 328 743
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		15 556	15 279
Variation de trésorerie		(1 299 439)	14 762 683
Trésorerie au début de l'exercice		(25 095 343)	(39 858 026)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24	(26 394 782)	(25 095 343)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT. Ce capital été réduit, par l'AGE du 30 juin 2008, pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivi d'effets pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 juin 2014 a réduit le capital de 3 DT pour le porter de 12.623.472 DT à 12.623.469 DT, et ce, moyennant l'annulation d'une action achetée par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres. Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours

de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stocks de produits finis, il est procédé, pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles), dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production, à la constitution d'une provision pour dépréciation égale à la différence.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives des états financiers (Montants en Dinar Tunisien)

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 14 418 216 Dinars au 31 Décembre 2015 Dinars contre 14 164 728 Dinars au 31 Décembre 2014. La variation des immobilisations incorporelles et corporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/15
	31/12/2014	Acquisiti ons	Transfert s	Sorties	31/12/2015	31/12/2014	Dotation 2015	Sorties	31/12/2015	
<u>IMMO. INCORPORELLES</u>										
- Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(7 004 062)	-	-	(7 004 062)	-
- Logiciels	664 064	40 450	-	-	704 514	(654 775)	(11 639)	-	(666 414)	38 100
- Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(686 427)	(38 135)	-	(724 562)	38 135
- En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 430 823	40 450	-	-	8 471 273	(8 345 265)	(49 774)	-	(8 395 038)	76 234
<u>IMMO. CORPORELLES</u>										
- Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
- Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(17 228 795)	(828 145)	-	(18 056 940)	6 835 431
- Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(599 851)	(14 320)	-	(614 171)	255 859
- Agencement -aménagement des constructions	3 341 554	-	-	-	3 341 554	(3 163 566)	(27 110)	-	(3 190 676)	150 878
- Matériel & outillages industriels	102 323 748	337 694	301 896	(115 084)	102 848 254	(99 042 807)	(620 784)	115 084	(99 548 508)	3 299 746
- Matériel & outil. industriels réévalués	37 599 389	-	-	(145 071)	37 454 318	(37 599 389)	-	145 071	(37 454 318)	-
- Matériel de transport	1 616 724	231 463	-	(117 056)	1 731 131	(1 397 069)	(108 345)	117 056	(1 388 358)	342 774
- Matériel informatique	1 193 286	85 817	-	-	1 279 104	(1 099 222)	(35 845)	-	(1 135 067)	144 036
- Agencements, Aménagements & Installations	1 266 678	408 229	60 187	(13 978)	1 721 116	(978 615)	(55 922)	13 717	(1 020 820)	700 296
- Equipements de bureau	453 765	14 124	-	(4 612)	463 278	(423 470)	(6 342)	4 612	(425 200)	38 077
- En cours	686 311	882 559	(362 083)	-	1 206 787	-	-	-	-	1 206 787
- Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (II)	175 611 954	1 959 887	-	(395 801)	177 176 041	(161 532 785)	(1 696 813)	395 539	(162 834 059)	14 341 982
Total (I+II)	184 042 777	2 000 337	-	(395 801)	185 647 314	(169 878 050)	(1 746 587)	395 539	(171 229 097)	14 418 216

III.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 513 165 Dinars contre 5 045 932 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	504 878	488 198
Prêts au personnel	93 598	87 118
Total brut	10 703 681	10 680 521
Provision pour dépréciation des titres SOMACOP	4 833 481	4 473 783
Provision pour dépréciation des titres SMTP	1 357 035	1 160 806
Total net	4 513 165	5 045 932

III.3. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 35 704 612 Dinars contre 33 114 034 Dinars au 31 Décembre 2014 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Matières premières	8 875 276	10 392 101
Produits finis	17 299 047	12 341 958
En-cours de production de biens	2 222 932	3 130 394
Pièces de rechange et autres approvisionnements	8 269 443	8 365 520
Total brut	36 666 698	34 229 973
Provision pour dépréciation des MP	31 191	4 574
Provision pour dépréciation des produits finis	130 894	311 365
Provisions pour dépréciation des PDR	800 000	800 000
Total net	35 704 612	33 114 034

III.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 22 691 439 Dinars contre 23 094 188 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients ordinaires	4 083 664	4 363 560
Clients locaux, effets à recevoir	49 503	1 200 373
Clients, chèques en caisse	19 275 119	18 447 102
Clients douteux	15 877 756	15 914 023
Total brut	39 286 042	39 925 058
Provision pour dépréciation des comptes clients	16 594 604	16 830 871
Total net	22 691 439	23 094 188

III.5. Autres actifs courants

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2015 à 21 745 588 Dinars contre 10 921 745 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs débiteurs	3 924 631	996 443
Personnel	57 381	49 843
Etat, impôts sur les sociétés à reporter	5 872 308	4 519 349
Taxes sur le CA récupérable	5 425 415	52 013
Etat, TFP à reporter	216 729	312 517
Etat, avances en douanes	208 922	213 510
Etat, rappel d'Impôts	364 315	364 315
Société du groupe SOMACOP	3 748 209	3 495 911
Société du groupe SMTP	1 131 217	1 540 234
Sociétés du groupe SOMACOP Plus	62 507	55 347
Tunisie factoring	901 624	-
Charges constatées d'avance	153 955	344 259
Débiteurs divers	841 540	86 139
Total brut	22 908 753	12 029 880
Provision pour dépréciation des AAC	1 163 165	1 108 135
Total net	21 745 588	10 921 745

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 114 807 Dinars contre 186 755 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	114 807	129 677
Blocage Saisie Arrêt	-	57 078
Total	114 807	186 755

III.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 1 529 210 Dinars contre 2 884 185 Dinars au 31 Décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Caisses	12 985	5 615
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 467	741 000
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Banques	315 538	71 269
Total	1 529 210	2 884 185

III.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 Décembre 2015 un solde négatif de 150 229 906 Dinars contre un solde négatif au 31 Décembre 2014 de 147 245 611 Dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

	Capital Social (1)	Réserve légale	Réserve spéc. d'investissem ent	Réserve spéciale	Actions propres (2)	Autres capit. propres	Résultats reportés	Amortissement s différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/6/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						12 500 (16 762)				12 500 (16 762)
Réduction du capital décidée par l'AGE du 19/6/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice									(1 429 514)	(1 429 514)
Solde au 31 décembre 2014	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(65 974 334)	(104 929 000)	(1 429 514)	(147 245 611)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/6/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice						(13 365)				(13 365)
Résultat net de l'exercice									(2 970 929)	(2 970 929)
Solde au 31 décembre 2015	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 753 165	(67 403 848)	(104 929 000)	(2 970 929)	(150 229 906)

(1) L'AGE du 30/06/2008 a décidé d'augmenter le capital de la STIP de 42 078 240 Dinars pour le porter de 12 623 472 à 54 701 712 Dinars par l'émission de 14 026 080 actions nouvelles de 3 Dinars chacune (en numéraire) à libérer intégralement à la souscription. Cette augmentation n'a pas été réalisée.

(2) Les actions propres détenues par la société, suite à la décision de son AGO du 19 mars 2002 et à la cession réalisée, correspondent à 32 845 actions représentant 0,78% du total des actions en circulation.

III.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 59 626 979 Dinars contre un solde de 62 518 811 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail des emprunts (échéances à plus d'un an, échéances à moins d'un an et échéances impayées) se présente comme suit:

<u>BAILLEURS DE FONDS</u>	<u>Durée</u>	<u>Franchise</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>			<u>Total</u>
			<u>à + d'un an</u>	<u>à - d'un an</u>	<u>échus impayés</u>	
CREDITS NON RENEGOCIES						
STB Crédit : 2 063 027,120	15 ans	3 ans	85 959	171 919	1 805 149	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477	15 ans	3 ans	148 261	197 681	2 026 230	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778	15 ans	3 ans	139 954	279 909	2 939 043	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625	15 ans	2 ans	100 491	100 491	1 004 912	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236	15 ans	2 ans	182 504	182 504	1 961 913	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764	15 ans	2 ans	202 112	202 112	2 172 702	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000,000	7 ans	-	-	-	3 928 571	3 928 571
AIL Crédits leasing	3 ans		116 963	82 963	-	199 926
CNSS Crédit : 71 096,556	60 mois	3 ans	67 814	3 282	-	71 096
CREDITS RENEGOCIES						
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche à remboursement fractionné)	5 ans		276 496	525 343	42 098	843 936
ATTIJARI 2 912 687 (Tranche à remboursement in fine)	In fine		-	-	-	-
ATTIJARI 3 398 135 (Tranche soumise à abandon conditionné)			3 765 624	-	-	3 765 624
ATTIJARI 2 000 000 (Rééchelonnement du reliquat du crédit de 2 912 687)			-	1 354 658	108 913	1 463 571
Amen Bank 7 035 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	3 ans	4 965 882	993 176	-	5 959 059
Amen Bank 4 700 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans	-	-	-	-	-
Amen Bank 4 180 787 (Tranche soumise à abandon conditionné)			4 180 787	-	-	4 180 787
UIB 2 120 000 (Tranche à remboursement fractionné)	2 ans		-	-	-	-
UIB 3 180 000 (Tranche à remboursement fractionné sans intérêts)	3 ans		971 667	1 060 000	-	2 031 667
UIB 2 289 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			2 289 000	-	-	2 289 000
BNA 13 806 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans		10 738 008	1 533 996	127 833	12 399 837
BNA 16 923 000 (Tranche à remboursement fractionné)	10 ans	1 an	15 042 666	1 880 334	-	16 923 000
BNA 5 000 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans		3 518 520	740 740	185 185	4 444 445
BNA 5 929 000 (Tranche à remboursement fractionné)	7 ans	1 an	4 235 000	1 694 000	-	5 929 000
BIAT 3 186 000 (Tranche à remboursement fractionné)	3 ans		1 115 294	1 115 294	-	2 230 588
BIAT 650 000 (Tranche soumise à abandon conditionné)			650 000	-	-	650 000
BFT 1 200 000 (Tranche à remboursement fractionné)	4 mois				300 000	300 000
BFT 6 947 709 (Tranche à remboursement fractionné)	48 mois	4 mois	5 094 993	1 852 716		6 947 709
BFT 1 738 984 (Tranche soumise à abandon conditionné)			1 738 984			1 738 984
Total			59 626 979	13 971 117	16 602 550	90 200 646

III.10. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts et dettes assorties C.P Etat (*)	844 649	844 649
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Total	844 649	844 649

(*) Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la STIP et qui provient d'un don Italien.

III.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 4 693 983 Dinars contre 4 157 003 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour risques douaniers	-	205 474
Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 955 953	2 811 314
Autres provisions pour risques et charges	1 738 030	1 140 215
Total	4 693 983	4 157 003

III.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 10 409 405 Dinars au 31 Décembre 2015 contre 11 813 863 Dinars au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
Fournisseurs locaux	3 081 977	3 615 353
Fournisseurs étrangers	613 767	806 790
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	791
Fournisseurs, effets à payer	2 867 379	2 128 276
Fournisseurs, factures non parvenues	3 420 886	4 860 362
Total des fournisseurs d'exploitation	9 984 007	11 411 572
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
Fournisseurs locaux	118 994	118 994
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	280 849	257 742
Total des fournisseurs d'immobilisations	425 398	402 291
Total	10 409 405	11 813 863

III.13. Autres passifs courants

Le autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 62 486 554 Dinars contre 44 757 224 Dinars au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Clients R.R.R. à accorder	9 105 782	7 676 134
Ristournes à rembourser à MAAP	1 566 026	1 587 740
Fonds social	824 597	1 152 253
Personnel	4 526 002	2 746 989
Etat, impôts et taxes	31 925 079	20 863 265
Société du groupe SMTP	72 705	73 713
Associés, dividendes à payer	725 464	725 464
Caisse Nationale de sécurité sociale	9 034 644	5 798 493
Administrateurs, tantièmes à payer	94 462	94 462
Jetons de présence à payer	215 650	206 150
Produits constatés d'avance	4 223 533	3 724 649
Autres créditeurs divers	172 610	107 912
Total	62 486 554	44 757 224

III.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 112 885 372 Dinars contre 112 565 628 au 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Échéances à moins d'un an sur emprunts	13 971 117	15 540 966
Échéances impayées	16 602 550	17 857 754
Emprunts courants	25 964 487	23 541 050
Intérêts courus	28 423 227	27 646 329
Banques et autres organismes financiers passif	27 923 991	27 979 529
Total	112 885 372	112 565 628

Les échéances à moins d'un an ainsi que les échéances impayées sur emprunts sont détaillées, par bailleur de fonds, au niveau de la note III.9. Emprunts et dettes assimilées.

III.15. Revenus

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 s'élèvent à 88 744 267 Dinars contre 89 739 515 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Ventes locales des produits finis	69 669 694	67 700 545
Ventes locales des produits intermédiaires	274 883	266 545
Ristournes sur ventes locales	(9 737 085)	(8 132 091)
Total des ventes locales	60 207 491	59 834 999
Ventes à l'export des produits finis	28 536 776	30 051 384
Ristournes sur ventes à l'export	-	(146 868)
Total des ventes à l'export	28 536 776	29 904 516
Total	88 744 267	89 739 515

III.16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 1 008 660 Dinars contre 229 200 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Assurance, participation aux bénéfices	705 859	-
Revenus des immeubles	76 679	74 853
Ventes des déchets	133 831	108 892
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au Rt	13 365	16 762
Subvention d'exploitation	12 852	-
Autres produits (assistance et autres)	66 074	28 693
Total	1 008 660	229 200

III.17. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 53 239 751 Dinars contre 55 811 626 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de ces achats se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Achats de matières premières	42 077 066	46 318 083
Achats de fournitures et matières consommables	6 191 443	6 044 309
Achats non stockés de matières et fournitures	5 358 177	5 318 929
Variation de stocks des matières premières	(483 012)	(1 898 448)
Variation de stocks des fournitures et matières consommables	96 077	28 753
Total	53 239 751	55 811 626

III.18. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 26 691 141 Dinars contre 23 670 185 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Salaires et primes	20 674 426	18 364 802
Charges sociales	4 973 138	4 415 420
Cotisations au fonds social	553 830	191 185
Frais de cantine	316 398	426 422
Médecine de travail	28 710	29 454
Indemnités de départ à la retraite	144 639	242 902
Total	26 691 141	23 670 185

III.19. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 359 765 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 2 389 623 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 746 587	2 278 015
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	553 912	413 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	157 511	116 752
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	57 045	55 644
Dotations aux provisions pour risques et charges	614 562	545 347
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(457 844)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(311 365)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(236 267)	(387 670)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(222 220)	(173 953)
Total	2 359 765	2 389 623

III.20. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 234 182 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 contre 4 330 054 Dinars au terme de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Frais et commissions bancaires et de factoring	1 194 208	1 025 957
Primes d'assurances	1 580 050	1 432 819
Entretiens et réparations	341 196	381 572
Frais de gardiennage	17 480	13 315
Frais postaux et de télécommunication	119 581	107 334
Charges locatives	113 791	113 791
Frais de transport sur ventes	415 838	261 074
Missions et réceptions	83 983	82 069
Publicités, publications et relations publiques	276 302	70 093
Impôt et taxes	633 220	413 836

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	198 460	209 116
Formation professionnelle	201 590	163 285
Autres charges diverses ordinaires	58 483	55 793
Total	5 234 182	4 330 054

III.21. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 12 096 639 Dinars contre 10 765 482 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits d'investissement et d'exploitation	2 802 198	1 834 788
Intérêts sur emprunts d'investissement	3 112 367	2 870 872
Intérêts débiteurs des comptes courants bancaires	2 429 387	3 637 209
Intérêts sur crédits d'exploitation	735 226	821 402
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	177 930	204 693
Intérêts sur financement des exportations	796 040	625 904
Intérêts sur crédits de financement des stocks	32 130	46 913
Pénalités et intérêts de retard (fiscal, social, douane,...)	1 747 289	1 140 831
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières	-	37
Pertes et gains de change non réalisés	113 130	98 148
Pertes et gains de change réalisés	419 399	(229 046)
Intérêts créditeurs (des comptes courants et des prêts)	(268 457)	(286 269)
Total	12 096 639	10 765 482

III.22. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 3 005 675 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Abandon de créance par la BTK (accord de restructuration)	3 000 000	-
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	5 675	-
Total	3 005 675	-

III.23. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 à 7 814 Dinars contre une somme nulle au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	2015	2014
Charges nettes sur cession d'immobilisations	261	-
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	7 553	-
Total	7 814	-

III.24. Trésoreries de début et de fin de période

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2015 présente un solde créditeur de 26 394 782 Dinars contre un solde de même nature de 25 095 343 Dinars à la date de clôture de l'exercice 2014. Le détail de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Liquidités en banques	315 538	71 269
Espèces en caisses	12 985	5 615
Chèques à encaisser	707 220	2 066 302
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	493 466	741 000
Découverts bancaires	(27 923 991)	(27 979 529)
Total	(26 394 782)	(25 095 343)

IV. Engagements hors bilan

1- Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
a) Garanties réelles					
• Hypothèques Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd	4 478 050	BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB		BTK, STB et Attijari B	
Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)	9 792 000	ATB, UBCI		Attijari B	
• Nantissements Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les matériels et outillages)		BFT, ATB, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB		BTK, STB et Attijari B	
b) Effets escomptés et non échus	3 777 946	AB, Attijari B, BIAT, BH, UIB		Attijari B	
TOTAL	18 047 996				
2 - Engagements reçus					
a) Garanties personnelles					
• Cautions des personnelles des propriétaires	14 100 000				
Caution solidaire	1 000 000	SPG			(155)
Caution solidaire	1 500 000	SPG			(155)
Caution solidaire	3 000 000	SPG			(155)

Caution solidaire	2 000 000	STPCI			(127 323)
Caution solidaire	1 200 000	SOCOP			(2 110 227)
Caution solidaire	400 000	Gros Pneus			
Caution solidaire	1 000 000	CSPD			
Caution solidaire	1 000 000	SNP			(6 151 264)
Caution solidaire	1 000 000	Béchir Louati			
Caution solidaire	1 500 000	JOMAA			(41 381)
Caution solidaire	500 000	TUNICOM			
• Cautions personnelles bancaires	300 000				
Caution solidaire BH	300 000	TUNICOM			
b) Garanties réelles					
• Hypothèques	3 350 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 34391	500 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282	300 000	SOCOP			(2 110 227)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE			
Hypothèque 1 ^{er} rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM			(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP			(6 151 264)
• Nantissements	700 000				
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE			
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM			(1 886 092)
TOTAL	18 450 000				
3 - Engagements réciproques					
• Cautions bancaires au profit de la douane	10 754 758	BH, BNA, ATB, BT, UIB, BFT, BIAT		STB	
• Cautions bancaires sur marchés TRANSTU	75 419	BH			

• Caution bancaire CNSS	90 000	BH			
• Lettres de crédit	281 791	BH			
TOTAL	11 201 968				

2- Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti
• Emprunts d'investissement	90 000 721
STB	17 832 418
BFT	8 986 693
Attijari BANK	6 073 131
AMEN BANK	10 139 846
UIB	4 320 667
BNA	39 696 282
BIAT	2 880 588
CNSS	71 096

V. Eventualités

L'acte de consolidation et de restructuration de dette conclu en novembre 2014 avec la BIAT, ayant permis à la STIP de ne plus prendre en charge les intérêts de retard abandonnés par la banque s'élevant à la date de mise en place à la somme de 2.311.686 DT, prévoit une clause résolutoire stipulant qu'à défaut de paiement, à bonne date, des échéances de consolidation, la totalité de la dette initiale majorée des intérêts, frais et commissions deviendra exigible de plein droit et le contrat de consolidation devient caduc et dépourvu d'effet juridique.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la SMTP Amine pour un montant de 15.586.702 DT (correspondant à la contrevaletur de 78.126.828 MAD). La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2015 à 90.154.775 MAD, soit 18.335.678 DT (convertie au cours de clôture).
- Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2015 à 30.352.159 MAD, soit 6.173.022 DT (converti au cours de clôture). Par ailleurs, le montant des avoirs à accorder à la SMTP au titre des pneus manquants s'élève au 31/12/2015 à 420.333 MAD, soit 85.487 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.
- La facturation à la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 59.674 DT.
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés débiteurs s'élève au 31/12/2015 à 5.602.925 MAD soit 1.131.217 DT (convertie au cours de clôture), alors que le montant de la dette à payer à la SMTP Amine au titre de l'enregistrement d'un contrat s'élève au 31/12/2015 à 357.482 MAD, soit 72.705 DT (converti au cours de clôture).

b) Transactions avec la SOMACOP

- La réalisation, au cours de l'exercice 2015, de ventes à la société SOMACOP pour un montant (hors ristournes) de 16.007.239 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2015, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 8.376.204 DT provisionnée à hauteur de 629.484 DT.
- L'octroi de 4 ristournes trimestrielles (dite pour grossistes) à la société SOMACOP (compte tenu d'une majoration de 1% du taux de la ristourne, au titre du 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015, pour tout client réalisant un certain chiffre d'affaires et sans dépasser un plafond fixé) qui s'élèvent, au titre de l'exercice 2015, à la somme totale de 985.348 DT HTVA totalement servies à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi), dans le cadre d'une action promotionnelle pour 3 dimensions et durant la période allant du 5 au 30 juin 2015, d'une ristourne additionnelle en fonction des quantités minimales commandées, et ce, pour la somme en HTVA de 196.424 DT non encore servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de leur octroi) d'une ristourne additionnelles exceptionnelle en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme totale en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- L'octroi, au titre de 2015, à la société SOMACOP (à l'instar des autres grossistes ayant satisfait les conditions de son octroi) d'une ristourne additionnelle exceptionnelle surprise en fonction du chiffre d'affaires réalisé pendant l'année 2015 par rapport à la meilleure réalisation sur les cinq derniers exercices (2010-2014), et ce, pour la somme en HTVA de 561.231 DT totalement servie à la date de clôture de l'exercice.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015, à ce titre, s'est élevé à 23.759 DT HTVA.

- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la SOMACOP s'élèvent à 78.261 DT.
- Le détachement du personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à la STIP s'élèvent à 11.927 DT.
- La facturation à la société SOMACOP des intérêts sur comptes courants associés débiteurs relatifs à l'exercice 2015 pour la somme HT de 2.129 DT.
- La facturation, en 2015, pour un montant HTVA de 200.000 DT, des intérêts relatifs à la convention de compte courant associés de 4.200.000 DT alimenté en nature (pneus), rémunéré au taux fixe de 8% et constitué de 2 lots : un 1er lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2ème lot de 1.700.000 DT qui a été déjà remboursé.
- La prestation d'une d'assistance informatique et comptable à la société SOMACOP. Les montants HTVA ainsi facturés par la STIP au cours de l'exercice 2015, suite à leur révision à la hausse, se sont élevés respectivement à 15.960 DT et 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 52.920 DT HTVA.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 se sont élevées à 32.365 DT.
- La facturation, en 2015, suite à sa révision à la hausse, d'un montant de 4.788 DT relatif aux prestations d'assistance comptable fournies par la STIP à la SOMACOP Plus.

d) Transactions avec l'AIL (ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP)

- La conclusion, en 2015, de deux contrats de leasing avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

B- Rémunérations des dirigeants

- I- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés

commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires, et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

II- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

VII. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Deux déclarations de franchissement de seuil sur les actions et les droits de vote de la STIP (telles que parues au bulletin officiel de la bourse n°6320 du 25 avril 2016) se présentent comme suit :

La Banque Islamique de Développement (BID), qui détenait 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 11 avril 2016, les

seuils de 10% et 5% du capital suite à la cession en bourse de la totalité de sa participation dans le capital de ladite société.

La société Africa Holding, qui ne détenait aucune participation dans le capital de la STIP, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 avril 2016, les seuils de 5% et 10% du capital suite à l'acquisition en bourse de 596 107 actions et droits de vote représentant 14,17% du capital de ladite société. Le déclarant a précisé que les objectifs qu'il vise atteindre dans les 12 mois à venir sont les suivants :

- Poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote,
- Demander sa nomination comme administrateur,
- Acquérir le contrôle de la société.

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 20 mai 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VIII. Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Produits		Charges		Soldes	2015	2014
Revenus et autres produits d'exploitation	89 752 927					
Production stockée	4 049 627	Déstockage de production				
Production immobilisée						
<i>Total</i>	<u>93 802 554</u>	<i>Total</i>	<u>0</u>	• Production	93 802 554	95 683 091
• Production	93 802 554	Achats consommés	53 239 751	• Marge sur coût matières	40 562 803	39 871 465
• Marge sur coût matières	40 562 803	Autres charges externes	4 600 962			
Subventions d'exploitation						
<i>Total</i>	<u>40 562 803</u>	<i>Total</i>	<u>4 600 962</u>	• Valeur ajoutée brute	35 961 841	35 955 247
• Valeur ajoutée brute	35 961 841	Impôts et taxes	633 220			
		Charges de personnel	26 691 141			
<i>Total</i>	<u>35 961 841</u>	<i>Total</i>	<u>27 324 361</u>	• Excédent (insuffisance) brut d'exploitation	8 637 480	11 871 227
• Excédent brut d'exploitation	8 637 480	• Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	3 005 675	Autres charges ordinaires	7 814			
Produits financiers	0	Charges financières	12 096 639			
Transfert et reprises de charges		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 359 765			
		Impôt sur le résultat ordinaire	149 866			
<i>Total</i>	<u>11 643 155</u>	<i>Total</i>	<u>14 614 084</u>	• Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	(2 970 929)	(1 429 514)
• Résultat positif des activités ordinaires		• Résultat négatif des activités ordinaires	(2 970 929)			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables	0			
		Impôt sur éléments extraordinaires et MC				
<i>Total</i>	<u>0</u>	<i>Total</i>	<u>(2 970 929)</u>	• Résultat net après modifications comptables	(2 970 929)	(1 429 514)

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement,

dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation

7- Nous attirons votre attention sur la note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 2.970.929 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 150.229.906 DT, soit 156.541.641 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2015 pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2015, supérieur de 103.995.676 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 150.229.906 DT au total de l'actif.

En dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un véritable assainissement.

Les difficultés liées à l'accès au financement du cycle d'exploitation, et notamment le financement de l'importation des matières premières au titre de 2016 ont accentué les déficits de trésorerie de la société et ont engendré son incapacité de régler ses fournisseurs dans les délais convenus. Il en a résulté des ruptures fréquentes de stocks, et par conséquent, des arrêts de la production qui a chuté au titre du 1^{er} trimestre 2016 de 44,7%.

Par ailleurs, la prorogation du bénéfice du régime douanier de l'entrepôt industriel accordé à la société en vertu de la décision du 5 juillet 2006, et dont la validité a expiré en date du 5 juillet 2015, n'a pu être obtenue auprès de l'administration des douanes malgré les multiples relances de la société. La STIP a continué, de fait, à bénéficier de l'importation de ses matières premières en suspension des droits et taxes et à appliquer la procédure simplifiée de mise à la consommation sur le marché local autorisée par la douane en date du 2 juin 2014 impliquant le dépôt de déclarations de régularisation et le paiement des droits et taxes correspondants. Toutefois, la non prorogation du bénéfice du régime de l'entrepôt industriel, si elle sera définitivement décidée par la douane, risque de contribuer à l'affectation négative de la situation de trésorerie de la société.

La STIP a entamé, suite à la révolution, l'examen avec les banques concernées d'une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances, et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence.

La société s'est officiellement arrangée avec huit banques et a obtenu, en 2016, l'accord de principe de la STB pour le traitement de ses engagements. En parallèle, des efforts sont déployés par la STIP, auprès d'un pool bancaire, en vue de lui accorder les financements nécessaires à l'achat de ses matières premières au titre de l'exercice 2016.

D'un autre côté, la société a conclu, en janvier 2016, une convention avec une banque d'affaires pour l'assister à l'élaboration des scénarii et la mise en place d'un plan de restructuration ainsi qu'à l'établissement d'un business plan. La mission, prévue pour une durée de 7 mois prorogeable pour une période maximale de 6 mois supplémentaire, est actuellement en cours de réalisation.

Faute d'accès systématique au financement nécessaire de l'importation des matières premières et à défaut de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie le 25 juin 2015 et a décidé la continuité des activités de la société. Toutefois, cette décision n'a pas respecté, à l'instar de celles prises par les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2008, du 19 juin 2012, du 21 juin 2013 et du 19 juin 2014, les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2015 et nous vous signalons que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces insuffisances concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne remis à la direction générale de la société, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous reporter, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- L'augmentation du montant des frais d'assistance informatique facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 750 DT à 1.000 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 15.960 DT.
- L'augmentation du montant des frais d'assistance comptable facturés à la société SOMACOP pour les porter, à partir du 1^{er} janvier 2015, de 350 DT à 700 DT en brut par mois. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé en 2015 la somme HTVA de 11.172 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut conventionnel mensuel du directeur commercial de la STIP, recruté à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime complémentaire de 2.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 18.620 DT.
- L'imputation, sur la société SOMACOP, de la majoration du salaire brut du directeur central de production de la STIP, à compter du 1^{er} juin 2015, par une prime forfaitaire mensuelle de 1.000 DT. La somme HTVA facturée, à ce titre, par la STIP s'est élevée, en 2015, à 9.310 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Les emprunts non courants obtenus par la société auprès de plusieurs établissements de crédit à différents taux d'intérêts et dont la plupart ont été renégociés. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2015 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 3.100.475 DT et 1.585.037 DT. Par ailleurs, la STIP a bénéficié, en 2015, d'un abandon d'intérêts de retard par la BTK pour 3.000.000 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2015 à cette filiale se sont élevées à 78.261 DT.

- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2015 à ce titre s'est élevé à 23.759 DT hors TVA.
- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé depuis 2011. Les intérêts facturés par la STIP en 2015, au titre de ce fonds de roulement, ont totalisé un montant HTVA de 200.000 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés en 2015 par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 2.129 DT et 59.674 DT.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2015 a porté sur 31.594 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations du Président Directeur Général Riadh Berrjeb qui comprennent :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

a- des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 mai 2014, du 19 juin 2014 et du 21 mai 2015, sous forme de salaires mensuels, de droits aux congés payés, d'avantages dont bénéficie le personnel de la société, de cotisations sociales obligatoires et des avantages en nature suivants :

- ✓ Deux voitures de fonction,
- ✓ Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
- ✓ Une prise en charge des prestations téléphoniques.

b- un avantage postérieur à l'emploi relevant des régimes à prestations définies sous forme d'une indemnité de départ à la retraite égale à 4 mois de salaires, si le P.D.G. cesserait ses fonctions en raison d'un départ à la retraite, et ce, telle que stipulée au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration de la filiale du 19 mai 2014, du 22 avril 2015 et du 1^{er} septembre 2015, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles et d'une prise en charge, à compter du 1^{er} septembre 2015, du loyer d'un logement de fonction.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	146.317	18.515
Avantages postérieurs à l'emploi	2.377	2.377
TOTAL	148.694	20.892

b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Riadh Berrjeb	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/15
Avantages à court terme	8.118	0
TOTAL	8.118	0

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, nous vous signalons que des conventions conclues, en 2015, avec la filiale SOMACOP, la filiale SMTP et avec la société AIL, ayant la BTK comme administrateur commun avec la STIP, n'ont pas fait l'objet d'autorisations préalables de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations que nous avons relevées ou qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

La nature desdites conventions, les modalités y afférentes et leurs incidences sur les comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 peuvent être récapitulées comme suit :

- L'octroi à la société SOMACOP, fin décembre 2015, moyennant l'endossement d'un effet à recevoir, d'un prêt de 2.400.000 DT qui a été remboursé par virement émis par la filiale pour le même montant encaissé le 31 décembre 2015.
- Le détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP pour une période allant de février à août 2015 moyennant une rémunération, charges sociales et fiscales comprises, s'élevant à 11.927 DT qui a été supportée par la STIP.
- Les deux contrats de leasing conclus avec l'AIL en vertu desquels des locations financement portant sur des matériels de transport ont été consenties à la société pour une période de 36 mois moyennant un taux effectif global de 9,75% et pour un montant hors TVA de 120.461 DT pour le premier et de 105.987 DT pour le deuxième. Les intérêts supportés par la STIP au titre de ces financements ont totalisé, en 2015, la somme totale de 11.892 DT.

Ces conventions ont été considérées comme relevant des opérations courantes conclues à des conditions normales et, qu'en conséquence, la procédure d'autorisation préalable prévue par les dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales ne leur était pas applicable.

Fait à Tunis, le 07 Juin 2016

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

Financial Auditing & Consulting
Fadhel JAOUA

4-2 Indicateurs d'activité de la STIP relatifs au deuxième trimestre 2016

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

	Unité	2éme trimestre		Cumulé à fin juin		Exercice
		2016	2015	2016	2015	2015
1. Revenus						(*)
Local	M DT	13 650	15 609	24 975	23 235	60 207
Export	M DT	8 183	4 536	10 133	17 828	28 537
Total	MDT	21 834	20 145	35 109	41 063	88 744
2. Production (en volume)	Tonne	1 308	3 626	2 869	6 451	11 518
3. Investissements	M DT	1 654	107	2 605	378	2 000
4. Engagements bancaires : (Emprunts+Concours bancaires & autres passifs financiers)	M DT	173 531	184 658	173 531	184 658	172 512

(*) Information de l'exercice 2015 après audit

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité (avant audit). Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévues par les normes.

Faits saillants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du deuxième trimestre 2016 se résument comme suit :

La régression de 12,55 % du chiffre d'affaires local par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

La progression de 80,41 % du chiffre d'affaires export par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015 ;

- La progression de 8,38 % du chiffre d'affaires total par rapport aux données de la même période de l'exercice 2015;

La régression de 63,93 % de la production par rapport à la même période de l'exercice 2015 : la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques a connu depuis la fin de l'année 2015 des difficultés pour le financement de son cycle d'exploitation et notamment l'achat des matières premières, chose qui s'est répercutée sur la production engendrant ainsi des arrêts successifs et fréquents depuis le début de l'année 2016, suivis d'un arrêt total et continu depuis la fin du mois de Mai 2016 jusqu'à ce jour.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding « PGH », publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

ACTIFS	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations incorporelles		210 456	4 831	4 831
Moins amortissements		-23 986	-4 831	-4 831
	1	186 469	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations corporelles		15 244 201	13 584 304	14 896 361
Moins amortissements		-4 023 342	-3 494 992	-3 620 726
	1	11 220 859	10 089 312	11 275 635
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation		378 035 244	339 778 237	360 795 667
Prêts		219 491	0	244 025
	2	378 254 734	339 778 237	361 039 692
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		389 662 062	349 867 549	372 315 327
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	3	2 228 303	2 938 109	2 873 481
Autres actifs courants	4	68 364 212	55 733 685	3 390 220
Placements et autres actifs financiers	5	772 782	1 413	334 226
Liquidités et équivalents de liquidités	6	633 721	41 761	46 428
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		71 999 017	58 714 968	6 644 354
TOTAL DES ACTIFS		461 661 079	408 582 517	378 959 681

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		180 003 600	180 003 600	180 003 600
Réserves		18 000 360	14 925 814	14 925 814
Autres capitaux propres		112 136 057	92 428 860	92 428 860
Résultats reportés		493	408	408
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		310 140 510	287 358 682	287 358 682
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>71 030 665</i>	<i>55 314 822</i>	<i>64 182 656</i>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	381 171 175	342 673 504	351 541 338
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	8	18 113 198	10 854 143	18 612 692
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		18 113 198	10 854 143	18 612 692
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	9	837 045	514 376	1 193 463
Autres passifs courants	10	36 474 381	33 564 107	1 820 333
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	25 065 280	20 976 389	5 791 855
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		62 376 706	55 054 871	8 805 651
TOTAL DES PASSIFS		80 489 904	65 909 014	27 418 343
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		461 661 079	408 582 517	378 959 681

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		74 923 483	58 612 131	70 683 912
Autres produits d'exploitation		0	0	1 000
<i>Total des produits d'exploitation</i>	12	74 923 483	58 612 131	70 684 912
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	13	-1 664 180	-1 477 532	-2 403 892
Dotations aux amortissements et aux provisions	14	-212 420	-186 316	-306 282
Autres charges d'exploitation	15	-1 412 367	-1 145 074	-2 792 690
<i>Total des charges d'exploitation</i>		-3 288 968	-2 808 922	-5 502 864
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 634 516	55 803 210	65 182 048
Charges financières	16	-574 363	-555 434	-1126401
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	17	2 840	101 813	178 543
Autres pertes ordinaires	18	-24 844	-28 476	-38 137
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		71 038 148	55 321 112	64 196 053
Impôt sur les sociétés		-7 483	-6 291	-13 397
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		71 030 665	55 314 822	64 182 656
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		71 030 665	55 314 822	64 182 656

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

Désignation	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net de l'exercice	7	71 030 665	55 314 822	64 182 656
Ajustements pour :				
* Dotations aux amortissements et aux provisions	1	559 810	186 316	1 002 765
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1-2	7 897	27 135	87 790
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1-2	-8 210	-99 835	- 176 653
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2	-529	0	0
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières		0	0	76 734
* TVA à reverser sur cessions	1-2	-786		
* Plus ou Moins-values latentes sur placements		0	0	0
* Variation du BFR		-63 726 155	-21 857 524	- 507 161
* Charges d'intérêts		1 008 113	0	0
* Transfert de charges communes		0	352 991	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		8 870 805	33 923 905	64 666 131
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-717 491	-226 767	- 976 858
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1-2	27 087	149 153	256 980
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	2	-28 744 128	-12 664 535	- 34 566 103
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2	11 505 081	0	565 307
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-17 929 452	-12 742 149	- 34 720 673
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Distribution de dividendes		-7 705 857	-39 600 792	- 39 600 792
Variation trésorerie provenant des emprunts	11	-562 360	-330 985	8 365 629
Variation de trésorerie provenant des placements de billets de trésorerie	11 & 5	18 700 000	13 550 000	400 000
Variation de trésorerie provenant placement courants		-438 556	-41	- 332 854
Variation de trésorerie provenant des prêts	2	24 534	44 589	42 660
Charges d'intérêts	16	-1 008 113	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		9 009 649	-26 337 230	-31 125 356
Variation de la trésorerie	6	-48 998	-5 155 474	-1 179 899
Trésorerie au début de l'exercice	6	-1 374 977	-195 078	-195 078
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6	-1 423 975	-5 350 552	-1 374 977

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : Secteur du Tourisme).

Une première augmentation du capital de PGH est réalisée au cours du troisième trimestre 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une deuxième augmentation du capital de PGH est réalisée au cours du premier semestre 2011 par incorporation d'une partie de la prime d'émission d'un montant de 13 333 600 Dinars en créant 13 333 600 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominal d'un (1) dinar.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

1- Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.

Les présents états financiers individuels intermédiaires sont arrêtés au 30 Juin 2016.

b. Immobilisations corporelles et contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

Immobilisations	Taux
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Equipements de bureaux	10%
Matériel Informatique	15%

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

3- Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :

Les revenus de la société PGH sont constitués essentiellement par des dividendes, des intérêts de placements et de prestations de services d'assistance administratives facturées aux sociétés du groupe et des sociétés Hors groupe.

Jusqu'au 31 décembre 2014, les charges communes aux sociétés du groupe PGH, étaient intégralement facturées par PGH, majorées de la TVA correspondante et réparties au prorata du chiffre d'affaires des filiales. Le montant facturé par PGH était alors porté parmi ses revenus.

A partir du 1er janvier 2015, la société PGH a opéré un changement de méthode de comptabilisation et de présentation pour traduire le nouveau système de facturation adopté. En effet, les charges communes encourues par PGH sont répercutées sur les filiales correspondantes directement par l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires, le tout conformément à la **Note commune de la DGI n°25 / 2013**.

4- Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme un décaissement ou un encaissement.

5- Etats financiers intermédiaires au 30 Juin 2016 :

Les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2016 sont préparés selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 Décembre. Les dividendes acquis à la date du 30 Juin sont constatés en totalité en produits sans tenir compte du prorata.

6- Evénements survenus après la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

III- NOTES EXPLICATIVES :

III-1 ACTIFS :

NOTE 1 / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillés dans le tableau ci-après :

POULINA GROUP HOLDING S.A.
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Au 30 Juin 2016
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS					
	Solde au 31/12/2015	Cessions ou / et Régularisations	Nouvelles acquisitions	Cumul au 30/06/2016	Cumul au 31/12/2015	Dotations de l'exercice	Régul Amt. et cessions	Cumul au 30/06/2016	V.C.N.	
									30/06/2016	31/12/2015
<u>Immobilisations Incorporelles</u>										
Logiciels	4 831	0	0	4 831	4 831	0	0	4 831	0	0
Licences	0	0	205 625	205 625	0	19 156	0	19 156	186 469	0
<u>Total Des Immobilisations Incorporelles</u>	4 831	0	205 625	210 456	4 831	19 156	0	23 987	186 469	0
<u>Immobilisations Corporelles</u>										
Terrains	2 226 353	0	0	2 226 353	0	0	0	0	2 226 353	2 226 353
Constructions	1 087 601	0	0	1 087 601	341 315	27 041	0	368 356	719 245	746 286
Matériel de Transport	4 214 973	-79 919	371 841	4 506 896	2 157 980	378 335	-54 644	2 481 672	2 025 224	2 056 992
Installations générales ag & amé. Divers	277 438	0	123 123	400 561	70 519	16 631	0	87 150	313 410	206 919
Equipements de bureaux	2 028 145	-84 108	15 862	1 959 899	1 035 178	116 155	-83 393	1 067 940	891 959	992 967
Petit matériel d'exploitation	45 696	0	1 040	46 736	15 734	2 491	0	18 224	28 512	29 963
Immobilisations corporelles en cours	5 016 155	0	0	5 016 155	0	0	0	0	5 016 155	5 016 155
<u>Total Des Immobilisations Corporelles</u>	14 896 362	-164 027	511 866	15 244 201	3 620 726	540 654	-138 038	4 023 342	11 220 859	11 275 635
Totaux	14 901 192	-164 027	717 491	15 454 656	3 625 557	559 810	-138 038	4 047 329	11 407 327	11 275 635

1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 210 456 DT se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Logiciels</i>	4 831	4 831	0
<i>Licences QAD</i>	205 625	0	205 625
<i>Total Brut</i>	210 456	4 831	205 625
<i>Amortissements</i>	23 987	-4 831	-19 156
<i>Total Net</i>	186 469	0	186 469

1-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde brut de 15 244 201 DT se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Terrains</i>	2 226 353	2 226 353	0
<i>Constructions</i>	1 087 601	1 087 601	0
<i>Matériel de transport</i>	4 506 896	4 214 973	291 923
<i>Equipements de bureaux</i>	1 959 899	2 028 145	-68 246
<i>Installations générales. ag. Am. Divers</i>	400 561	277 438	123 123
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	46 736	45 696	1 040
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	5 016 155	5 016 155	0
<i>Total Brut</i>	15 244 201	14 896 361	347 840
<i>Amortissements</i>	-4 023 342	-3 620 726	-402 616
<i>Total Net</i>	11 220 859	11 275 635	-54 776

✓ Les acquisitions du premier semestre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Matériel de transport</i>	371 841
<i>Equipements de bureaux</i>	15 862
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	123 123
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	1 040
<i>Marques, brevets et licences</i>	205 625
Total acquisitions	717 491

✓ Les cessions de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	Valeurs d'origine	VCN	Prix de cessions	TVA à reverser	Plus-values	Moins-values
Matériel de transport	79 919	15 920	24 537	786	8 210	-378
Matériel informatique & Equipements de bureaux	84 108	10 069	2 550	0	0	-7 519
Total	164 027	25 988	27 087	786	8 210	-7 897

NOTE 2 / IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde net débiteur 378 254 734 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variations
<i>Titres de participation</i>	373 666 950	360 795 667	12 871 283
<i>Versements non assimilés</i>	4 368 294	0	4 368 294
<i>Provisions pour dépréciation</i>	0	0	0
Titres de participation nets	378 035 244	360 795 667	17 239 577
<i>Prêts</i>	219 490	244 025	-24 535
Total	378 254 734	361 039 692	17 215 042

Au 30/06/2016, les titres de participation se détaillent comme suit :

Titres	Au 30/06/2016		Au 31/12/2015		Acquisitions et Cessions 2016	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
POULINA S.A.	636 221	32 418 459	636 225	32 418 647	67	255
ALMES S.A.	1 742 400	11 437 797	1 742 400	11 437 797		
CEDRIA	11 502	1 030 235	11 502	1 030 235		
ENNAJAH	38 953	1 352 448	38 953	1 352 448		
ESSANAUBAR	164 893	1 581 765	164 893	1 581 765		
OASIS	52 668	1 652 905	52 668	1 652 905		
SABA	211 407	2 830 241	211 407	2 830 241		
SELMA	74 384	1 043 658	74 384	1 043 658		
SIDI OTHMAN	12 724	769 449	12 724	769 449		
AGRICOLE DICK	283 713	1 446 846	283 708	1 446 831	15	
AGRICOLE EL JENENE	100	1 000	100	1 000		
SNA S.A.	3 348 889	28 190 295	2 784 439	22 338 796	5 851 499	
EL MAZRAA	1 186 622	3 916 286	1 186 621	3 916 272	14	
ZAHRET MORNAG S.A.	73 471	2 803 666	73 471	2 803 666		

Titres	Au 30/06/2016		Au 31/12/2015		Acquisitions et Cessions 2016	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
AGROBUSINESS	137 991	8 009 572	137 995	8 009 674	188	290
ASTER TRAINING	95 014	950 136	95 014	950 136		
I.T.C S.A.	479	4 583	479	4 583		
G.I.P.A S.A.	129 858	8 785 230	129 858	8 785 230		
MED OIL COMPANY	242 375	2 625 423	242 375	2 625 423		
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057		
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681		
TRANSPPOOL	7 443	838 384	7 443	838 384		
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	4 799 991	54 884 353	4 799 995	54 884 400	10	57
GAN	292 329	1 604 893	292 329	1 604 893		
M.B.G	88 078	8 929 002	82 328	8 595 365	333 637	
P.A.F.	540 940	1 582 260	540 940	1 582 260		
PROMETAL PLUS	20	6 940	20	6 940		
POULINA BATIMENT	32 870	165 894	32 870	165 894		
PPM	982	29 387	982	29 387		
UNIPACK	1 832 671	19 193 379	1 832 671	19 193 379		
LE PASSAGE	5 337	22 406 827	5 337	22 406 827		
T'PAP	190 489	652 474	190 489	652 474		
CARTHAGO	278 072	31 174 665	266 764	29 985 210	1 189 455	
EL MAZRAA MARKET	2 960 708	61 138 065	2 960 708	61 138 065		
ETTAAMIR	1 005 904	30 563 061	914 994	25 563 011	5 000 050	
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690		
TDS	23 995	2 399 500	23 995	2 399 500		
NORDPACK	0	0	500	5 000		5 000
BANQUE ZITOUNA	2 000 000	4 000 000	2 000 000	4 000 000		
LARIA INTERNATIONAL	1	100	1	100		
MEDFACTOR	9 995	999 500	9 995	999 500		
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306		
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370		
KISSES	245 000	2 450 000	245 000	2 450 000		
ENNAKL Automobiles S.A.	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232		
TECHNOFLEX	5 000	50 000	5 000	50 000		
BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	43 649	5 139 150	43 649	5 139 150		
LINPACK	15 000	150 000	15 000	150 000		
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000		
BITUMEX	1 325	132 500	1 325	132 500		
CLOUD TEMPLE TUNISIA SA	122 496	1 224 960	122 496	1 224 960		
TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	247 500	2 685 376	247 500	2 685 376		

Titres	Au 30/06/2016		Au 31/12/2015		Acquisitions et Cessions 2016	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
STE TAZOGRANE	1 500	15 000	1 500	15 000		
ZITOUNA TAMKEEN	900 000	900 000	900 000	900 000		
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000		
INTRINSEQUE AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000		
SUDPACK	9 750	274 950	0	0	274 950	
STE CONSTELLATION	99 999	226 998	0	0	226 998	
Total		373 666 950		360 795 667	12 876 884	5 602

- ✓ Les mouvements sur titres de participation au cours du premier semestre 2016 se détaillent comme suit :

Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
M.B.G	Acquisition	5 750	333 637
CARTHAGO	Acquisition	11 308	1 189 455
SNA	Acquisition	564 450	5 851 499
SUDPACK	Acquisition	9750	274 950
AGRO BUSINESS	Acquisition	1	188
DICK	Acquisition	5	15
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	Acquisition	1	10
EL MAZRAA	Acquisition	1	14
POULINA SA	Acquisition	1	67
Total des acquisitions			7 649 836
ETTAAMIR	Souscription	90 910	5 000 050
CONSTELLATION	Souscription	99 999	226 998
Total des souscriptions			5 227 048
Total des acquisitions et des souscriptions			12 876 884

Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMUP)	Prix Cession	Résultat de cession
AGROS BUSINESS	Cession	5	290	758	467
POULINA	Cession	5	255	322	67
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	Cession	5	57	52	-5
NORDPACK	Cession	500	5 000	5 000	0
Total des cessions			5 602	6 131	529

NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 30/06/2016, ce poste présente un solde débiteur de 2 228 303 DT se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Clients (i)</i>	2 228 303	2 823 132	-594 830
<i>Clients, effets à recevoir</i>	0	50 348	-50 348
<i>Total</i>	2 228 303	2 873 481	-645 178

- (i) Il s'agit de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques et à la répartition des charges communes.

NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Au 30/06/2016, ce poste présente un solde débiteur de 68 364 212 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Etat, Impôt sur les bénéfices</i>	3 296 062	3 143 368	152 694
<i>Etat, taxes sur le chiffre d'affaire</i>	65 880	239 296	-173 416
<i>Produits à recevoir</i>	64 695 578	0	64 695 578
<i>Charges constatées d'avance</i>	299 041	6 804	292 237
<i>Personnel avances et acomptes</i>	3 466	1 044	2 422
<i>Débiteurs divers</i>	4 185	0	4 185
<i>Créances sur cessions d'immobilisations</i>	0	-292	292
<i>Total</i>	68 364 212	3 390 220	64 973 992

- (i) Il s'agit essentiellement de dividendes non encore encaissés.

NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 772 782 DT correspondant à :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Placements Courants</i>	772 782	334 226	438 556
<i>Total</i>	772 782	334 226	438 556

NOTE 6 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 633 721 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
Banques	599 205	9 529	589 676
Caisses	34 516	36 898	-2 382
Total	633 721	46 428	587 294

Au 30/06/2016, la situation de la trésorerie de la société PGH s'analyse comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
Disponibilités	633 721	46 428	587 293
Découverts bancaires	-2 057 696	-1 421 405	-636 291
Total	-1 423 975	-1 374 977	-48 998

II- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**NOTE 7 / CAPITAUX PROPRES :**

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde créditeur de 381 171 175 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
Capital social	180 003 600	180 003 600	0
Réserves légales	18 000 360	14 925 814	3 074 546
Autres réserves (y compris les primes d'émission)	112 136 057	92 428 860	19 707 197
Résultats reportés	493	408	85
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	310 140 510	287 358 682	22 781 828
Résultat de l'exercice	71 030 665	64 182 656	6 848 009
Total des capitaux propres avant affectation	381 171 175	351 541 338	29 629 837

❖ Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES Arrêté au 30 Juin 2016 (Exprimé en TND)							
	Capital social	Autres réserves (y compris primes d'émission)	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2015	180 003 600	92 428 860	14 925 814	408	64 182 656	0	351 541 338
Affectation du résultat de l'exercice 2015		19 707 197	3 074 546	85	-64 182 656	41 400 828	0
Dividendes						-41 400 828	-41 400 828
Résultat au 30/06/2016					71 030 665		71 030 665
Total Capitaux propres au 30/06/2016	180 003 600	112 136 057	18 000 360	493	71 030 665	0	381 171 175

NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME :

Au 30/06/2016, ce poste présente un solde créditeur de 18 113 198 DT, correspondant aux échéances en principal à plus d'un an sur les crédits leasing conclus par la société à partir de 2008 relatifs à l'acquisition de matériel de transport et aux emprunts à long terme. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variations
Echéances a + 1 an Crédit Attijari Bank	4 933 792	4 933 792	0
Echéances a + 1 an Mourabha Zitouna Bank	4 147 735	4 147 735	0
Echéances a + 1 an Crédit U.B.C.I.	4 285 714	4 285 714	0
Echéances à + 1 an Crédit U.I.B	13 252	26 503	-13 251
Echéances a + 1 an Ijara Zitouna Bank	3 732 647	3 943 973	-211 326
Echéances à + 1 an Crédits Leasing	1 000 057	1 274 975	-274 918
Total	18 113 198	18 612 692	-499 494

NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde créditeur de 837 045 DT contre un solde créditeur de 1 193 463 DT au 31/12/2015, se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Fournisseurs locaux et comptes rattachés</i>	555 424	1 042 647	-487 223
<i>Fournisseurs étrangers</i>	0	67 960	-67 960
<i>Fournisseurs, retenues de garantie</i>	4 340	4 340	0
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	209 780	11 016	198 764
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	67500	67 500	0
<i>Total</i>	837 045	1 193 463	-356 418

NOTE 10 / AUTRES PASSIFS COURANTS :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde créditeur de 36 474 381 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	491 704	9 506	482 198
<i>Prêts CNSS</i>	453	1 916	-1 463
<i>Retenues à la source sur personnel</i>	114 350	159 572	-45 222
<i>Retenues à la source sur tiers</i>	39 706	29 577	10 129
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	103	34	69
<i>Associés, dividendes à payer</i>	33 987 140	16 598	33 970 542
<i>CNSS</i>	339 771	431 536	-91 765
<i>Charges à payer</i>	1 268 606	935 620	332 986
<i>Créditeurs divers</i>	232 547	235 974	-3 427
<i>Total</i>	36 474 381	1 820 333	34 654 048

NOTE 11 / CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde créditeur de 25 065 280 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à - 1 an sur Crédits Bancaires</i>	3 786 456	3 801 181	-14 725
<i>Echéances à - 1 an sur Crédits Leasing</i>	521 129	569 270	-48 141
<i>Billets de trésorerie</i>	18 700 000	0	18 700 000
<i>Découverts bancaires</i>	2 057 696	1 421 405	636 291
<i>Total</i>	25 065 280	5 791 855	19 273 424

III-3 NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

NOTE 12 / PRODUITS D'EXPLOITATION :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 74 923 483 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)			
	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Prestations de Services	3 724 981	2 722 486	5 827 035
Produits de location	16 445	13 145	29 771
Dividendes	71 182 057	55 876 500	64 827 106
Autres produits d'exploitation	0	0	1 000
Total	74 923 483	58 612 131	70 684 912

NOTE 13 / CHARGES DE PERSONNEL :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 1 664 180 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)			
	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	1 498 697	1 286 180	2 117 285
Charges sociales légales	165 483	191 352	286 607
Total	1 664 180	1 477 532	2 403 892

NOTE 14 / DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Au 30/06/2016, les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles ont totalisé 212 420 DT (nette de transfert de charges communes) se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)			
	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	212 420	186 316	306 282
Total	212 420	186 316	306 282

NOTE 15 / AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 1 412 367 DT se détaillant comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 30/06/2015</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
<i>Electricité, eau et carburant</i>	93 131	106 539	157 035
<i>Sous-traitance, fournitures et consommables</i>	86 235	97 133	119 699
<i>Locations</i>	306 185	128 051	828 446
<i>Entretien et réparations</i>	76 334	66 023	105 617
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	518 727	384 889	898 181
<i>Publicités</i>	5 518	4 930	36 800
<i>Transport et déplacements</i>	74 180	60 687	105 036
<i>Missions et réceptions</i>	26 703	88 687	47 052
<i>Primes d'assurance</i>	14 490	16 653	41 269
<i>Frais postaux et frais de télécommunications</i>	47 939	28 528	80 055
<i>Impôts et taxes</i>	86 863	67 739	206 994
<i>Charges diverses ordinaires</i>	56 061	81 703	111 669
<i>Jetons de présence</i>	0	0	40 000
<i>Subventions et dons</i>	20 000	13 512	14 837
Total	1 412 367	1 145 074	2 792 690

NOTE 16 / CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente une charge nette de 574 363 DT se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 30/06/2016</i>	<i>Solde au 30/06/2015</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
<i>Charges d'intérêt</i>	537 750	495 390	1 022 651
<i>Autres charges financières</i>	28 072	62 971	40 903
<i>Produits financiers</i>	-746	-2 926	-7 327
<i>Pertes de change</i>	2 800	0	2 819
<i>Gains de change</i>	0	0	-702
<i>Charges nettes sur cessions des titres de participation</i>	7 122	0	76 735
<i>Produits nets sur cessions des titres de participation</i>	-634	0	-8 678
Total	574 363	555 434	1 126 401

NOTE 17 / AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 2 840 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Produits nets sur cessions d'immobilisations</i>	2 840	101 813	176 653
<i>Autres produits exceptionnels</i>	0	0	1 890
Total	2 840	101 813	178 543

NOTE 18 / AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Au 30/06/2016, cette rubrique présente un solde de 24 844 DT, se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Charges nettes sur cessions d'immobilisations</i>	4 151	28 476	26 814
<i>Autres pertes ordinaires</i>	20 693	0	11 322
Total	24 844	28 476	38 137

NOTE 19 / INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées jusqu'au 30/06/2016 se détaillent comme suit :

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :

(Exprimés en TND)

Sociétés du groupe	Au 30/06/2016	
	Achats en HTVA	Ventes en HTVA
<i>Société Aster Informatique</i>	13 327	12 865
<i>Société Aster training</i>	275 895	157 790
<i>Société GAN</i>	13 958	154 628
<i>Société Paf</i>	0	23 040
<i>Société STEO (Ex. Gan Distribution)</i>	272	37 682
<i>Société MBG</i>	0	108 858
<i>Société Transpool</i>	0	23 790
<i>Société Agro-business</i>	26 910	0
<i>Société SCI</i>	0	5 618
<i>Société Industrie Technique</i>	661	720
<i>Société Briqueterie Bir Mchergua</i>	0	17 314
<i>Société Le Passage</i>	0	15 963

(Exprimés en TND)

Sociétés du groupe	Au 30/06/2016	
	Achats en HTVA	Ventes en HTVA
<i>Société El Mazraa</i>	56 146	324 722
<i>Société Dick</i>	16 461	214 228
<i>Société Maghreb Industrie</i>	0	17 673
<i>Société Med Oil</i>	3 648	205 847
<i>Société FMA</i>	0	1900
<i>Société Yasmine</i>	0	480
<i>Société PPM</i>	0	41 673
<i>Société Ettaamir Négoce</i>	0	23 793
<i>Société Essanaoubar</i>	16 670	13 376
<i>Société Unipack</i>	0	33 826
<i>Société Almés</i>	0	298 082
<i>Société Agricole Saouef</i>	0	30 199
<i>Société T' PAP</i>	0	36 444
<i>Société Global Trading</i>	5 301	34 585
<i>Société Prometal Plus</i>	0	4 233
<i>Société Sud Pack</i>	0	28 108
<i>Société El Jenene</i>	0	17 247
<i>Société Les Fruits de Carthage</i>	0	3034
<i>Société Med Industries (Ex. Medwood)</i>	0	22 416
<i>Société Oasis</i>	4 081	0
<i>Société Proinject</i>	0	97 790
<i>Société Romulus</i>	2 190	2 100
<i>Société Saba</i>	122	0
<i>Société Sidi Othmane</i>	13	0
<i>Tunisie Développement SICAR</i>	0	38 425
<i>Société Elios Localisation</i>	0	17510
<i>Société Technoflex</i>	0	21 361
<i>Société Medfactor</i>	0	21 670
<i>Société agricole Selma</i>	0	73 562
<i>Société Poulina Trading</i>	0	5400
<i>Société Chahrazed</i>	0	12 669
<i>Société Sokapo</i>	4 479	28 066
<i>Société ITC</i>	0	45 262
<i>Société Cedria</i>	0	119 467
<i>Société SNA</i>	0	271 928
<i>Société GIPA</i>	0	431 625
<i>Société Carthago</i>	0	118 127
<i>Société Equipement</i>	0	50 638
<i>Société Elborak</i>	0	278
<i>Société Kisses</i>	0	16 953
<i>Société El Mazraa Market (Ex. Ezzahia)</i>	59 800	19 269

(Exprimés en TND)

Sociétés du groupe	Au 30/06/2016	
	Achats en HTVA	Ventes en HTVA
Société Sozam (Ex. Zahrat Mornag)	0	62 851
Société Avipack	0	8 034
Société Orcade négoce	0	300
Société IBP	66	800
Société Nutrimix	0	79 164
Société Linpack	0	24 194
Société Premix Sebri	0	7 317
Total	500 001	3 484 887

2- Acquisitions, souscriptions et cessions des titres de participation :

Les acquisitions et les souscriptions de titres de participation des sociétés du Groupe POULINA sont analysées à la **Note N°2** ci-dessus.

NOTE 20 / ENGAGEMENTS HORS BILAN :

1- Crédits bancaires et garanties données :

Les garanties données sur crédits bancaires par la société PGH au profit de ses filiales et de tiers hors groupe sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
PARTNER INVESTMENT	4 000 000	Aval et Cautionnement	AMEN BANK
SNA	4 000 000	Cautionnement	EL BARAKA
EL MAZRAA	4 770 000	Aval et Cautionnement	AMEN BANK
CEDRIA	3 105 676 820	Caution Solidaire	EL BARAKA
SNA	4 140 902	Caution Solidaire	EL BARAKA
DICK	2 625 000	Caution Solidaire	BT
SNA	2 000 000	Caution Solidaire	ZITOUNA
ALMES	4 140 902	Caution Solidaire	EL BARAKA
ALMES	2 000 000	Caution Solidaire	ZITOUNA
GIPA	7 440 000	Acte de Cautionnement	BIAT
EL MAZRAA	3 000 000	Caution Solidaire	ATTIJARI BANK
EL MAZRAA	4 800 000	Caution Solidaire	BT
SNA	6 200 000	Cautionnement	STB
EL MAZRAA	2 120 000	Cautionnement	STB
GIPA	513 747	Caution Solidaire	BTE
DICK	1 750 000	Cautionnement	ATB
UNIPACK	10 000 000	Cautionnement	STB
EL MAZRAA	1 050 000	Caution Solidaire	ATTIJARI BANK
CHAHRAZED	1 900 000	Acte de caution Solidaire	BNA
FETHI SIDAOU	15 000	Caution Solidaire	BIAT

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
EL MAZRAA	2 880 000	Acte de Cautionnement	BIAT
GIPA	423 797	Caution Solidaire	BTE
GAN	6 960 000 000	Caution Solidaire	STB
EL JENENE	10 000 000 000	Caution Solidaire	UIB
PAF	5 000 000	Caution Solidaire	BTK
EL JENENE	5 000 000	Caution Solidaire	BTK
MED OIL COMPANY	6 000 000	Caution Solidaire	BTK
CARTHAGO	2 000 000	Caution Solidaire	BH
CEDRIA	7 000 000	Caution Solidaire	BH
MBG	500 000	Caution Solidaire	BH
PAF	2 200 000	Caution Solidaire	BH
SNA	83 000	Caution Solidaire	BH
GIPA	368 616	Caution Solidaire	BTE
GAN	4 640 000	Caution Solidaire	BT
MED INDUSTRIES	1 960 000	Caution Solidaire	BNA
GIPA	3 120 000	Caution Solidaire	BT
MED OIL CAMPANY	12 150 000	Caution Solidaire	BNA
PAF	4 000 000	Cautionnement	BIAT
GPL	3 930 000	Cautionnement	BIAT
GIPA	2 720 000	Cautionnement	STB
MED OIL CAMPANY	3 105 677	Caution Solidaire	EL BARAKA
TRIANON	5 519 189	Caution Solidaire	EL BARAKA
UNIPACK	2 005 000	Caution Solidaire	BT
GIPA	4 440 000	Caution Solidaire	BNA
EL MAZRAA	3 500 000	Caution Solidaire	ATTIJARI BANK
MED OIL CAMPANY	2 500 000	Caution solidaire	ATTIJARI BANK
SAOUEF	10 000 000	Caution solidaire	UIB

AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants

Etats financiers individuels Intermédiaires au 30 Juin 2016

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Poulina Group Holding (PGH) arrêtés au 30 Juin 2016. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat et le tableau de flux de trésorerie, les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **461 661 079 DT** et un bénéfice net de **71 030 665 DT**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des Auditeurs :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Avis sur les états financiers :

(i) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, sont comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 57 885 877 DT. Compte tenu des circonstances géopolitiques actuelles dans ce pays, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe (i), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne

sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, du résultat des opérations de la période et des flux de trésorerie, de la Société Poulina Group Holding (P.G.H) arrêtés au 30 Juin 2016, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Tunis, le 31 Août 2016,

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Salah MEZOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI (Conseil d'Audit Formation).

BILAN
SOTIPAPIER
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Notes 30/06/2016 30/06/2015 31/12/2015

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Immobilisations incorporelles	V.1	385 081	245 734	326 834
Moins Amortissements		-199 790	-188 393	-194 130
		185 291	57 341	132 704

Immobilisations corporelles	V.2	60 461 095	59 222 783	60 026 393
Moins Amortissements		-48 574 697	-45 805 985	-47 186 455
		11 886 398	13 416 798	12 839 938

Immobilisations financières	V.3	1 720 002	1 691 851	1 920 002
Moins Provisions		-210 000	-210 000	-210 000
		1 510 002	1 481 851	1 710 002

Total des actifs immobilisés **13 581 691** **14 955 990** **14 682 644**

Total des actifs non courants **13 581 691** **14 955 990** **14 682 644**

ACTIFS COURANTS

Stocks	V.4	27 757 606	20 224 719	27 834 608
Moins Provisions		-260 522	-260 522	-260 522
		27 497 084	19 964 197	27 574 086

Clients et comptes rattachés	V.5	9 678 149	14 118 219	12 606 019
Moins Provisions		-139 200	-59 720	-129 320
		9 538 949	14 058 499	12 476 699

Autres actifs courants	V.6	2 292 352	3 809 538	2 727 052
Moins Provisions		-	-10 000	-10 000
		2 292 352	3 799 538	2 717 052

Placements et autres actifs financiers **V.7** 17 691 51 195 37 986

Liquidités et équivalents de liquidités **V.8** 761 211 2 671 881 111 588

Total des actifs courants **40 107 287** **40 545 310** **42 917 411**

Total des actifs **53 688 978** **55 501 300** **57 600 055**

BILAN
SOTIPAPIER
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital		26 105 500	26 105 500	26 105 500
Réserves légales		2 610 550	2 610 550	2 610 550
Résultats reportés		2 919 556	642 039	642 039
Autres capitaux propres		-	131 440	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		31 635 606	29 489 529	29 358 089
Résultat net de la période		3 866 872	3 501 578	7 067 517
Total des capitaux propres avant affectation	V.9	35 502 478	32 991 107	36 425 606
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	V.10	3 300 000	2 200 000	3 850 000
Provision pour risques	V.11	155 863	80 291	116 818
Total des passifs non courants		3 455 863	2 280 291	3 966 818
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	V.12	6 945 877	12 475 628	9 839 216
Autres passifs courants (*)	V.13	3 071 658	4 258 411	2 708 551
Concours bancaires et autres passifs financiers (*)	V.14	4 713 102	3 495 863	4 659 864
Total des passifs courants		14 730 637	20 229 902	17 207 631
Total des passifs		18 186 500	22 510 193	21 174 449
Total des capitaux propres et des passifs		53 688 978	55 501 300	57 600 055

(*) Un reclassement a été opéré au niveau de la colonne comparative au 30 juin 2015 pour les besoins de comparabilité. Pour plus de détails se référer à la note aux Etats financiers V.15.

ETAT DE RESULTAT
SOTIPAPIER
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	VI.1	37 323 456	36 884 193	67 617 872
Total des produits d'exploitation		37 323 456	36 884 193	67 617 872
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis		540 820	-2 521 156	-6 639 450
Achats de marchandises consommés	VI.2	17 054 182	22 293 941	38 567 086
Achats d'approvisionnements consommés	VI.3	8 312 770	7 691 724	15 844 675
Charge de personnel	VI.4	2 381 339	2 100 637	4 684 664
Dotations aux amortissements et aux provisions	VI.5	1 466 391	1 132 492	2 632 475
Autres charges d'exploitation	VI.6	1 583 463	1 582 714	2 843 875
Total des charges d'exploitation		31 338 965	32 280 352	57 933 325
Résultat d'exploitation		5 984 491	4 603 841	9 684 547
Charges financières nettes	VI.7	-1 335 828	-426 820	-1 405 562
Produits des placements	VI.8	69 853	3 900	67 347
Autres gains ordinaires	VI.9	3 841	56 379	220 941
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 722 357	4 237 300	8 567 273
Impôt sur les bénéfices		-855 485	-735 722	-1 499 756
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 866 872	3 501 578	7 067 517
Résultat net		3 866 872	3 501 578	7 067 517

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
SOTIPAPIER
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net	3 866 872	3 501 578	7 067 517
Ajustements pour :			
- Dotation aux amortissements et aux provisions	1 439 358	1 132 492	2 587 404
- Résorption de la prime de mise à niveau	-	-35 305	-70 609
- Résorption des subventions d'investissement	-	-	-96 136
- Moins -values sur cession d'immobilisations	9 500	-19 000	-19 000
- Dividendes provenant des participations	-	-	140 924
- Variation des :			
* Stocks	77 002	672 261	-6 937 628
* Créances	2 927 870	-726 170	786 030
* Autres actifs	434 700	-1 828 739	-936 865
* Fournisseurs et autres dettes	-2 893 339	3 749 366	1 112 954
* Autres passifs	363 107	1 884 880	383 040
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VII.1 6 225 070	8 331 363	4 017 631
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-507 950	-7 415 466	-8 271 873
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	8 470	19 000	28 120
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-83 131	-311 282
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	190 500	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	VII.2 -308 980	-7 479 597	-8 555 035
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Distribution de dividendes	-4 790 000	-3 592 500	-3 592 500
Encaissements provenant des emprunts	-	2 750 000	8 700 000
Remboursement d'emprunts	-550 000	-	-550 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement	VII.3 -5 340 000	-842 500	4 557 500
Variation de trésorerie	VII.4 576 090	9 266	20 096
Trésorerie au début de l'exercice	-210 290	-232 054	-230 386
Trésorerie à la clôture de l'exercice	365 800	-222 788	-210 290

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La société «SOTIPAPIER», a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul). Elle produit du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Test Liner et du papier Fluting. Elle possède une capacité de production de 60.000 tonnes par an, emploie plus de 270 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 37 millions de Dinars Tunisiens au cours du premier semestre 2016.

II. Faits significatifs de la période

Le premier semestre 2016 est marqué essentiellement par :

- L'augmentation du volume de production sur la ligne de produit test/fluting avec une demande qui reste toujours soutenue.
- L'augmentation du volume de production du papier pour sac suite à l'entrée en exploitation de la nouvelle ligne de presse à sabot.

III. Référentiel comptable

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises régi par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et des principes comptables généralement admis.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés, ainsi que les notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

Les conventions comptables de base et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Unité monétaire

Les états financiers de la société SOTIPAPIER sont libellés en Dinar Tunisien.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Constructions	5%
Matériels et outillages	30%
Matériels de transport	20%
A.A.I	20%
Mobiliers de bureau	20%
Matériels informatique et télécommunication	20%
Section de presse	10%

2- Stocks

Les stocks de «SOTIPAPIER» sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables,
- Stock de produits finis au coût de production,
- Stock de produits finis importés.

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode FIFO (*First In First Out*).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (*CMP*).

3- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- la livraison a été effectuée,
- le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

4- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

5- **Provision pour indemnité de départ à la retraite**

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 24 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, il a été décidé de constituer une provision pour IDR, et ce, afin de présenter cet engagement futur de la société.

Cette provision a été estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2016 à 385.081 DT contre 245.734 DT au 30 juin 2015 et 326.834 DT au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Concession brevet et procédés	176 294	176 294	176 294
Logiciel	34 491	34 491	34 491
Immobilisations incorporelles en cours	174 296	34 949	116 049
Total	385 081	245 734	326 834

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2016 à 60.461.095 DT contre 59.222.783 DT au 30 juin 2015 et 60.026.393 DT au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Terrain	204 964	204 964	204 964
Constructions	5 508 543	5 435 468	5 508 543
A.A.I	1 686 050	1 511 913	1 611 318
Outillage industriel	50 280 919	50 074 933	50 067 425
Matériel de transport	1 637 467	1 429 802	1 497 400
M.M.B	122 604	348 133	360 560
Matériel informatique et de télécom	244 044	-	-
Immobilisations corporelles en cours	776 504	217 570	776 183
Total	60 461 095	59 222 783	60 026 393

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau de l'annexe A «Tableau de variation des immobilisations».

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des dépôts et cautionnements et par des participations.

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Dépôts et cautionnements	1 037 002	1 048 626	1 037 002
Participations	683 000	643 225	883 000
Total	1 720 002	1 691 851	1 920 002

Les participations se présentent comme :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Marina Hôtel	350 000	350 000	350 000
ECRT	-	200 000	200 000
BTS	40 000	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000
SOFIJA	15 000	15 000	15 000
SODEK	10 000	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	3 000
Tunisair	-	225	-
Tucollect	240 000	-	240 000
Total brut	683 000	643 225	883 000
Provision	-210 000	-210 000	-210 000
Total net	473 000	433 225	673 000

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 30 juin 2016 à 27.757.606 DT contre 20.224.719 DT au 30 juin 2015 et 27.834.608 au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Matières premières	11 165 269	7 913 986	11 244 976
Fournitures consommables	5 322 418	4 618 288	4 778 894
Produits finis	10 557 714	4 516 060	11 098 533
Produits finis importés	712 205	3 176 385	712 205
Total brut	27 757 606	20 224 719	27 834 608
Moins Provisions	-260 522	-260 522	-260 522
Total net	27 497 084	19 964 197	27 574 086

La provision sur stock s'élevant au 30 juin 2016 à 260.522 DT est relative à un ancien stock de pièces de rechanges et matières consommables.

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2016 à 9.678.149 DT contre 14.118.219 DT au 30 juin 2015 et 12.606.019 DT au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Clients Kraft	3 833 192	5 521 048	2 344 982
Clients papier blanc	-	363	-
Clients douteux	139 200	59 720	129 320
Clients Liner	2 561 504	1 920 746	1 157 346
Clients ventes d'énergie	461 514	606 811	555 438
Clients ventes au comptant	-	2 402	-
Effets à recevoir Kraft	1 944 740	4 024 669	6 025 241
Effets à recevoir Liner	337 607	1 099 446	1 181 296
Chèques en portefeuilles	400 392	842 028	1 212 396
Clients, factures à établir	-	40 986	-
Total brut	9 678 149	14 118 219	12 606 019
Provisions sur clients	-139 200	-59 720	-129 320
Total net	9 538 949	14 058 499	12 476 699

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2016 à 2.292.352 DT contre 3.809.538 DT au 30 juin 2015 et 2.727.052 DT au 31 décembre 2015, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Fournisseurs locaux débiteurs	39 010	29 648	50 242
Fournisseurs étrangers débiteurs	138 402	47 508	9 211
Personnel avances et acomptes	39 824	33 286	58 940
Etat impôts et taxes (TVA)	1 501 884	2 855 118	2 095 363
Etat impôts et taxes (crédit d'impôts)	337 795	530 798	361 773
Débiteurs divers	24 894	92 577	52 012
Charges constatées d'avance	126 513	61 747	99 511
Caution douanière	84 030	158 856	-
Total brut	2 292 352	3 809 538	2 727 052
Moins Provisions	-	-10 000	-10 000
Total net	2 292 352	3 799 538	2 717 052

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 30 juin 2016, comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Prêts au personnel	17 691	48 262	37 128
Prêts CNSS	-	2 933	858
Total	17 691	51 195	37 986

8. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2016 à 761.211 DT et se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
BT	-	2 366 733	-
STB MEGRINE	-	-	8 080
BIAT	225 909	-	63 319
Banque de l'habitat	16 700	-	-
BNA TUNIS	16 731	-	1 453
AMEN BANK	-	-	3 386
ATB MEGRINE	-	21 965	-
UBCI	324	4 122	350
Effets remis à l'escompte	466 547	244 061	-
Caisse	35 000	35 000	35 000
Total	761 211	2 671 881	111 588

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure du capital se détaille comme suit :

	30/06/2016		30/06/2015		Au 31/12/2015	
Actionnaires	Montant	%	Montant	%	Montant	%
HAN LUX SARL	3 668 864	14,05%	3 668 864	14,05%	3 668 864	14,05%
Value Consulting	4 377 561	16,77%	4 377 561	16,77%	4 377 561	16,77%
HAN TN	4 377 560	16,77%	4 377 560	16,77%	4 377 560	16,77%
Abdelkader Hamrouni	4 879 831	18,69%	4 916 346	18,83%	4 879 831	18,69%
CTKD	1 308 000	5,01%	1 308 000	5,01%	1 308 000	5,01%
Divers public	7 493 684	28,71%	7 457 169	28,57%	7 493 684	28,71%
Total	26 105 500	100 %	26 105 500	100 %	26 105 500	100 %

Les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2016 à 35.502.478 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	26 105 500	2 610 550	642 039	7 067 517	36 425 606
Résultats reportés	-	-	2 277 517	-2 277 517	-
Dividendes	-	-	-	-4 790 000	-4 790 000
Résultat du premier semestre 2016	-	-	-	3 866 872	3 866 872
Capitaux propres au 30/06/2016	26 105 500	2 610 550	2 919 556	3 866 872	35 502 478

10. Emprunts

Un crédit à moyen terme de 5.500.000 DT a été obtenu auprès de la BT et de l'ATB.
Au 30 juin 2016, les échéances à plus d'un an, relatives à cet emprunt, s'élèvent à 3.300.000 mDT.

11. Provisions pour risques et charges

La provision concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 155.863 DT au 30 juin 2016 contre un solde de 80.291 DT au 30 juin 2015 et un solde de 116.818 au 31 décembre 2015.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 6.945.877 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Fournisseurs locaux	2 321 132	2 266 504	2 153 030
Fournisseurs étrangers	3 466 992	9 043 956	5 859 017
Fournisseurs effets à payer	1 156 853	959 762	1 116 170
Fournisseurs, factures non parvenues	900	205 406	710 999
Total	6 945 877	12 475 628	9 839 216

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2016 à 3.071.658 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Clients Kraft créditeurs	-	83	97
Clients Liner créditeurs	49 812	140	2 113
Rémunérations dues au personnel	12 884	15 401	8 574
I U R	43 846	35 571	117 270
Etat droits de douane	26 425	89 903	-
TVA sur transport 12%	-	2 640	-
TVA sur vente 18%	-	1 228 541	-
TVA sur société non résidente	-	5 215	-
Timbre loi 93-53 du 17/05/93	90	83	-
Retenue redevance 1%	6	12	62
Retenue à la source 1.5%	14 924	17 124	63 379
Retenue à la source 5%	708	3 604	1 149
Retenue à la source 10%	-	-	-
Retenue à la source 15%	1817	223	-
Créditeurs divers	-	-	125 027
Dettes envers les actionnaires	-	1 003	-
CNSS	261 630	200 085	357 399
RET UGTT	2 751	2 050	2 405
Avances diverses	-	3	-
Compte d'attente à régulariser	-	2 072	-
Charges à payer	2 367 013	2 311 309	1 746 976
Congés à payer	289 752	253 513	284 100
R R R à accorder	-	91 886	-
Total	3 071 658	4 260 461	2 708 551

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2016 à 4.713.102 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Financement de stock	3 200 000	2 200 000	3 200 000
Echéance à – d'un an / CMT	1 100 000	550 000	1 100 000
A T B Mégrine	33 740	-	166 133
BT Grombalia	26 504	299	31 910
BT Mégrine	352 593	-	157 113
S T B Mégrine	265	445 568	-
BIAT	-	33 518	-
Banque de l'Habitat	-	-	4 708
B N A Tunis	-	259 994	-
Amen Bank	-	4 434	-
Total	4 713 102	3 493 813	4 659 864

15. Note explicative du retraitement de la colonne comparative du bilan au 30 juin 2015 :

Le retraitement de la colonne comparative au 30 juin 2015 consiste au :

- Reclassement des retenues de l'UGTT, qui ont été présentés initialement parmi les concours bancaires et autres passifs financiers, dans la rubrique autres passifs courants.

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 30 juin 2016 à 37.323.456 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Vente Kraft	25 560 049	19 343 960	38 190 014
Vente Liner et Fluting	10 791 436	9 217 802	17 459 613
Vente Energie	925 708	986 792	1 878 591
Autres	250 722	203 630	422 469
Ventes Kraft importé	-	7 223 895	9 856 708
RRR accordés	-204 459	-91 886	-189 523
Total	37 323 456	36 884 193	67 617 872

2. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 30 juin 2016 à 17.054.182 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Variation stock de MP	79 707	4 006 441	675 452
Achats vieux papiers (*)	4 094 321	2 773 284	6 153 917
Achats pâte à papier	12 094 888	7 481 183	23 096 749
Achats étrangers papier Kraft	-	7 542 120	7 542 120
Frais sur achats	785 266	490 913	1 098 848
Total	17 054 182	22 293 941	38 567 086

(*) Il s'agit d'achat de vieux papiers locaux et étrangers

3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats et approvisionnements consommés s'élèvent au 30 juin 2016 à 8.312.770 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Consommation GAZ	4 535 911	4 679 388	9 265 339
Achats électricité	312 733	315 641	619 564
Achats eau	30 137	31 639	63 451
Variation stock autres appro.	-543 524	-813 024	-973 630
Achats emballages	157 142	83 787	184 862
Achats pièces de rechange	1 003 215	972 323	2 325 889
Fournitures de bureau	26 045	29 501	55 322
Achats matières consommables	2 791 111	2 392 469	4 214 823
Achats consommables en transit	-	-	18 948
Achats pièces de rechange en transit	-	-	70 107
Total	8 312 770	7 691 724	15 844 675

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2016 à 2.381.339 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Salaire de base	1 313 923	1 238 311	2 357 851
Primes	449 388	404 983	944 211
Provision augmentation salariale	-	-	75 091
Congé payés	125 148	102 581	246 267
Charges sociales légales	296 204	319 192	555 679
Accident de travail	30 427	28 194	67 162
Indemnité de stage	9 384	7 376	19 841
Autres charges de personnel	23 383	-	91 792
Rémunération du directeur général	133 482	-	326 770
Total	2 381 339	2 100 637	4 684 664

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 30 juin 2016 à 1.466.391 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Dotations aux amortissements	1 400 433	1 122 182	2 516 038
Provision pour départ à la retraite	66 078	17 540	54 067
Provision pour dépréciation des comptes clients	69 600	-	69 600
Reprise provision pour dépréciation des comptes clients	-59 720	-7 230	-7 230
Reprise provision pour dépréciation des débiteurs divers	-10 000	-	-
Total	1 466 391	1 132 492	2 632 475

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2016 à 1.583.463 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Locations	55 398	44 016	87 733
Entretiens	630 471	530 723	1 150 851
Assurances	36 012	54 233	60 630
Honoraires	198 183	484 327	525 579
Publicité	12 078	7 480	30 860
Transports	257 267	173 202	382 321
Déplacements, missions et réceptions	47 967	12 308	44 778
Frais postaux et de télécom	17 092	12 774	29 093
Frais bancaires	78 054	70 508	124 492
Subventions et dons	3 517	6 055	6 910
Jetons de présence	45 000	60 000	105 000
Impôts et taxes	112 065	121 187	262 253
Pertes ordinaires	90 359	5 901	33 375
Total	1 583 463	1 582 714	2 843 875

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2016 à 1.335.828 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Pertes de change	732 622	172 527	611 002
Gains de change	-2 458	-150 164	-176 039
Intérêts sur escompte effets	354 744	362 575	697 571
Intérêts sur comptes courants	12 105	26 976	47 965
Intérêts/financement de stock	103 549	14 906	78 014
Intérêts bancaires (CMT)	135 266	-	136 417
Intérêts sur financement en devise	-	-	10 632
Total	1 335 828	426 820	1 405 562

8. Produit des placements

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2016 à 69.853 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Produits des participations	67 713	-	63 902
Revenus des placements sicav	-	-	279
Intérêts sur comptes courants	2 140	3 900	3 166
Total	69 853	3 900	67 347

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 3.841 DT, se détaillant comme suit :

Libellé	Au 30/06/2016	Au 30/06/2015	Au 31/12/2015
Remboursement assurance	-	-	8 899
Résorption prime mise à niveau	-	35 305	70 609
Gains ordinaires	3 841	2 074	23 785
Résorption subvention d'investissement	-	-	96 136
Subvention d'exploitation	-	-	2 512
Produits nets/cession d'immo	-	19 000	19 000
Total	3 841	56 379	220 941

VII. Notes relatives à l'Etat de Flux de Trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

• Amortissements et provisions

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Amortissements immob incorporelles	199 790	194 130	5 660
Amortissements immob corporelles	48 581 228	47 186 455	1 394 772
Provisions sur stocks	260 522	260 522	-
Provisions clients et comptes rattachés	139 200	129 320	9 880
Provision pour risques et charges	155 863	116 818	39 045
Provision pour comptes fournisseurs	-	10 000	-10 000
Total	49 336 603	47 897 245	1 439 358

• Variation des stocks

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Stocks	27 757 606	27 834 608	-77 002
Total brut	27 757 606	27 834 608	-77 002

• Variation des créances

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients Kraft	3 628 734	2 344 982	1 283 752
Clients douteux blanc	139 200	129 320	9 880
Clients Liner	2 765 963	1 157 346	1 608 617
Clients ventes d'énergie	461 514	555 438	-93 924
Effets à recevoir Kraft	1 944 740	6 025 241	-4 080 501
Effets à recevoir Liner	337 607	1 181 296	-843 689
Chèques en portefeuille	400 392	1 212 396	-812 004
Total brut	9 678 149	12 606 019	-2 927 870

• Variation des autres actifs

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	39 010	50 242	-11 232
Fournisseurs étrangers	138 402	9 211	129 191
Personnel avances et acomptes	39 824	58 940	-19 116
Etat impôts et taxes (TVA)	1 501 884	2 095 363	-593 479
Etat impôts et taxes (crédit d'IS)	337 795	361 773	-23 978
Débiteurs divers	24 894	52 012	-27 118
Charges constatées d'avance	126 513	99 511	27 002
Caution douanière	84 030	-	84 030
Total	2 292 352	2 727 052	-434 700

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs locaux	2 321 133	2 153 030	168 103
Fournisseurs étrangers	3 466 992	5 859 017	-2 392 025
Fournisseurs effets à payer	1 156 853	1 116 170	40 683
Fournisseurs, factures non parvenues	900	710 999	-710 099
Total	6 945 877	9 839 216	-2 893 339

- **Variation des autres passifs**

Libellé	Au 30/06/2016	Au 31/12/2015	Variation
Clients Kraft	-	97	-97
Clients Liner	49 812	2 113	47 699
Rémunérations dues au personnel	12 884	8 574	4 310
I U R	43 846	117 270	-73 424
Etat droit de douane	26 425	-	26 425
Timbre loi 93-53 du 17/05/93	90	-	89,5
Retenue redevance 1%	6	62	-55,573
Retenue à la source 1.5%	14 924	63 379	-48 456
Retenue à la source 5%	708	1 149	-441,463
Retenue à la source 15%	1817	-	1 817
Créditeurs divers	-	125 027	-125 027
CNSS	261 630	357 399	-95 769
RET UGTT	2 751	2 405	346
Charges à payer	2 367 013	1 746 976	620 037
Congés à payer	289 752	284 100	5 652
Total	3 071 657	2 708 551	363 107

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes : acquisition de matériels et outillages industriels pour 228.494 DT, agencements, aménagements et installations divers pour 73.654 DT, acquisition d'un matériel roulant pour 140.068 DT et un progiciel informatique pour 58.248 DT.

Les encaissements de la période correspondent aux produits sur cession d'un pont bascule pour 8.470 DT et produit sur liquidation de la société ECRT pour 190.500 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Distribution des dividendes pour un montant de 4.790.000 DT suite à la décision de l'AGO réuni au 22 avril 2016.
- Tombée d'échéance de l'emprunt long terme pour un montant de 550.000 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part, et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie au début de 2016	Trésorerie à fin juin 2016	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	Se référer à la note V.8	111 588	761 211	649 623
Concours bancaires	Se référer à la note V.14	-359 864	-413 102	-53 238
Placements et autres actifs financiers	Se référer à la note V.7	37 986	17 691	-20 295
Total		-210 290	365 800	576 090

VIII. Note relative aux événements postérieurs au 30 juin 2016

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de la période arrêtée au 30 juin 2016 et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de la période :

- Entraîneraient des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours de la nouvelle période ; et
- Ou qui auraient, ou risqueraient d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 30 juin 2016 les éléments suivants :

- Les effets escomptés et non échus qui s'élèvent à 20.864.252 DT ;
- En garantie du remboursement des deux crédits bancaires d'un montant de 5.500.000 DT contractés auprès de la BT et de l'ATB, SOTIPAPIER a affecté un nantissement de premier rang en faveur de ces deux banques sur le matériel et outillage industriel « Presse à sabot » dont l'acquisition est financée via ledit emprunt ainsi que les autres objets et équipements professionnels qui seraient ultérieurement incorporés à ladite presse à sabot.

X. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 80% du capital) a facturé un montant de 909.842 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève au 30 juin 2016 à 157.217 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 01 janvier 2016 au 30 juin 2016 et ce pour un montant de 30.000 DT. La créance liée à ces facturations s'élève au 30 juin 2016 à 5.900 DT.
- La société SOTIPAPIER a cédé à la société TUCOLLECT un pont bascule pour un montant de 8.470 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société « CHIMICOULEUR », société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni, un montant de 2.322 DT (HTVA) relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante. Par ailleurs, la société « CHIMICOULEUR » a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 2.738 DT (HTVA) relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société COMPTOIRS SFAXIENS, société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 11.786 DT (HTVA) relatif aux achats de divers matériaux de construction, matières consommables et pièces de rechange. La dette liée à ces facturations s'élève au 30 juin 2016 à 3.245 DT.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société POLYMOUSSE, société du groupe de l'actionnaire M.Abdelkader Hamrouni un montant hors taxe de 15.903 DT au titre des ventes liées à l'exploitation courante.
- La société SOTIPAPIER a cédé, en 2012, à M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, 4 lots de terrain, dont la vocation est agricole, pour leur valeur nette comptable qui s'élève à 531.939 DT et ce dans le but de régulariser leur situation et les rétrocéder à SOTIPAPIER. La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, portant sur les 4 terrains cités précédemment. Les contrats ont été conclus le 01/05/2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de 2016, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT. Le montant constaté en charge, courant le premier semestre 2016, s'élève à 13.298 DT.
- La société SOTIPAPIER a encaissé un montant de 190.500 DT en contre partie de la liquidation de la société ECRT, société qui a été détenue à hauteur de 20% par SOTIPAPIER.

- Le Directeur Général a bénéficié au titre du premier semestre 2016 des avantages suivants :

- ✓ Salaire servi par la société SOTIPAPIER au cours du premier semestre 2016 y compris les charges sociales qui s'élève à 133.482 DT

- ✓ Mise à disposition d'une voiture de tourisme.

Par ailleurs, nous présentons ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec les différentes sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, actionnaire, tels que traduites au niveau des livres comptables au 30 juin 2016 :

Transactions au cours du premier semestre 2016 :

Société	Ventes	Achat	Prestation de service	Nature
GNC	1 251 078	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT	-	-	40 670	Transit
CTTM	-	-	314 997	Transport
JTL	-	-	59 778	Conseil et assistance
Total	1 251 078	-	415 445	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 30 juin 2016 :

Société	Solde fournisseur	Solde client
GNC	-	137 620
COSEMAT	26 155	-
CTTM	81 551	-
JTL	59 778	-
Total	167 484	137 620

Annexe A : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions 30/06/2016	Cessions/ reclassements 30/06/2016	Valeur brute au 30/06/2015	Amortiss. Antérieurs	Dotations 30/06/2016	Amortiss. du mat. cédé	Amortiss. Cumulés au 30/06/2016	V.C.N au 30/06/2016
Concessions, brevets et procédés	176 294	-	-	176 294	176 294	-	-	176 294	-
Logiciel	34 491	-	-	34 491	17 836	5 660	-	23 496	10 995
Immobilisations en cours	116 049	58 247	-	174 296	-	-	-	-	174 296
Total des immobilisations incorporelles	326 834	58 247	-	385 081	194 130	5 660	-	199 790	185 291
TERRAIN	204 964	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
CONSTRUCTION	2 137 286	-	-	2 137 286	1 977 575	4 499	-	1 982 074	155 212
CONSTRUCTION MP2	612 644	-	-	612 644	610 474	475	-	610 949	1 695
CONSTRUCTION MP3	802 893	-	-	802 893	654 073	12 817	-	666 890	136 003
CONSTRUCTION MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	402 169	3 163	-	405 332	103 180
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	555 850	41 616	-	597 466	239 426
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	267 009	10 170	-	277 179	333 137
MATERIELS et OUTILLAGES	17 611 887	228 494	15 000	17 825 381	15 161 989	816 420	8 470	15 969 940	1 855 441
MATERIEL D'EXPLOITATION MP 2	6 859 922	-	-	6 859 922	6 859 922	-	-	6 859 922	-
MACHINE PAPIER BLANC	8 682 295	-	-	8 682 295	8 682 295	-	-	8 682 295	-
MACHINE NCR	1 352 799	-	-	1 352 799	1 352 799	-	-	1 352 799	-
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	8 158 074	409 021	405 675	-	814 696	7 343 378
TURBINE A GAZ	5 948 849	-	-	5 948 849	5 947 725	336	-	5 948 061	788
REVISION GENERAL TURBINE	1 212 493	-	-	1 212 493	1 212 493	-	-	1 212 493	-
ECONOMIE ENERGIE	241 106	-	-	241 106	241 106	-	-	241 106	-
AAI	1 611 317	74 733	-	1 686 050	1 406 667	33 281	-	1 439 948	246 102
MATERIELS ROULANTS	1 497 399	140 068	-	1 637 467	1 156 021	62 294	-	1 218 315	419 152
M M B	360 560	-	237 957	122 603	289 267	-	185 936	103 331	19 272
Matériels informatiques	-	244 044	-	244 044	-	191 902	-	191 902	52 142
Immobilisations en cours	776 184	321	-	776 505	-	-	-	-	776 505
Total des immobilisations corporelles	60 026 393	687 660	252 957	60 461 095	47 186 455	1 582 648	194 406	48 574 697	11 886 398
Total	60 353 227	745 907	252 957	60 846 176	47 380 585	1 588 308	194 406	48 774 487	12 071 689

Rapport d'examen limité

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
«SOTIPAPIER»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 35.502.478 DT, y compris le bénéfice de la période s'élevant à 3.866.872 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « SOTIPAPIER » au 30 juin 2016 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 12 août 2016

Conseil Audit Formation

Abderrahmen Fendri

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La ssociété Délice Holding publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mohamed LOUZIR & Karim DEROUCHE .

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2016
BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles	1	31 219	-	-	Capital social		549 072 620	549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		-	-	-	Réserves et primes liées au capital		324	324	324
					Réserve légale		3 245 327	1 870 822	1 870 822
					Résultats Reportés		1 407 326	404 970	404 970
		31 219	-	-	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		553 725 597	551 348 735	551 348 736
Immobilisations corporelles	2	4 807	3 687	3 687					
Moins : amortissements		(1 531)	(737)	(1 106)	Résultat de l'exercice		26 719 157	26 980 974	27 085 130
		3 276	2 950	2 581					
Immobilisations financières	3	555 791 048	554 891 048	555 791 048	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	580 444 754	578 329 709	578 433 866
Moins : Provisions		(1 042 000)	(1 042 000)	(1 042 000)					
		554 749 048	553 849 048	554 749 048					
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		554 783 543	553 851 998	554 751 629	PASSIFS				
Autres actifs non courants		-	-	-					
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		554 783 543	553 851 998	554 751 629					
ACTIFS COURANTS					PASSIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		200 602	-	346 037	Fournisseurs et Comptes rattachés	8	80 084	168 125	6 172
Moins:Provisions		-	-	-	Autres passifs courants	9	21 683 405	35 697 855	1 365 233
		200 602	-	346 037	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 763 489	35 865 980	1 371 405
Autres Actifs courants	4	29 688 535	27 104 507	7 797 662					
Placements et autres actifs financiers	5	16 250 000	32 500 000	16 500 000					
Liquidités et équivalents de liquidités	6	1 285 563	739 184	409 943					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		47 424 700	60 343 691	25 053 642	TOTAL DES PASSIFS		21 763 489	35 865 980	1 371 405
TOTAL DES ACTIFS		602 208 243	614 195 689	597 805 271	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		602 208 243	614 195 689	597 805 271

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2016
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits d'exploitation				
Dividendes	10	26 809 569	26 575 227	26 575 227
Management fees	11	170 000	100 000	293 250
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		26 979 569	26 675 227	26 868 477
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats services et prestations	12	385 803	329 949	568 049
Charges de Personnel	13	230 587	173 179	299 862
Dotations aux amortissements et aux provisions	14	425	369	737
Autres Charges d'exploitation	15	188 508	174 782	324 034
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		805 323	678 279	1 192 682
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 174 246	25 996 948	25 675 795
Charges financières nettes		-	-	426
Produits des placements	16	598 631	1 125 515	1 601 042
Autres gains ordinaires		300	450	700
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		26 773 177	27 122 913	27 277 963
Impôt sur les sociétés		(54 020)	(141 939)	(192 833)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		26 719 157	26 980 974	27 085 130

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2016

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		26 719 157	26 980 974	27 085 130
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		425	369	737
* Variation des :				
Créances		145 435	-	(346 037)
Autres actifs		(21 890 873)	(2 707 320)	16 599 525
Fournisseurs d'exploitation		73 911	138 877	(23 076)
Autres passifs courants		(683 856)	35 046 073	713 451
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		4 364 199	59 458 973	44 029 731
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(32 339)	-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(6 318 000)	(7 218 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(32 339)	(6 318 000)	(7 218 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(3 706 240)	(35 140 647)	(35 140 647)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(3 706 240)	(35 140 647)	(35 140 647)
Variation de trésorerie		625 620	18 000 325	1 671 084
Trésorerie au début de l'exercice		16 909 943	15 238 859	15 238 859
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5	17 535 563	33 239 184	16 909 943

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2013. Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10.000 dinars divisés en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154.178.880 dinars pour le porter à 154.188.880 dinars, et ce par l'émission de 15.417.888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports réévalués et constitués exclusivement par des titres, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
Total				154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394.883.740 dinars pour le porter à 549.072.620 dinars, et ce par l'émission de 39.488.374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à 549.072.620 dinars divisé en 54.907.262 actions de 10 dinars chacune. Cette structure demeure invariable, aucune opération sur le capital n'a eu lieu jusqu'au 30 juin 2016.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 30.06.2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

La période comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2016 et finit le 30/06/2016.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(2)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de la période. Le cas échéant, il est également tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(3)- Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est constitué essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturées aux sociétés du groupe.

(4)- Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

(5)- Etats financiers au 30 juin 2016 :

Les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2016 sont préparés selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 décembre. Les dividendes acquis à la date du 30 juin sont constatés en totalité en produits sans tenir compte du prorata.

V. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(01)-Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élèvent au 30 juin 2016 à 31 219 dinars et se détaillent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2015	-	-	-
Acquisition de la période	31 219	-	31 219
Cessions de la période	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-	-
<u>Soldes au 30 juin 2016</u>	<u>31 219</u>	<u>-</u>	<u>31 219</u>

(02)-Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élèvent au 30 juin 2016 à 3 276 dinars et se détaillent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2015	3 687	(1 106)	2 581
Acquisition de la période	1 120	-	1 120
Cessions de la période	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	(425)	(425)
<u>Soldes au 30 juin 2016</u>	<u>4 807</u>	<u>(1 531)</u>	<u>3 276</u>

(03)-Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 juin 2016 à 554 749 048 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Au 30 Juin 2016	Au 30 Juin 2015	Au 31 Décembre 2015	% de détention
Titres CLC	293 830	401 201 740	401 201 740	401 201 740	99,77%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 558	24 677 767	24 677 767	24 677 767	97,91%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	46 820	4 680 034	4 680 034	4 680 034	31,01%
Titres SOCOGES	10 420	1 042 000	1 042 000	1 042 000	49,62%
Titres ZITOUNA TAMKEEN	900 000	900 000	-	900 000	30,00%
Total valeurs brutes		555 791 048	554 891 048	555 791 048	
Provision sur titres SOCOGES		(1 042 000)	(1 042 000)	(1 042 000)	
Total valeurs nettes		554 749 048	553 849 048	554 749 048	

(04)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 30 juin 2016 un solde de 29 688 535 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Retenue à la source	19 219	848	166 930
TVA sur autres biens et services	10 985	15 394	4 440
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	5 000	15 813	5 000
Produits à recevoir	284 454	-	272 937
Acomptes provisionnels	57 850	24 572	73 717
Crédit d'IS	217 010	227 046	227 046
Crédit de TVA à reporter	204 807	116 918	192 725
Charges constatées d'avance	26 312	28 689	2 090
Management fees à recevoir	-	100 000	-
Dividendes à recevoir	28 862 898	26 575 227	6 852 778
<u>TOTAL</u>	<u>29 688 535</u>	<u>27 104 507</u>	<u>7 797 662</u>

(05)-Placements financiers :

Cette rubrique présente au 30 juin 2016 un solde de 16 250 000 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Certificat de dépôt échéance du 04/09/2015	-	7 500 000	-
Certificat de dépôt échéance du 04/09/2015	-	7 500 000	-
Bon de caisse échéance du 06/07/2015	-	17 500 000	-
Certificat de dépôt échéance du 11/07/2016	9 000 000	-	9 000 000
Certificat de dépôt échéance du 31/07/2016	6 500 000	-	6 500 000
Billets de trésorerie	750 000	-	1 000 000
<u>TOTAL</u>	<u>16 250 000</u>	<u>32 500 000</u>	<u>16 500 000</u>

(06)-Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 30 juin 2016 un solde de 1 285 563 dinars contre un solde de 739 184 dinars à la même date de l'exercice précédent et se présente comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse siège social	151	-	88
Banque Attijari- compte TND	89 971	163 372	102 832
Banque BIAT- Comptes en dinars	1 001 110	35 398	1 394
Amen Banque- Comptes en dinars	194 331	540 413	305 629
<u>TOTAL</u>	<u>1 285 563</u>	<u>739 184</u>	<u>409 943</u>

(07)-Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Capital social	549 072 620	549 072 620	549 072 620
Autre capitaux	324	324	324
Réserves légales	3 245 327	1 870 822	1 870 822
Résultat Reporté	1 407 326	404 970	404 970
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>553 725 597</u>	<u>551 348 735</u>	<u>551 348 736</u>
Résultat de l'exercice	26 719 157	26 980 974	27 085 130
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>580 444 754</u>	<u>578 329 709</u>	<u>578 433 866</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	<i>Capital social</i>	<i>Autres compléments d'apport</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	549 072 620	324	1 870 822	404 970	27 085 130	578 433 866
Affectation résultat PV AGO du 02/06/2016			1 374 505	1 002 356	(27 085 130)	(24 708 268)
Bénéfice net au 30/06/2016					26 719 157	26 719 157
<u>Solde au 30 JUIN 2016</u>	549 072 620	324	3 245 327	1 407 326	26 719 157	580 444 754

Résultat de la période par action

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Résultat de la période	26 719 157	26 980 974	27 085 130
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,487</u>	<u>0,491</u>	<u>0,493</u>

(08)-Fournisseurs et compte rattachés :

Cette rubrique présente un solde 80 084 dinars au 30 juin 2016 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs d'exploitation	80 084	168 125	6 172
<u>TOTAL</u>	<u>80 084</u>	<u>168 125</u>	<u>6 172</u>

(09)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente un solde de 21 683 405 dinars au 30 juin 2016 contre un solde de 35 697 855 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Personnel rémunération due	21 204	15 456	10 022
CNSS	36 798	20 254	12 265
Etat-Retenue à la source salaires	9 636	3 053	3 528
Etat-autres impôts à payer	343 353	26 193	278 685
TVA collectée	30 600	-	52 785
Etats Impôt à payer	54 020	141 939	192 833
Charges à payer	123 965	312 517	175 856
Associés dividendes à payer	21 002 028	35 140 648	-
Produits constatés d'avance	61 801	37 795	639 260
<u>TOTAL</u>	<u>21 683 405</u>	<u>35 697 855</u>	<u>1 365 233</u>

VI. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :**(10)-Dividendes :**

Les dividendes s'élèvent au 30 juin 2016 à 26 809 569 dinars contre 26 575 227 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
STIAL	19 924 382	17 822 269	17 822 269
CLC	1 674 837	6 053 132	6 053 132
SBC	4 112 220	2 499 646	2 499 646
DP	1 098 130	200 180	200 180
<u>TOTAL</u>	<u>26 809 569</u>	<u>26 575 227</u>	<u>26 575 227</u>

(11)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 30 juin 2016 à 170 000 dinars contre 100 000 dinars au 30 juin de l'année précédente et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Etudes et prestations CLC	42 500	25 000	75 000
Etudes et prestations SBC	42 500	25 000	68 250
Etudes et prestations DP	-	-	-
Etudes et prestations CLN	42 500	25 000	75 000
Etudes et prestations CLSB	42 500	25 000	75 000
<u>TOTAL</u>	<u>170 000</u>	<u>100 000</u>	<u>293 250</u>

(12)-Achats services et prestations :

Les autres services et prestations s'élèvent à 385 803 dinars au 30 Juin 2016 contre 329 949 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Rémunération d'intermédiaire	384 005	328 946	563 756
Achats divers	1 798	1 003	4 293
<u>TOTAL</u>	<u>385 803</u>	<u>329 949</u>	<u>568 049</u>

(13)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent à 230 587 dinars au 30 Juin 2016 contre 173 179 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Salaires	154 018	142 298	222 761
Charges connexes aux salaires	14 030	5 630	914
Autres charges de personnel	23 777	-	38 000
Autres charges sociales	38 762	25 251	38 187
<u>TOTAL</u>	<u>230 587</u>	<u>173 179</u>	<u>299 862</u>

(14)-Dotation aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 425 dinars contre 369 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et représente les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

(15)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 188 508 dinars au 30 Juin 2016 contre 174 782 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Commissions	650	147	423
Rémunérations des intermédiaires	66 000	86 000	120 000
Frais postaux	243	740	1 096
Publicité	12 974	9 683	24 045
Location	16 350	15 600	31 861
Voyages et déplacements	-	3 753	5 496
Réceptions	2 585	-	1 360
Entretien et réparation	600	14	941
Redevance usage logiciel	9 821	12 566	16 755
Jetons de présence	18 000	18 000	68 000
TFP	4 542	2 958	4 474
FOPROLOS	2 271	1 479	2 237
Impôts et taxes divers	-	-	-
TCL-TIB	54 020	20 477	20 477
Droits d'enregistrement et de timbre	62	3 296	5 039
Pénalités	-	70	597
Charge divers ordinaires	390	-	21 235
<u>TOTAL</u>	<u>188 508</u>	<u>174 782</u>	<u>324 034</u>

(16)-Produits de placements :

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2016 à 598 631 dinars contre 1 125 515 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts/ Certificat de dépôts et billets de trésoreries	591 996	1 112 864	1 563 977
Intérêts créditeurs	6 635	12 651	37 065
	<u>598 631</u>	<u>1 125 515</u>	<u>1 601 042</u>

VII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(17)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
Clients et comptes rattachés	200 602	346 037	145 435
Autres actifs courants	29 688 535	7 797 662	(21 890 873)
Fournisseurs et comptes rattachés	80 084	6 172	73 911
Autres passifs courants	681 377	1 365 233	(683 856)

VIII. Autres notes :

(18) – Parties liées :

Le conseil d'administration réuni le 19 Janvier 2016 a autorisé la société à faire des placements par le recours aux billets de trésorerie émis sur le marché monétaire et pour une durée limitée, entre 10 jours et 2 ans.

A ce titre, la société a souscrit en 2015 à des billets de trésorerie émis par « la Centrale Laitière du Nord » détaillés comme suit :

- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échu le 14 Juin 2016. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de la période s'élève à 5 589 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 11 Décembre 2016. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de la période s'élève à 6 019 dinars;
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 09 Juin 2017. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de la période s'élève à 5 879 dinars; et
- Un billet de trésorerie de 250.000 dinars, souscrit le 17 Décembre 2015 et échéant le 06 Décembre 2017. Le montant des intérêts constatés parmi les produits de placements de la période s'élève à 5 745 dinars.

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles Délice Holding s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes, à 127.500 dinars répartis à hauteur de 42.500 dinars pour chacune des sociétés susmentionnées.

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à ce titre en 2016, s'élèvent, en hors taxes à 42.500 dinars et se rapportent uniquement à « la Société des Boissons du Cap-Bon ».

L'AGO de la « STIAL » tenue le 09 mai 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 46 325 000 dinars. Le droit aux dividendes de Delice Holding s'élève à 19 924 382 dinars.

L'AGO de la Centrale Laitière du Cap-Bon tenue le 21 avril 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 678 650 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 674 837 dinars. La société a encaissé un montant de 3 000 000 dinars en 2016 au titre de dividendes de 2014 décidés en 2015.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 15 Juin 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 098 240 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 098 130 dinars.

L'AGO de la Société Boissons du Cap Bon tenue le 11 avril 2016 a décidé de distribuer des dividendes pour 4 200 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 4 112 220 dinars. La société a encaissé un montant de 1 799 557 dinars en 2016 au titre de dividendes de 2014 décidés en 2015.

- Le conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a nommé Monsieur Mohamed Ali MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint avec effet rétroactif, et ce, à compter du mois de décembre 2013 et a fixé sa rémunération comme suit :

- Une partie fixe sous forme d'un salaire mensuel net de 7 000 dinars ; et
- Une partie variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

La charge supportée par votre société à ce titre courant le premier semestre de 2016 est de 122 018 dinars répartie comme suit :

- Salaire Brut : 98 817 dinars ;
- Charges patronales : 17 791 dinars ; et
- Droit aux congés : 5 410 dinars.

Au 30 juin 2016, le passif de la société Délice Holding envers Monsieur Mohamed Ali MEDDEB s'élève à 7 090 dinars.

(18) – Engagements hors bilan :

La société n'a pas d'engagements hors bilan.

(19) – Evénements postérieurs :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016**

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société «Délice Holding SA» pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2016. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 602 208 243 dinars et un bénéfice net de la période de 26 719 157 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société «Délice Holding SA», comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société «Délice Holding SA» arrêtés au 30 Juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 02 Septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR**

**FINOR
Karim DEROUCHE**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

POULINA GROUPE HOLDING -PGH -

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding « PGH », publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés 30 juin 2016, accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Salah MEZIOU et Mr Mohamed FESSI.

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		12 478 267	11 995 089	12 354 751
Amortissements des immobilisations incorporelles		-9 070 926	-8 400 646	-8 703 619
Immobilisations incorporelles nettes	1	3 407 341	3 594 443	3 651 133
Immobilisations corporelles		1 586 344 182	1 481 575 865	1 540 964 488
Amortissements des immobilisations corporelles		-744 944 514	-688 457 551	-700 183 325
Immobilisations corporelles nettes	2	841 399 668	793 118 314	840 781 163
Immobilisations financières		240 196 521	241 151 858	239 602 854
Provisions pour dépréciation		-927 770	-1 052 914	-1 358 639
Immobilisations financières nettes	3	239 268 751	240 098 944	238 244 216
Total des actifs immobilisés		1 084 075 760	1 036 811 700	1 082 676 511
Autres actifs non courants	4	9 602 379	7 468 837	7 569 728
Total des autres actifs non courants		9 602 379	7 468 837	7 569 728
Total des actifs non courants		1 093 678 139	1 044 280 537	1 090 246 239
ACTIFS COURANTS				
Stocks		454 741 965	437 548 354	444 244 273
Provisions sur stocks		-5 668 497	-2 608 514	-5 705 116
Stocks nets	5	449 073 468	434 939 841	438 539 157
Clients et comptes rattachés		406 915 494	309 099 091	335 063 968
Provisions sur comptes clients		-25 635 135	-23 592 857	-25 635 135
Clients nets	6	381 280 358	285 506 234	309 428 832
Autres actifs courants	7	121 112 045	84 905 392	141 540 809
Placements et autres actifs financiers	8	20 518 503	27 907 387	32 555 099
Liquidités et équivalents de liquidités	9	63 741 274	50 580 614	60 056 490
Total des actifs courants		1 035 725 649	883 839 467	982 120 387
TOTAL DES ACTIFS		2 129 403 788	1 928 120 005	2 072 366 626

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital social		180 003 600	180 003 600	180 003 600
Réserves consolidés		398 191 923	362 310 897	359 454 535
Résultats consolidés		55 283 337	48 856 585	80 022 315
Total des capitaux propres	10	633 478 860	591 171 082	619 480 450
INTERETS DES MINORITAIRES				
Part des minoritaires dans les réserves		10 286 479	12 893 311	11 520 725
Part des minoritaires dans le résultat		-223 159	-186 736	-975 592
Total des intérêts des minoritaires	11	10 063 320	12 706 575	10 545 133
Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires		643 542 180	603 877 657	630 025 583
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts		781 038 156	667 016 804	727 244 363
Provisions pour risques et charges		7 252 389	3 492 061	7 269 732
Total des passifs non courants	12	788 290 545	670 508 866	734 514 094
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	196 985 200	151 410 993	235 364 917
Autres passifs courants	14	96 604 473	67 764 163	54 866 257
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	403 981 390	434 558 326	417 595 775
Total des passifs courants		697 571 063	653 733 482	707 826 949
Total des passifs		1 485 861 608	1 324 242 348	1 442 341 043
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 129 403 788	1 928 120 005	2 072 366 626

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	16	858 876 568	833 142 450	1 606 887 701
Autres produits d'exploitation	17	991 240	545 374	6 740 731
Production Immobilisée		20 750	27 365	60 936
Total des produits d'exploitation		859 888 558	833 715 189	1 613 689 368
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-577 037 120	-575 865 591	- 1 090 999 471
Charges de personnel		-50 381 380	-48 211 656	-98 050 909
Dotation aux amortissements et aux provisions		-44 778 736	-42 632 963	-86 278 030
Autres charges d'exploitation	18	-101 874 359	-88 566 518	-198 321 292
Total des charges d'exploitation		-774 071 595	-755 276 728	- 1 473 649 701
Résultat d'exploitation		85 816 964	78 438 461	140 039 667
Charges financières nettes	19	-30 431 435	-30 718 723	-66 997 928
Produits des placements		322 756	1 356 280	3 463 118
Autres gains ordinaires		363 070	373 807	4 493 065
Autres pertes ordinaires		-571 176	-528 514	-2 639 078
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-224 069	-224 069	- 448 138
Quote-part des titres mis en équivalence		4 703 567	4 421 925	6 751 354
Résultat des activités ordinaires avant impôt		59 979 676	53 119 167	84 662 061
Impôts sur les bénéfices		-4 919 498	-4 449 318	- 5 615 338
Résultat des activités ordinaires après impôt		55 060 178	48 669 849	79 046 723
Part des minoritaires dans le résultat		-223 159	-186 736	- 975 592
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		55 283 337	48 856 585	80 022 315

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION			
<i>Résultat Net consolidé de l'exercice</i>	55 283 337	48 856 585	80 022 315
<u>Ajustements pour :</u>			
• Dotations aux amortissements et aux provisions	45 002 805	42 857 032	86 726 168
• Variation du BFR	-88 360 079	-17 750 876	-25 545 107
• Plus ou moins-values de cessions	-242 946	-2 123 041	- 4 177 375
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	-223 159	186 736	- 975 592
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-829 957	-755 927	- 1 644 136
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-4 703 567	-4 421 925	- 6 751 354
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 926 433	66 848 583	127 654 919
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-45 343 751	-75 194 094	- 137 542 735
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-2 370 075	1 860 660	33 649
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-47 713 827	-73 333 434	- 137 509 086
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Dividendes et autres distributions	-7 705 857	-7 900 792	- 46 214 242
-Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	84 543 262	31 492 511	130 774 345
- Subventions reçues	979 374	1 670 817	4 065 786
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	77 816 778	25 262 536	88 625 889
VARIATION DE TRESORERIE	36 029 385	18 777 685	78 771 722
- Trésorerie au début de l'exercice	1 530 244	-77 241 478	- 77 241 478
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	37 559 629	-58 463 793	1 530 244

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

AU 30 Juin 2016

PRESENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : secteur du tourisme).

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :

I. 1- Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUPOHOLDING S.A. sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ; et
- Convention de l'unité monétaire.

I. 2- Principes de consolidation :

I. 2. 1. Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

I. 2. 2. Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 30 Juin 2016, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **96** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **3** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 30 Juin 2016, figure à la Note II.1.

I. 2. 3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes :

I.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

I.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I. 2. 4. Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, un écart d'acquisition a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe. Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PROMETAL + ;
- S.C.I. ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- TMT ;
- CGB.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

I-3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

I. 3. 1. Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Fonds de commerce : 5% ; Logiciels : 33%).

I. 3. 2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

	Taux d'Amort. (en %)
Constructions	5
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	20
Installations générales, Agencements et Aménagements	10
Matériel informatique	15
Mobilier et matériel de bureaux	10
Matériel d'emballage	10
Petit matériel d'exploitation	33,33

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

I. 3. 3. Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

I. 3. 4. Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

La mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL.

Par ailleurs, et selon le paragraphe 23 de la norme internationale IAS 28 « *Comptabilisation des participations dans des entreprises associées* » toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1^{er} Janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition. La dotation annuelle est déduite de la quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

I. 3. 5. *Stocks :*

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

I. 3. 6. *Placements et autres actifs financiers :*

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

I. 3. 7. *Impôt sur les sociétés :*

Les sociétés du « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéfices. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation des marges sur stocks.

Cependant, il n'a pas été tenu compte de l'impôt différé sur :

- Les provisions sur stocks et sur titres de participation hors groupe, comptabilisés au niveau des comptes individuels et réintégrés au niveau du résultat fiscal ;
- Les déficits fiscaux dégagés par les sociétés du groupe.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

I. 3. 8. *Revenus :*

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

I. 3. 9. *Etat de résultat et état des flux de trésorerie :*

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

II. NOTES EXPLICATIVES :

II. 1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015		
1	POULINA GROUP HOLDING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	LES GRANDS ATELIERS DU NORD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	ASTER TRAINING	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	STE EL MAZRAA MARKET	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	AGRO BUSINESS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	MED OIL COMPANY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	POULINA TRADING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	P.A.F.	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	M.B.G	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	SELMA	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	Société de Construction Industrialisée	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	HERMES INT BUSINESS LTD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	SOVIT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	EL BORAQ	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	MED FOOD	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	STE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	FRUITS DE CARTHAGE	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	NUTRIMIX	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	Premix Sebri	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015		
23	ENNAJAH	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	STE AGR DICK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	STE AGRICOLE SAOUF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	ZAHRET MORNAG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	MED INDUSTRIE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	ASTER INFORMATIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	TRANSPPOOL	100,00%	100,00%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	ALMES SA	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
33	MEDFACTOR	99,97%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	G.I.P.A SA	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	La Générale des Produits Laitiers	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	CHAHRAZED	99,68%	99,68%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	I.B.P	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	CEDRIA	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	UNIPACK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	PARTNER INVESTMENT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	GLOBAL TRADING	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	STE DE NUTRITION ANIMALE	99,96%	99,96%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	Transport Maritime et Terrestre "TMT"	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TECHNOFLEX	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	T"PAP	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	STE GENERALE NOUHOUD	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	CARTHAGO BRIQUES	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	SOCIETE MARITIME AMIRA	100,00%	100,00%	99,96%	99,96%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	SIDI OTHMAN	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	STE F.M.A	99,77%	99,77%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	Idéal Industrie de l'Est Algérie	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	LINPACK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	PROINJECT	99,99%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	POOLSIDER	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015		
56	LE PASSAGE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	AVIPACK	99,77%	99,77%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	Agro-Industrielle ESMIRALDA	99,94%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	MAGHREB INDUSTRIE	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	STEO	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	YASMINE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	SOCIETE TAZOGRANE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,80%	99,80%	99,91%	99,91%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	Compagnie Générale de bâtiment "CGB"	99,35%	99,35%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	STE AGRICOLE EL JENENE	99,76%	99,76%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	KELY DISTRIBUTION	99,79%	99,79%	99,75%	99,75%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	BRIQUETERIE BIR M'CHERGA	99,73%	99,73%	99,74%	99,74%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	CONCORDE TRADE COMPANY	99,58%	99,58%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	SABA	99,83%	99,83%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	ROMULUS VOYAGES	99,50%	99,50%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	ETTAAMIR NEGOCE	99,31%	99,31%	99,55%	99,55%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
72	ELIOS LOCALISATION	99,62%	99,62%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	ESSANAUBAR	98,91%	98,91%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	EL MAZRAA	98,70%	98,70%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	MECAWAYS	97,39%	97,39%	97,43%	97,43%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	ORCADE NEGOCE	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	GIPAM	97,38%	97,38%	98,22%	98,22%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	STE ETTAAMIR	96,32%	96,32%	96,32%	96,32%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	SICMA	96,44%	96,44%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	SOKAPO	95,03%	95,03%	95,02%	95,02%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	INTERNATIONAL TRADING COMPANY	93,46%	93,46%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	STE SUD PACK	92,45%	84,98%	92,50%	85,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	79,98%	79,98%	79,98%	79,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	Sté Tunisienne Alimentaire du Sahel	79,97%	79,97%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	KISSES	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	BITUMEX	67,47%	69,99%	67,29%	69,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	MED OIL SENEGAL	70,01%	70,01%	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015		
89	CARVEN	76,76%	68,05%	77,31%	68,31%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	IDEAL CERAMIQUE	67,23%	67,23%	67,27%	67,27%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	Poulina Bâtiments et Travaux Publics	60,25%	60,25%	60,25%	60,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	Poulina de Produits Métalliques "PPM"	59,98%	59,98%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	PROMETAL PLUS	60,04%	60,04%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	ORCADE CORPORATION	57,17%	57,17%	58,19%	58,19%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	LARIA international	49,98%	49,98%	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	GREEN LABEL OIL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	MED INVEST COMPANY	48,85%	48,85%	48,99%	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
2	ENNAKL AUTOMOBILES	28,98%	28,81%	28,97%	28,90%	Influence notable	Mise en équivalence
3	CLOUD TEMPLE TUNISIA	48,99 %		48,99%		Influence notable	Mise en équivalence

II. 2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 30/06/2016 :

Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 57 885 877 DT ne sont pas intégrés lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2016 et restent parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au 30/06/2016.

		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
Société		30/06/2016	31/12/2014	30/06/2016	31/12/2014		
1	Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,34%	92,34%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	67,46%	67,46%	67,45%	67,45%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	72,03%	72,03%	72,00%	72,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika Afrikaia Lissinaat Elajor	70,04%	70,04%	70,34%	70,34%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	Selja Lisinaat Elmothalajat	69,15%	69,15%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,52%	59,52%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	LebdaLissinaat El Plastiquia El Moussahama	52,01%	52,01%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarapols Li Intaj Alaf Hayawania	50,99%	50,99%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	Ettatouir Ettanmiaa El Omrania El Mochtaraka	36,15%	36,15%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	Achghal Ezzaouia Poulina Bouzguenda lilinchaet	33,14%	33,14%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

II. 3. ACTIFS :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 30 Juin 2016 à 3 407 341 DT contre 3 651 133 DT au 31 Décembre 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	67 063	67 063
<i>Concessions de marques, brevets et licences</i>	1 063 500	845 411
<i>Logiciels</i>	8 842 820	8 581 821
<i>Fonds commerciaux</i>	1 626 516	1 752 020
<i>Droits au bail</i>	81 000	87 000
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	7 811
<i>Goodwill net d'amortissements (i)</i>	789 557	1 013 626
Total	12 478 267	12 354 751
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-9 070 926	-8 703 619
Total net	3 407 341	3 651 133

(i) Goodwill :

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises. Il présente au 30 Juin 2016 un solde net d'amortissements de 789 557 DT

Note 2 : Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2016 à 841 399 668 DT contre 840 781 163 DT au 31 Décembre 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Terrains</i>	78 834 758	77 047 057
<i>Constructions</i>	377 246 208	359 017 686
<i>Plantations et cheptel</i>	8 872 294	8 871 594
<i>Installations Techniques Matériel et outillages industriels</i>	669 304 505	657 241 434
<i>Matériel de Transport</i>	69 533 183	66 301 176
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	173 507 220	165 922 845
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	22 120 917	21 842 870
<i>Matériel d'emballage</i>	41 447 529	23 091 258
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	17 908 120	17 772 871
<i>Immobilisations à statut juridique particulier (i)</i>	0	11 725 493
<i>Immobilisations en cours</i>	127 569 449	132 130 204
Total	1 586 344 182	1 540 964 488
<i>Moins Amortissements</i>	-744 944 514	-700 183 325

Total net	841 399 668	840 781 163

- (i) Il est à noter que le solde de la rubrique immobilisation à statut juridique particulier a été reclassé dans la rubrique matérielle d'emballages.

Note 3 : Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2016 à 239 268 751 DT contre 238 244 216 DT au 31 Décembre 2015 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Titres de participation</i>	83 883 941	83 290 890
<i>Titres mis en équivalence</i>	145 694 400	144 599 891
<i>Prêts</i>	3 887 964	4 269 032
<i>Dépôts et cautionnements</i>	5 934 064	6 646 891
<i>Autres immobilisations financières</i>	796 151	796 151
Total brut	240 196 521	239 602 854
<i>Moins Provisions</i>	-927 770	-1 358 639
Total net	239 268 751	238 244 216

3-1 Titres de participation :

Le solde brut des titres de participation au 30 Juin 2016 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	30/06/2016	31/12/2015	Variations
Africaine De Transformation de Métaux	9 984 378	9 984 378	0
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
ICC	4 196 836	4 196 836	0
BANQUE ZITOUNA	4 000 000	4 000 000	0
ADACTIS	3 203 480	3 203 480	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
Cloud Temple Tunisia (Mise en équivalence) ⁽ⁱ⁾	0	1 224 960	-1 224 960
AGROMED	415 306	415 306	0
AMEN BANK	728 710	728 710	0
SITS	670 000	670 000	0
BTP France	567 815	567 815	-1
ACM	501 000	501 000	0
OXYMETAL France	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
Daouajine Bouznika	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
BITUMEN	99 300	99 300	0
CM LASER	90 000	90 000	0
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	50 500	50 500	0
SICAB	50 000	50 000	0

(Exprimés en TND)

Titres	30/06/2016	31/12/2015	Variations
Société de gestion du technopôle de Sfax (SGTS)	50 000	50 000	0
NUTRISTAR INT	43 886	43 886	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
NORD PARK	0	10 000	-10 000
O'claire	7 500	7 500	0
BANQUE POPULAIRE	220	220	0
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	17 725 339	17 725 339	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINA	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE	7 264 398	7 264 398	0
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC	6 341 449	6 341 449	0
GIPA LYBIE	2 958 611	2 958 611	0
EZZAOUIA	744 703	744 703	0
ETTATOUIR ETTANMIAA EL OMRANIA EL MOCHTARAKA	3 134 231	3 134 231	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA	1 171 201	1 171 201	0
Trabols LIINTEJ ALAF	970 125	970 125	0
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
ZITOUNA TAMKEEN	900 000	900 000	0
STE CONSTELLATION	1 828 011	0	1 828 011
Total	83 883 941	83 290 890	593 051

- (i) En 2016 la société Cloud Temple Tunisia a été intégrée selon la méthode de mise en équivalence.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 30/06/2016, les titres mis en équivalence ont totalisé la somme de 145 694 400 DT et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
MED INVEST COMPANY	38 341 019	38 279 390	-499 160	-899 356	-349 866	400 402
ENNAKL	106 157 173	106 320 500	-579 750	-1 731 270	5 036 105	6 350 952
CLOUD TEMPLE TUNISIA	1 196 208	0	-46 108	0	17 328	0
Total	145 694 400	144 599 890	-1 125 018	-2 630 626	4 703 567	6 751 354

Note 4 : Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille au 30 Juin 2016 comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Frais préliminaires</i>	7 622 014	5 521 535
<i>Charges à répartir</i>	1 980 365	2 048 192
Total	9 602 379	7 569 728

Note 5 : Stocks :

La valeur nette des stocks s'élève au 30 Juin 2016 à 449 073 468 DT contre 438 539 157 DT en 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Matières premières</i>	245 904 593	259 789 864
<i>Fournitures et consommables</i>	24 007 543	17 552 316
<i>Travaux en cours</i>	49 662 981	55 401 392
<i>Produits finis</i>	106 261 488	96 982 610
<i>Marchandises</i>	28 905 360	14 518 092
Total	454 741 965	444 244 273
<i>Provisions sur stocks</i>	-5 668 497	-5 705 116
Total net	449 073 468	438 539 157

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 30 Juin 2016 à 381 280 358 DT contre 309 428 832 DT en 2015. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Clients</i>	219 836 569	163 585 519
<i>Clients, effets à recevoir</i>	77 932 841	66 113 356
<i>Clients étrangers</i>	109 146 084	105 365 093
Total	406 915 494	335 063 968
<i>Provisions clients</i>	-25 635 135	-25 635 135
Total net	381 280 358	309 428 832

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 30 Juin 2016, les autres actifs courants se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Etat, impôts et taxes</i>	82 003 130	85 566 805
<i>Débiteurs divers</i>	8 152 987	9 671 357
<i>Comptes de régularisations</i>	30 955 929	46 302 647
Total	121 112 045	141 540 809

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 30 Juin 2016, les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Échéances courantes sur prêts</i>	6 493	2 096
<i>Placements courants</i>	18 212 010	12 363 003
<i>Placements en billets de trésorerie</i>	2 300 000	20 190 000
Total	20 518 503	32 555 099

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2016 un montant de 63 741 274 DT contre 60 056 490 DT au 31 Décembre 2015 et s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Effets remis à l'escompte</i>	13 428 172	10 153 471
<i>Banques</i>	49 383 694	48 935 162
<i>Caisses</i>	929 408	967 857
Total	63 741 274	60 056 490

II. 4. CAPITAUX PROPRES GROUPE, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS :**Note 10 : Capitaux propres groupe :**

Les capitaux propres groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600
<i>Réserves consolidées</i>	405 916 671	367 179 283
<i>Actions propres détenues</i>	-7 724 748	-7 724 748
<i>Résultat consolidé</i>	55 283 337	80 022 315
Total	633 478 860	619 480 450

Note 11 : Intérêts minoritaires :

Les intérêts des minoritaires ont atteint 10 063 320 DT au 30 Juin 2016 contre un solde de 10 545 133 DT au 31 Décembre 2015. Ils s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	10 286 479	11 520 725
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	-223 159	-975 592
Total	10 063 320	10 545 133

Note 12 : Passifs non courants :

Au 30 Juin 2016, l'encours des passifs non courants dus par le groupe se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Emprunts et autres passifs financiers à long terme (i)</i>	781 038 156	727 244 363
<i>Provisions pour risques et charges</i>	7 252 389	7 269 732
Total	788 290 545	734 514 094

(i) Dont 74 000 000 DT fonds gérés de TDS.

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique a atteint 196 985 200 DT au 30 Juin 2016 contre un solde de 235 364 917 DT au 31 Décembre 2015. Il s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Fournisseurs locaux</i>	63 104 109	117 707 890
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	38 138 853	53 863 829
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	1 345 317	2 643 422
<i>Fournisseurs étrangers</i>	42 717 143	48 755 205

Fournisseurs, factures non parvenues	51 679 778	12 394 571
Total	196 985 200	235 364 917

Note 14 : Autres passifs courants :

Au 30 Juin 2016, les autres passifs courants se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Clients avances et acomptes</i>	2 049 647	4 041 706
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	3 373 163	2 704 241
<i>Impôts et taxes</i>	16 912 744	4 705 040
<i>Comptes d'associés</i>	30 678 638	5 373 480
<i>Créditeurs divers</i>	40 274 967	34 306 856
<i>Provisions courantes</i>	3 315 314	3 734 935
Total	96 604 473	54 866 257

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
<i>Échéances à moins d'un an sur emprunts</i>	144 146 230	137 850 015
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	233 653 515	221 219 514
<i>Découverts bancaires</i>	26 181 644	58 526 246
Total	403 981 390	417 595 775

II. 5. ETAT DE RESULTAT :

Note 16 : Revenus :

Les revenus ont totalisé 858 876 568 DT au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Vente des produits finis et prestations de services</i>	807 369 211	786 162 669	1 507 146 053
<i>Vente de marchandises</i>	76 869 512	68 464 617	141 687 819
<i>Remises accordées</i>	-25 362 155	-21 484 836	-41 946 171
Total	858 876 568	833 142 450	1 606 887 701

Note 17 : Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation ont totalisé 991 240 DT au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	829 957	265 229	1 644 136
<i>Subventions d'exploitation</i>	87 486	268 916	4 607 966
<i>Autres produits d'exploitation</i>	73 797	11 229	488 629
Total	991 240	545 374	6 740 731

Note 18 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont totalisé 101 874 359 DT au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Achat non stocké de fournitures</i>	21 038 905	20 042 250	53 550 479
<i>Services extérieurs</i>	78 331 697	66 747 677	139 457 263
<i>Impôts et taxes</i>	2 503 757	1 776 592	5 313 550
Total	101 874 359	88 566 519	198 321 292

Note 19 : Charges financières nettes:

Les charges financières nettes ont totalisé 30 431 435 DT au 30 Juin 2016 et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2015
<i>Charges d'intérêt</i>	-30 469 086	-31 659 595	-67 267 616
<i>Produits financiers nets</i>	385 557	660 187	1 549 505
<i>Perte de change</i>	-1 907 262	-3 014 095	-10 071 942
<i>Gain de change</i>	1 559 356	3 294 779	8 792 125
Total	-30 431 435	-30 718 724	-66 997 928

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants

Etats financiers Intermédiaires Consolidés au 30 Juin 2016

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 Bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés du groupe Poulina Group Holding (PGH) arrêtés au 30 Juin 2016. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, le tableau de flux de trésorerie, les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **2 129 403 788 DT** et un bénéfice net de **55 283 337 DT** ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès de personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion sur les états financiers consolidés :

1- Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 57 885 877 DT ne sont pas intégrés lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 30 Juin 2016 et restent parmi les titres de participation, et ce en raison des circonstances géopolitique actuelle dans ce pays et de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés.

2- La société Poulina Bâtiments, sous-traitant de plusieurs chantiers de travaux publics sur le territoire Libyen, a inscrit parmi ses éléments d'actifs un montant de 22 342 030 DT relatif à des matériels, équipements de chantiers, créances et stocks se trouvant en Libye. Nous n'avons pas pu nous assurer de l'existence et de la réalité de ces actifs.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de ce qui indiqué aux paragraphes **1 et 2** ci-haut, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, du résultat des opérations de la période, du groupe Poulina Group Holding (PGH) arrêtés au 30 juin 2016, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Tunis, le 30 Août 2016,

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Salah MEZJOU

Mohamed FESSI

FCC BIAT- CREDIMMO 1

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 20 Mai 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 1 » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.835.312 et un solde de liquidation de l'exercice de D : 70.354 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de créances « FCC BIAT – CREDIMMO 1 » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que le solde de liquidation de l'exercice, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers du fonds commun de créances « FCC BIAT- CREDIMMO 1 », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers L1 « Solde de liquidation », les intérêts courus sur le portefeuille des BTZ ont fait l'objet d'un ajustement au cours de l'exercice 2015. L'effet dudit ajustement se rattachant aux exercices antérieurs à 2015, a été constaté en déduction du solde de liquidation de départ pour 53.850 dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel que arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 20 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes:

Walid BEN SALAH

Bilan

Actif	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Créances Nées	A-1	4 564 374,690	6 268 105,200
Créances titrisées		4 529 278,764	6 234 358,050
Créances titrisées douteuses en principal		309 694,044	338 618,907
Créances titrisées douteuses en intérêts		20 707,528	19 383,073
Provisions sur créances		- 295 305,646	- 324 254,830
Valeurs mobilières de placement	A-2	2 130 178,544	2 182 462,497
Débiteurs divers et autres actifs	A-3	139 386,775	220 275,348
Disponibilités	A-4	1 371,553	1 093,429
Total des actifs		6 835 311,562	8 671 936,474

Passif	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	927,609,443	911 106,172
Solde de liquidation de départ		857.255,487	810 191,820
Variation du Solde de liquidation		70.353,956	100 914,352
Parts Emises	L-2	4 861 293,823	6 713 567,045
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		2 626 710,000	4 111 750,000
Parts Spécifiques S		656 677,500	1 027 937,500
Part Résiduelle		1 518 711,211	1 518 711,211
Intérêts courus		59 195,112	55 168,334
Provisions pour risques	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	1 000 374,224	1 000 374,224
Créditeurs Divers et autres passifs	L-5	46 034,072	46 889,033
Total des passifs		6 835 311,562	8 671 936,474

Solde de liquidation de l'exercice

Tableau de Formation du Solde de Liquidation	Note	31-déc.-15	31-déc.-14
Opérations sur créances titrisées	S-1	446 635,352	544 407,162
Revenus nets des créances		409 140,296	566 980,833
Pénalités de retard / impayées		8 545,880	2 355,204
Dotation aux provisions nettes		28 949,176	-24 928,875
Opérations sur parts émises	S-2	- 391 966,346	- 475 689,081
Intérêts / parts		- 391 966,346	- 475 689,081
Couvertures de risque par instrument financiers		0,000	0,000
Opérations Sur placements nets de trésorerie	S-3	90 077,689	130 431,064
Produits net sur placement		90 077,689	130 431,064
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	- 74 392,739	- 98 234,793
Charges de gestion du FCC		- 73 876,390	- 97 832,230
Autres charges d'exploitation		-516,349	- 402,563
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		70 353,956	100 914,352

Etat de Flux de Trésorerie

Flux de Trésorerie	31-déc.-15	31-déc.-14
Flux de trésorerie net provenant des créances	2 232 573,510	2 752 660,806
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal perçu sur créances	1 666 408,580	2 157 790,794
Intérêt perçus sur créances	566 164,930	612 305,741
Variation Avance Technique	0,000	- 17 435,729
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	- 2 166 650,155	- 2 562 662,024
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	- 1 856 300,000	- 2 151 612,500
Intérêts versés aux parts	- 310 350,155	- 411 049,524
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	85 710,113	11 349,065
Acquisition de valeurs mobilières	- 2 312 295,793	- 2 872 753,156
Cession de valeurs mobilières	2 398 005,906	2 884 102,221
Flux de trésorerie sur opération de gestion	- 151 355,344	- 201 380,545
Frais de gestion bancaires	- 276,360	- 173,744
Frais de gestion	- 63 815,442	- 85 710,164
Etat retenues à la source versées	- 87 263,542	- 115 496,637
Opérations sur Fonds de garantie	0,000	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	278,124	- 32,698
Trésorerie début d'exercice	1 093,429	1 126,127
Trésorerie de fin d'exercice	1 371,553	1 093,429

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances ont été établis conformément au système comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances nées

Le poste " Créances nées " qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT » dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet, le **FCC BIAT-CREDIMMO 1** a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées. Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en " revenus nets de créances " au prorata temporis.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1– Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée " Dépôts de garantie ".

NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET LE SOLDE DE LIQUIDATION DU FONDS COMMUN DE CREANCES

Notes sur le BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Ce poste représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2015, détaillé comme suit :

Créances Nées	4 564 374,690
<i>Créances Titrisées</i>	4 529 278,764
<i>Créances Titrisées Douteuses en Principal</i>	309 694,044
<i>Créances Titrisées Douteuses en Intérêts</i>	20 707,528
<i>Provisions sur créances</i>	(295 305,646)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **309 694,044** dinars qui englobe également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de **290 229,250** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui s'élèvent à **20 707,528** dinars, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de **14 015,798** dinars, détaillé dans le tableau ci-dessous.

Cas	Date de déchéance	Effets en principal		Effets en intérêt
		CRD	En Principal	
1 ^{er} cas	31-juil.-08	6.736,738	3.709,843	542,594
2 ^{ème} cas	30-sept.-08	11.695,801	1.901,580	0,000
3 ^{ème} cas	30-nov.-08	6.345,096	1.713,911	500,089
4 ^{ème} cas	30-juin-09	10.399,053	4.231,214	871,786
5 ^{ème} cas	31-août-09	822,010	0,000	0,000
6 ^{ème} cas	31-juil.-10	0,000	3.276,189	3,903
7 ^{ème} cas	31-juil.-11	42.313,258	3.451,777	2.821,223
8 ^{ème} cas	31-juil.-11	18.930,113	4.207,103	1.148,412
9 ^{ème} cas	31-juil.-11	22.788,179	2.152,860	0,000
10 ^{ème} cas	30-sept.-12	5.399,739	954,684	0,000
11 ^{ème} cas	31-oct.-12	3.494,014	8.497,664	430,968
12 ^{ème} cas	30-avr.-13	22.643,703	3.321,347	1.399,184
13 ^{ème} cas	30-sept.-13	15.935,710	2.035,716	1.441,098
14 ^{ème} cas	30-sept.-13	11.597,853	1.538,132	1.062,868
15 ^{ème} cas	31-oct.-14	39.313,510	4.071,426	2.680,374
16 ^{ème} cas	31-mai-15	20.190,213	3.754,635	950,914
17 ^{ème} cas	30-sept.-15	1.636,563	1.169,615	162,385
Totaux		290.229,250		14.015,798

Nb : Les créances déchues au 31/08/2008, au 30/09/2009, au 31/01/2013 et au 28/02/2013 ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice 2015 pour un montant de **40 182,213** dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchues de **18 050,484** dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2015.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision ¹
Créances Déchues	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Ce poste d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **2 130 178,544** dinars détaillé comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-15
BT A 5,5% Octobre 2018	174	170 955,000	2 123,758	173 078,758
Total		170 955,000	2 123,758	173 078,758

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	Intérêts courus	Valeur au 31-12-15
BTZ 11 Octobre 2016	2 151	1 500 107,400	456 992,386	1 957 099,786
Total		1 500 107,400	456 992,386	1 957 099,786
Total Global				2 130 178,544

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouverts par le recouvreur au 31-12-2015 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **139 386,775** dinars, réparti comme suit :

Libellé	2015	2014
Retenues à la source	28,540	33,920
Recouvreur	139 358,235	220 241,428
TOTAL	139 386,775	220 275,348

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds communs de créances au 31-12-2015 et réparti comme suit :

Libellé	2015	2014
Compte d'Accueil	917,617	639,493
Compte de Réserve	453,936	453,936
TOTAL	1 371,553	1 093,429

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2015 et qui s'élève à **927 609,443** dinars.

Solde de Liquidation cumulé de l'exercice	2015	2014
	927 609,443	911 106,172
<i>Solde de liquidation de départ (*)</i>	857 255,487	810 191,820
<i>Variation du Solde de liquidation</i>	70 353,956	100 914,352

(*) Au cours de l'exercice 2015, il a été procédé à la régularisation du montant des intérêts courus sur le portefeuille des BTZ. Le montant de l'ajustement se rattachant aux exercices antérieurs à 2015 et qui s'élève à 53 850,685 dinars, a été comptabilisé en diminution du « Solde de liquidation de départ ». Le retraitement des données comparatives de l'exercice 2014, aurait pour effet de diminuer le « Solde de liquidation de départ » ainsi que la « Variation du solde de liquidation », respectivement pour 11 577,039 dinars et 42 273,646 dinars.

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation.

L-2/ Parts Emises

Ce poste de passif englobe le montant du Capital Restant Dû des parts au 31-12-2015 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2015 relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2016 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus.

Libellé	2015	2014
<i>Parts Prioritaires P2</i>	2 626 710,000	4 111 750,000
<i>Parts Spécifiques S</i>	656 677,500	1 027 937,500
<i>Part Résiduelle</i>	1 518 711,211	1 518 711,211
<i>Intérêts courus</i>	59 195,112	55 168,334
TOTAL	4 861 293,823	8 903 311,744

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2015.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève à **1 000 374,224** dinars et représente 2% du Capital Restant Dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds communs de créances à la date de sa création.

L-5/ Créiteurs divers et autres passifs

Ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 46.034,072 dinars, et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Frais Recouvreur</i>	3 847,492	5 335,664
<i>Frais Gestionnaire</i>	3 847,492	5 335,664
<i>Frais Dépositaire</i>	481,267	667,288
<i>Commission de Notation</i>	12 000,000	11 000,000
<i>Charges à payer</i>	5 150,293	5 167,344
<i>Intérêts échus en impayés</i>	20 707,528	19 383,073
Total	46 034,072	46 889,033

Notes sur le Tableau de Formation du Solde de Liquidation

Le solde de liquidation accusé courant l'exercice 2015 s'élève à **70.353,956** dinars et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et les intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts, ce poste fait augmenter le solde de liquidation et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Intérêts bruts sur créances titrisées</i>	433 209,588	595 607,733
<i>Variation nette TMM</i>	- 24 069,292	- 28 626,900
<i>Pénalités de retard sur la récupération des impayés</i>	8 545,880	2 355,204
<i>Dotation aux provisions nette sur créances douteuses</i>	28 949,176	- 24 928,875
Total	446 635,352	544 407,162

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève **391 966,346** dinars.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Intérêts bruts parts prioritaires P2</i>	194 743,334	298 620,000
<i>Intérêts bruts parts spécifiques S</i>	56 895,000	87 060,833
<i>Intérêts bruts part résiduelle</i>	140 328,012	90 008,248
Total	391 966,346	475 689,081

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons de Trésor, le détail de ses produits est détaillé comme suit :

Libellé	2015	2014
<i>Revenus nets sur le compte d'Accueil</i>	11 345,301	14 390,066
<i>Revenus sur le compte de réserve</i>	78 653,396	115 992,675
<i>Agios Bancaires créditeurs</i>	78,992	48,323
Total	90 077,689	130 431,064

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants durant l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
<i>Commission Recouvreur</i>	26 573,324	36 476,230
<i>Commission gestionnaire</i>	26 573,324	36 476,230
<i>Commission Dépositaire</i>	3 323,416	4 561,075
<i>Charges diverses</i>	17 406,326	20 318,695
<i>Autres Charges d'exploitation</i>	516,349	402,563
<i>Total</i>	<i>74 392,739</i>	<i>98 234,793</i>

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	22 MAI 2006
CRD TOTAL	50 019 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1592
CRD MOYEN	31,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	2,7 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	342,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,41%
TAUX PONDERE	8,21%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	41 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	171 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CREDIMMO 1 a émis quatre catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 019 mille Dinars.

Les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts S	Part R
Nombre de parts	36 000	10 000	2 500	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1 518 711,211
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1.2%	TMM + 2.2%	-
Date de maturité	Mai 2011	Mai 2015	Mai 2015	Février 2016
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soit un pourcentage de 44%, suivi en deuxième position par les banques avec 36%.

Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par catégories d'Investisseurs	Par type de Parts		
	% de détention	P1 *	P2	S
OPCVM	44,00%	-	55,00%	0,00%
Banques	36,00%	-	30,00%	60,00%
Assurances	20,00%	-	15,00%	40,00%
Société d'investissement	0,00%	-	0,00%	0,00%
Autres	0,00%	-	0,00%	0,00%
TOTAL	100%	-	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du Capital Restant Dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3% durant les premiers paiements.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

Les commissions nettes en dinars	15-févr.-15	15-mai-15	15-août-15	15-nov.-15	Cumul
Société de gestion	6 803,429	6 021,047	5 752,115	5 275,981	23 852,572
Recouvreur	6 803,429	6 021,047	5 752,115	5 275,981	23 852,572
Dépositaire	850,866	753,068	719,452	659,935	2 983,321
TOTAL	14 457,724	12 795,162	12 223,682	11 211,897	50 688,465

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2015, le portefeuille de prêts à taux variable, accordés aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 1 » se compose de **300** créances pour un Capital Restant Dû de **4 529** milles dinars soit un amortissement de 90.94% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7%⁵.

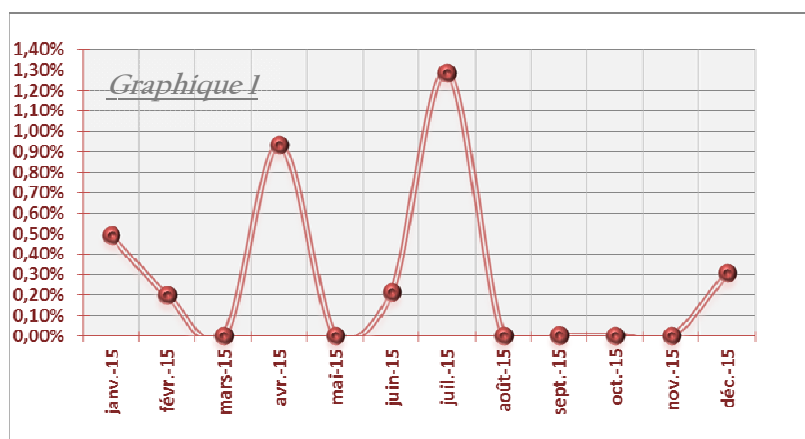
A cette date, la durée de vie moyenne pondérée résiduelle des créances détenues par le fonds est de 40 mois.

Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2015 :

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés Cumulé
Janvier 2015	342	6 070	0.49%	0.35%
Février 2015	335	5 921	0.20%	0.34%
Mars 2015	329	5 791	0.00%	0.33%
Avril 2015	318	5 610	0.93%	0.32%
Mai 2015	314	5 468	0.00%	0.32%
Juin 2015	311	5 333	0.21%	0.40%
Juillet 2015	307	5 145	1.28%	0.45%
Août 2015	306	5 026	0.00%	0.48%
Septembre 2015	304	4 904	0.00%	0.45%
Octobre 2015	304	4 785	0.00%	0.48%
Novembre 2015	302	4 663	0.00%	0.41%
Décembre 2015	300	4 529	0.31%	0.58%

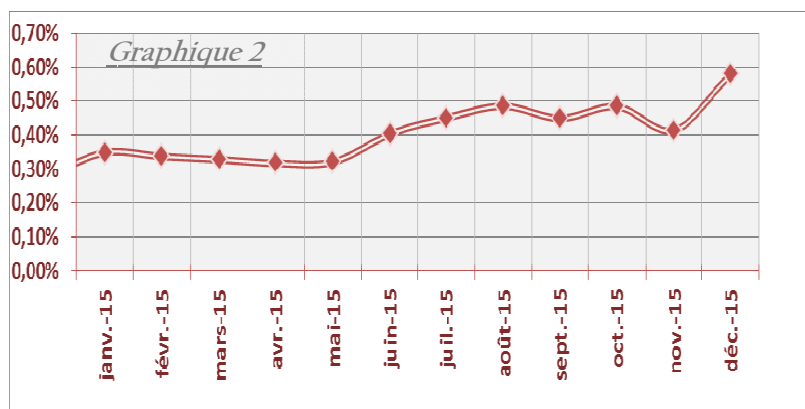
⁵ Le Taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de Décembre 2015.

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (**Graphique 1**) et des taux des impayés (**Graphique 2**) se présentent comme suit :



Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le remboursement anticipé total de l'année est de l'ordre de 185 mille dinars soit 0.37% du montant du CRD initial des créances.



Par ailleurs le taux des impayés cumulés a atteint son maximum en Décembre 2015 soit un montant cumulé de 26 mille dinars pour un taux de 0.58%. Cependant, ce taux reste confiné dans des limites confortables.

C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	22/05/2006	31/12/2015	Variation
Capital Restant Dû (en md)	50 019	4 529	45 490 90.94%
Nombre de prêts	1592	300	1292 -631 prêts remboursés par anticipation dont le CRD global est de l'ordre de 9 184 mille dinars soit l'équivalent de 18.36% du CRD initial. - 31 créances déchues. - 630 créances échues.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires et subordonnées perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal.

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Données unitaires :

Parts Prioritaires P1 :

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.02.2012.

Parts prioritaires P2 :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	6,10%	411,175	46,009	634,834	6,410	5,128
15/05/15	6,01%	365,166	36,684	671,518	5,426	4,341
15/08/15	5,98%	328,482	37,019	708,537	5,020	4,016
15/11/15	5,96%	291,463	28,792	737,329	4,439	3,551

Parts subordonnées S :

	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	7,10%	411,175	46,009	634,834	7,461	5,969
15/05/15	7,01%	365,166	36,684	671,518	6,328	5,062
15/08/15	6,98%	328,482	37,019	708,537	5,859	4,687
15/11/15	6,96%	291,463	28,792	737,329	5,184	4,147

Part Résiduelle :

	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/15	1 518 711,211	0,000	0,000
15/05/15	1 518 711,211	71 501,527	57 201,222
15/08/15	1 518 711,211	11 541,160	9 232,928
15/11/15	1 518 711,211	29 866,881	23 893,505

Données Globales :

	PARTS PRIORITAIRES P2	PARTS SUBORDONNEES S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	4 111 750	1 027 938
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	1 485 040	371 260
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE FIN D'EXERCICE	2 626 710	656 678

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A la date du 31 Décembre 2015, le fonds de réserve reste plafonné.

F.MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2015, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 1 a procédé à la mise en jeu de garanties constituées selon les évènements ci-après:

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	Récupération totale*
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle **
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Récupération totale*
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle **
2012	30/09/2012	Récupération partielle **
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	31/01/2013	Récupération totale*
	28/02/2013	
	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	Récupération partielle **
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle
2015	31/05/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2015	

* : totalisant 40 182,213 dinars.

** : totalisant 18 050,484 dinars.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2015, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de **notation et ce, depuis Juin 2015.**

En effet le 04 juin 2015, l'agence de notation Moody's a relevé la notation mondiale et nationale des parts prioritaires et subordonnées du FCC BIAT-CREDIMMO 1 respectivement de "A2.tn" à "A1.tn" et de "Baa2.tn" à "A1.tn".

Moody's explique que l'action de relèvement de ces notes est dictée par la conclusion de l'examen des parts S dans les deux transactions mises sous surveillance en vue de leur relèvement, le 20 mars 2015 ainsi que la poursuite du désendettement des deux transactions.

Notation des parts	Au 31.12.2014	Au 04.06.2015	Au 31.12.2015
Parts Prioritaires P2	A2.tn	A1.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	Baa2.tn	A1.tn	A1.tn

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 1** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2015, le Fonds Commun de Créance **FCC BIAT-CREDIMMO 1** dispose d'une seule part cotée et séjournée à la Cote de la Bourse, à savoir la Part Prioritaire P2 qui est valorisée à son encours arrêté à la date d'inventaire à **262,671 DT.**

Quant à la Part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le 15 Février 2012.

Ci-après un état récapitulant la cotation et l'amortissement des parts émises par le **FCC BIAT-CREDIMMO 1.**

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour la part prioritaire P2 depuis sa date de cotation jusqu'au 31-12-2015.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 417 686,176 DT, auquel on ajoute la dotation de l'exercice 2015 pour une valeur de 28 949,176 DT ; soit un total des opérations sur les Créances de 446 635,352 DT contre 544 407,162 DT en 2014, soit une baisse de 17,96%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils réalisent une diminution de l'ordre de 30,94% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 90 077,689 DT contre 130 431,064 DT en 2014.

Soit un Revenu total de **536 713,041 DT**

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les parts qui totalisent un montant de 391 966,346 DT en 2015 contre 475 689,081 DT en 2014, soit une baisse de 17,60%.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 1 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur et Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; Cette rubrique enregistre un total de 74 392,739 DT contre 98 234,793 DT en 2014, soit une baisse de 24,27%.

Soit un total de Charges de **466 359,085 DT**



Solde de Liquidation de l'Exercice 2015 : **70 353,956**

INDICATEURS D'ACTIVITE

	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAL RESTANT DU	4 529 MILLE DINARS	6 234 MILLE DINARS
AMORTISSEMENT PAR RAPPORT AU CRD	90.94%	87.54%
NOMBRE DE CREANCES TITRISEES RESTANTES	300	347
NOMBRE DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	631	617
MONTANT DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	185 MILLE DINARS	376 MILLE DINARS
NOMBRE DE CREANCES ECHUES	630	599
NOMBRE DE CREANCES DECHUES	31	29
MONTANT CUMULE EN PRINCIPAL DES CREANCES DECHUES	287 MILLE DINARS	322 MILLE DINARS
RATIO DE PERTE NETTE (*)	6.34%	5.16%
RATIO D'IMPAYES PENDANT DEUX TRIMESTRES CONSECUTIFS (**)	2.86%	1.97%
REMUNERATION NETTE DU GESTIONNAIRE DURANT L'EXERCICE	24 MILLE DINARS	32 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU RECOUVREUR DURANT L'EXERCICE	24 MILLE DINARS	32 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU DEPOSITAIRE DURANT L'EXERCICE	3 MILLE DINARS	4 MILLE DINARS
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART P2	MAI 2015	MAI 2015
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART S	MAI 2015	MAI 2015
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART R	FEVRIER 2016	FEVRIER 2016

* : **Le Ratio de Perte Nette** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le CRD des créances faisant l'objet d'une déchéance du terme, diminué des récupérations sur réalisations des créances déchues ; et

- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêt

Echelle de Perte Nette :

- 3 %, pour la première année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 5 % pour la deuxième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 6,5 % pour la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 7 % pour les dates postérieures à la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds ;

**** : Le Ratio D'impayés** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le montant des échéances impayées à la date d'arrêté de ce trimestre de référence ; et
- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêté.

Ratio Critique : Quand le Ratio d'Impayés est supérieur ou égal à 6% pendant deux trimestres de référence consécutifs.

FCC BIAT- CREDIMMO 2

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31-12-2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » du 08 mai 2013, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Créances « FCC BIAT- CREDIMMO 2 » comprenant le bilan, le solde de liquidation, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états financiers présentent :

- Un total bilan.....	8 668 078,329 TND
- Un solde de Liquidation de l'exercice de.....	(282 530,241) TND

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de créances est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes généralement suivies en la matière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de créances « FCC Biat- credimmo 2 » au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'évolution des notations des parts effectuée par l'agence de notation financière Moody's.

Notation des parts	Notation initiale	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015
Parts Prioritaires P2	Aaa.tn	A2.tn	- (*)
Parts Prioritaires P3	Aaa.tn	A2.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	A3.tn	Baa3.tn	Baa1.tn

* La Part P2 a été totalement amortie depuis le mois de mai 2015

Autre Point

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessous exposée, nous attirons votre attention sur le fait que l'agence de notation « Moody's » a dégradé les notations de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) en tant que dépositaire et recouvreur à Ba3/NP. De ce fait, les stipulations du prospectus et de la convention de cession et de gestion relatives au remplacement du dépositaire et du recouvreur devraient être observées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 38 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux fonds communs de créances et aux sociétés de gestion desdits fonds tel qu'arrêté par le ministre des finances au 31 janvier 2002.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le compte-rendu annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2015.

Fait à Tunis, le 20 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ZAHAF

BILAN

Actif	Note	31-12-2015	31-12-2014
Créances Nées	A-1	7 800 975,989	10 602 728 ,971
Créances Titrisées		7 748 304,817	10 541 373,233
Créances Titrisées Douteuses en Principal		589 507,110	614 027,801
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts		35 707,443	38 621,736
Provisions sur créances		(572 543,381)	(591 293,799)
Valeurs mobilières de placement	A-2	654 636,006	1 240 016,457
Débiteurs divers et Autres Actifs	A-3	211 590,028	748 507,587
Disponibilités	A-4	876,306	805,173
Total des Actifs		8 668 078,329	12 592 058,188
Passif	Note	31-12-2015	31-12-2014
Solde de liquidation cumulé de l'exercice	L-1	102 648,398	385 178,639
Solde de liquidation de départ		385 178,639	319 388,693
Variation du Solde de liquidation		(282 530,241)	65 789,946
Parts Emises	L-2	8 247 605,764	11 133 204,681
Parts Prioritaires P1		0,000	0,000
Parts Prioritaires P2		0,000	1 499 148,000
Parts Prioritaires P3		3 332 868,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques S		3 332 868,000	4 000 000,000
Part Résiduelle		1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus		78 579,861	130 766,778
Provisions pour risque	L-3	0,000	0,000
Dépôts de garantie	L-4	250 016,449	1 000 065,798
Créditeurs Divers	L-5	67 807,718	73 609,070
Total des passifs		8 668 078,329	12 592 058,188

SOLDE DE LIQUIDATION

	Note	31/12/2015	31/12/2014
Opérations sur créances titrisées	S-1	746 513,940	932 304,170
Revenus nets des créances		713 080,063	944 624,576
Pénalité de retard / impayées		14 683,454	4 891,144
Dotation aux provisions		18 750,423	(17 211,550)
Opérations sur parts émises	S-2	(976 507,006)	(797 915,132)
Intérêt des Parts		(976 507,006)	(797 915,132)
Couverture risque / instrument financier		0,000	0,000
Opérations Sur Placement nets de trésorerie	S-3	64 185,795	76 264,403
Produits net sur placement		64 185,795	76 264,403
Charges financières / cout des dettes		0,000	0,000
Opérations de gestion	S-4	(116 722,970)	(144 863,495)
Charges de gestion du FCC		(116 470,802)	(144 693,370)
Autres charges d'exploitation		(252,168)	(170,125)
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Opérations exceptionnelles		0,000	0,000
Solde de liquidation de l'exercice		(282 530,241)	65 789,946

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie net provenant des créances	3 582 233,975	3 987 282,296
Acquisition de créances	0,000	0,000
Principal Perçue sur créances	2 850 761,060	2 981 993,535
Intérêts perçue sur créances	745 472,130	1 273 803,518
Variation Avance Technique	(13 999,215)	(268 514,757)
Flux net de trésorerie provenant des parts émises	(3 656 359,539)	(3 686 592,296)
Emission de parts	0,000	0,000
Remboursement de parts	(2 833 412,000)	(3 041 745,000)
Intérêt versés aux parts	(822 947,539)	(644 847,296)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement net	621 924,293	5 421,398
Acquisition de valeurs mobilières	(4 888 851,623)	(5 748 626,562)
Cession de valeur mobilière	5 510 775,916	5 754 047,960
Flux de trésorerie sur opération de gestion	(297 711,146)	(305 499,039)
Frais de gestion bancaires	(46,611)	29,062
Frais de gestion	(101 160,206)	(126 451,022)
Etat retenue à la source versée	(196 504,329)	(179 077,079)
Opérations sur Fonds de garantie	(250 016,450)	0,000
Variation nette des disponibilités de l'exercice	71,133	612,359
Trésorerie début d'exercice	805,173	192,814
Trésorerie de fin d'exercice	876,306	805,173

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de créances FCC BIAT-CREDIMMO 2 ont été établis conformément au Système Comptable Tunisien.

Par ailleurs, vu les particularités et spécificités que présente le fonds commun de créances, le principe de l'élaboration de ses états financiers s'est basé en grande partie sur les normes et usages en vigueur en la matière.

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables appliqués aux Fonds Communs de Créances visent à tenir compte des spécificités de ces dits fonds portant principalement sur les points suivants :

1 - Actif

1.1 – Créances nées

Le poste "Créances nées" qui figure à l'actif du bilan comprend les créances cédées par l'établissement de crédit « BIAT », dénommé ci-après le cédant.

Comptabilisation à la date d'acquisition

Les créances acquises sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'écart entre la valeur nominale et le prix d'achat des créances, correspondant à une décote ou surcote, est inscrit à l'actif du bilan dans un compte de surcote/décote en valeur positive ou négative.

Dans le cadre de l'opération de Titrisation, il n'y a eu ni surcote ni décote, en effet le **FCC BIAT-CREDIMMO 2** a acquis les créances à leur capital restant dû.

Traitement comptable des intérêts sur créances

Les intérêts courus non échus sur les créances sont enregistrés à l'actif du fonds en créances rattachées.

Dans le tableau de formation du solde de liquidation, ils sont enregistrés en "revenus nets de créances" au prorata temporise.

Créances irrécouvrables

Le montant d'une créance devenue irrécouvrable est porté en charge, et contribue à la formation du solde de liquidation par une réduction de celui-ci.

1.2 - Comptes financiers

Les comptes financiers incluent les valeurs mobilières de placement, les instruments de trésorerie et les disponibilités.

2 - Passif

2.1 – Parts

Les parts sont enregistrées pour leur valeur nominale et présentées distinctement par types de part au passif du bilan.

Les intérêts courus sur les parts prioritaires et subordonnées, calculés conformément au règlement du fonds, sont enregistrés au passif du bilan en dettes rattachées.

Le solde de liquidation est réduit à hauteur des charges financières constatées.

2.2 – Dépôts de garantie

Les fonds reçus en dépôts de garantie, sont inscrits sur une ligne spécifique au passif du bilan intitulée "Dépôts de garantie".

Notes sur le BILAN

1.1- Notes sur l'actif

A-1/ Créances Nées

Cette classe représente le montant du Capital restant dû des créances cédées au fonds Commun de créances à la date du 31-12-2015, détaillée comme suit :

Créances nées	7 800 975,989
Créances Titrisées (Capital restant dû)	7 748 304,817
Créances Titrisées Douteuses en Principal	589 507,110
Créances Titrisées Douteuses en Intérêts	35 707,443
Provisions sur créances	(572 543,381)

Le montant des créances douteuses en principal s'élève à **589 507,110 dinars** qui renferme également le montant des effets en principal déclarés déchus et qui sont de l'ordre de **566,419.630 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Pareillement, pour le sous compte en intérêts qui est de **35 707,443 dinars**, le montant des effets en intérêts déchus est de l'ordre de **29 416,476 dinars**, détaillé dans le tableau ci-dessous ;

Cas	Date de Déchéance	Effets en principal		Effet en Intérêt
		CRD	Principal	
1 ^{er} cas	31-déc.-08	38 881,946	1 887,386	2 870,914
2 ^{ème} cas	31-mars-09	22 696,525	516,387	1 255,846
3 ^{ème} cas	31-mars-10	29 892,262	4 833,448	2 249,243
4 ^{ème} cas	30-sept.-10	107 644,229	7 634,410	7 585,490
5 ^{ème} cas	30-nov.-11	2 144,793	1 549,802	205,198
6 ^{ème} cas	31-mai-12	42 611,237	2 005,184	2 386,425
7 ^{ème} cas (*)	31-mai-12	0,000	0,000	187,144
8 ^{ème} cas	30-juin-12	38 813,396	1 998,022	0,000
9 ^{ème} cas	30-sept.-12	32 515,573	4 051,218	2 374,782
10 ^{ème} cas	30-juin-13	19 045,978	1 511,540	0,000
11 ^{ème} cas	30-juin-13	0,000	3 372,346	104,088
12 ^{ème} cas	30-sept.-13	20 123,964	4 209,822	1 370,178
13 ^{ème} cas	31-mars-14	17 239,377	1 169,014	638,074
14 ^{ème} cas	30-juin-14	11 211,762	3 735,725	796,169
15 ^{ème} cas	31-août-14	12 978,134	6 621,711	1 138,719

16^{ème} cas	31-janv.-15	65 896,795	4 812,750	3 100,750
17^{ème} cas	28-févr.-15	10 304,025	1 902,761	613,248
18^{ème} cas	30-avr.-15	16 143,695	1 262,176	1 168,254
19^{ème} cas	31-déc.-15	22 339,691	2 862,546	1 371,954
Total		510.483,382	55.936,248	29.416,476

Nb : Les créances déchuées respectivement au :

- o 31/10/2008
- o 31/10/2009
- o 30/11/2010
- o 30/04/2012
- o 31/05/2012
- o 31/12/2012
- o 30/04/2013
- o 31/05/2013
- o 31/07/2013
- o 28/02/2014

Ont été récupérées en totalité au cours de l'exercice **2015** pour un montant de **134 076,127** dinars.

(*) Il est à préciser que la créance déchuée du 31/05/2012 a été totalement recouvrée en principal, toutefois l'intérêt demeure non recouvré, soit un montant de 187,144 dinars.

De même, un recouvrement partiel sur les créances déchuées de **10 984,473 dinars** a été encaissé au cours de l'exercice **2015**.

Par ailleurs, la constatation des provisions sur créances est définie suivant le tableau ci-après :

Créances	Taux de provision¹
Créances Déchuées	100%
Créances en défaut supérieur à 6 mois	50%
Créances en défaut entre 3 et 6 mois	20%

A-2/ Valeurs mobilières de placement

Cette classe d'actif fait référence aux placements effectués sur les comptes du fonds à savoir le compte d'accueil et le compte de réserve.

Le solde de ce poste s'élève à **654 636.006 dinars** détaillé comme suit :

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Intérêt Courus	Valeur 31-12-2015
BTA 5,5% Octobre 2018	249	244 642,500	3 039.158	247 681,658
Total	249	244 642,500	3 039.158	247 681,658

¹ Les taux des provisions ont été inspirés de la circulaire n°91-24 de la BCT

Désignation du titre	Quantité	Montant pied de coupons	Valeur 31-12-2015
BTZ 11 Octobre 2016	422	309 975,880	406 954,348
Total	422	309 975,880	406 954,348

Total Général	654 636,006
----------------------	--------------------

A-3/ Débiteurs Divers et autres actifs

Ce poste représente le montant des effets non encore recouvrés par le recouvreur au 31-12-2015 ainsi que le montant des retenues à la source non imputées sur la retenue à déclarer.

Ce poste s'élève à **211 590,028 dinars**, réparti comme suit

Libellé	2015	2014
Retenue à la source	60,132	63,446
Recouvreur	211 529,896	746 905,050
Recouvrement Créances déchues	0,000	1 539,091
Total	211 590,028	748 507,587

A-4/ Disponibilités

Ce poste représente les montants disponibles sur les comptes du fonds commun de créances au 31-12-2015 et réparti comme suit

Libellé	2015	2014
Compte d'Accueil	845,911	780,173
Compte de Réserve	30,395	25,000
Total	876,306	805,173

1.2- Notes sur le passif

L-1/ Solde de liquidation cumulé de l'exercice

Ce poste reflète le solde de liquidation cumulé atteint par le fonds commun de créances au 31-12-2015, et qui s'élève à cette même date à **102 648,398 dinars**.

Solde de Liquidation cumulé de l'exercice	2015	2014
	102 648,398	385 178,639
Solde de liquidation de Départ	385 178,639	319 388,693
Variation du Solde de Liquidation	(282 530,241)	65 789,946

Pour plus d'information sur ce poste, notamment la variation du solde de liquidation, le détail est présenté au niveau des notes relatives au tableau de formation du solde de liquidation

L-2/ Parts Emises

Cette classe de passif englobe le montant du capital restant dû des parts au 31-12-2015 suite aux amortissements trimestriels opérés lors du paiement ainsi que les intérêts courus sur les parts au 31-12-2015, relatifs au paiement trimestriel du 15-02-2016 et qui sont définis à la rubrique Intérêts courus, le détail est dans le tableau ci-dessous :

Libellé	2015	2014
Parts Prioritaires P1	0,000	0,000
Parts Prioritaires P2	0,000	1 499 148,000
Parts Prioritaires P 3	3 332 868,000	4 000 000,000
Parts Spécifiques S	3 332 868,000	4 000 000,000
Part Résiduelle	1 503 289,903	1 503 289,903
Intérêts courus	78 579,861	130 766,778
Total	8 247 605,764	11 133 204,681

L-3/ Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risque n'a été constituée durant l'exercice 2015.

L-4/ Dépôts de garantie

Ce poste s'élève initialement à **1 000 065,798 dinars** et représente 2% du capital restant dû des créances à la cession, c'est la valeur de la retenue de garantie qu'a opéré le fonds commun de créances à la date de sa création.

Par ailleurs, exception faite pour le fonds de réserve du FCC 2 le seuil de réserve sera maintenu à raison de 3% du capital restant dû lors de la cession et sera révisé à la baisse après amortissement des parts prioritaires P1 jusqu' à 1.5% puis à raison de 0.75% une fois les parts prioritaires P2 ont été entièrement amorties.

Au 31-12-2015, ce poste a été révisé à la baisse suite à l'amortissement complet de la part P1 et P2 pour s'établir à **250,016.449 dinars**.

L-5/ Créiteurs divers et autres Passifs

Ce poste englobe les charges que supporte le fonds et qui sont relatives à la rémunération des bénéficiaires des commissions détaillées comme suit :

Libellé	2015	2014
Frais Recouvreur	6 556,471	8 836,061
Frais Gestionnaire	6 556,471	8 836,061
Frais Dépositaire	819,850	1 104,798
Commission de Notation	11 000,000	9 000,000
Charge à payer	7 077,483	7 105,414
Intérêt échus en impayés	35 707,443	38 621,736
Compte Tunisie Titrisation	90,000	105,000
Total	67 807,718	73 609,070

Notes sur le tableau de formation du solde de liquidation

Le solde de liquidation s'élève au cours de cet exercice à - **282,530.241 dinars** et se définit comme étant la différence entre les revenus nets perçus sur les créances ainsi que les produits de placement et intérêts distribués entre porteurs de parts notamment le porteur de la part résiduelle et les bénéficiaires des commissions.

S-1/ Opérations sur créances titrisées

Ce poste se compose des opérations relatives au recouvrement des créances titrisées à savoir les produits sur le remboursement des créances en intérêts.

Ce poste fait augmenter le solde de liquidation et est détaillé comme suit :

Libellé	2015	2014
Intérêts Bruts sur créances titrisées	742 825,245	975 599,270
Variation nette TMM	(29 745,182)	(30 974,694)
Pénalités de retard sur la récupération des impayés	14 683,454	4 891,144
Dotation aux provisions	18 750,423	(17 211,550)
Total	746 513,940	932 304,170

S-2/ Opérations sur parts émises

Ce poste fait référence aux distributions des intérêts sur la rémunération des porteurs de parts, cette rémunération s'élève à **976 507,006 dinars**.

Ce poste vient diminuer le solde de liquidation.

La ventilation de ce poste par type de parts est comme suit :

Libellé	2015	2014
Intérêts Bruts parts prioritaires P1	0,000	0,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P2	19 852,000	168 077,000
Intérêts Bruts parts prioritaires P3	246 420,001	264 696,000
Intérêts Bruts parts spécifiques S	257 937,333	276 865,333
Intérêts Bruts part Résiduelle	452 297,672	88 276,799
Total	976 507,006	797 915,132

S-3/ Opérations sur placements nets de trésorerie

Ce poste met en évidence les produits nets réalisés par le fonds sur les placements qu'il a effectué en Bons du Trésor, le détail de ces produits est détaillé comme suit :

Libellé	2015	2014
Revenus nets sur le compte d'accueil	22 118,313	55 111,350
Revenus nets sur le compte de réserve	42 066,198	21 075,593
Agios bancaires	1,284	77,460
Total	64 185,795	76 264,403

S-4/ Opérations de Gestion

Ces opérations relèvent des rémunérations effectuées pour les différents intervenants à cette opération durant l'exercice 2015 et détaillée comme suit :

Libellé	2015	2014
Commission Recouvreur	44 999,473	59 074,394
Commission gestionnaire	44 999,473	59 074,394
Commission Dépositaire	5 626,685	7 385,846
Charges diverses	20 845,171	19 158,736
Autres Charges d'Exploitation	252,168	170,125
Total	116 722,970	144 863,495

RAPPORT DE GESTION

Caractéristiques du fonds à l'émission :

Le Fonds Commun de créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » est constitué de créances titrisées entièrement saines, c'est-à-dire, qui sont ni immobilisées, ni douteuses, ni litigieuses au sens de la réglementation bancaire en vigueur. De même, ces créances répondent aux critères de sélections énoncés à l'article 35 du Code des Organismes de Placements Collectifs et à l'article 6 du règlement intérieur du Fonds Commun de Créances tel que présenté dans le tableau suivant:

DATE DE CONSTITUTION	28 Mai 2007
CRD TOTAL	50 003 MILLE DINARS
NOMBRE DE PRETS	1270
CRD MOYEN	39,4 MILLE DINARS
CRD MINIMUM	4 MILLE DINARS
CRD MAXIMUM	269,7 MILLE DINARS
TAUX MOYEN	8,34%
TAUX PONDERE	8,14%
DUREE RESIDUELLE MINIMALE	49 MOIS
DUREE RESIDUELLE MAXIMALE	174 MOIS

Caractéristiques des parts à l'émission :

Lors de sa création, le FCC BIAT-CRDIMMO 2 a émis cinq catégories de parts pour financer cette acquisition pour un montant total de 50 003 mille Dinars, les caractéristiques des parts sont comme suit :

	Parts P1	Parts P2	Parts P3	Parts S	Part R
Nombre de parts	30 000	10 500	4 000	4 000	1
Nominal. unit (en TND)	1000	1000	1000	1000	1 503 289,903
Taux d'intérêt	TMM + 0.5%	TMM + 1%	TMM + 1.7%	TMM + 2%	-
Date de maturité	Juillet 2013	Juillet 2016	Avril 2020	Avril 2020	Janvier 2022
Rythme d'amortissement	trimestriel	trimestriel	trimestriel	trimestriel	
Notation des parts	Aaa.tn	Aaa.tn	Aaa.tn	A3.tn	-

Les parts prioritaires sont protégées contre les risques de défaillance des débiteurs par :

- L'émission des parts subordonnées S et de la part résiduelle.
- La constitution d'un dépôt de garantie².
- La marge excédentaire égale à la différence positive entre le rendement des créances et le coût du passif.
- Le mécanisme des avances techniques³.

² Le fonds de réserve a été constitué à raison de 2% du montant de CRD des créances à la cession et doit être plafonné jusqu'à 3%.

³ Les avances techniques quant à elles ne doivent pas dépasser le plafond des 4.5% du montant du CRD des créances à la cession, ce plafond sera réduit à 3% une fois le compte de réserve aurait atteint son plafond.

Présentation des porteurs de parts du fonds :

Le plus grand pourcentage⁴ des parts du fonds est détenu par les banques soit un pourcentage de 66,88%, suivi en deuxième position par les Assurances avec 25%.
Ci-après, le tableau, par catégories d'investisseurs et par type de parts:

	Par Catégorie d'Investisseurs		Par Type de Parts		
	% de détention	Parts P1 *	Parts P2 **	Parts P3	Parts S
OPCVM	8.12%	-	-	16.25%	0.00%
Banques	66.88%	-	-	58.75%	75.00%
Assurances	25.00%	-	-	25.00%	25.00%
Société d'investissement	0.00%	-	-	0.00%	0.00%
TOTAL	100%	-	-	100%	100%

* Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé suite à l'amortissement complet de la part P1, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

** Le pourcentage des parts détenus par les copropriétaires a changé de nouveau suite à l'amortissement complet de la part P2, et ce, depuis le paiement trimestriel du 15.05.2015.

A. NATURE, MONTANT ET POURCENTAGE DES DIVERS FRAIS ET COMMISSIONS SUPPORTES PAR LE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE :

Les recouvrements alimentant le compte d'accueil, ont permis de rémunérer chacun des intervenants de l'activité du Fonds Commun de Créances.

Par ailleurs, le fonds est tenu de payer trimestriellement et à chaque date de paiement la commission due à la société de gestion au taux de 0.4% H.T l'an du capital restant dû des créances vivantes, celle due au recouvreur rémunéré au taux de 0.4% H.T l'an et celle due au dépositaire au taux égal à 0.05% H.T l'an.

Le tableau suivant présente la rémunération nette en dinars de l'ensemble des intervenants :

Les commissions nettes (en dinars)	15-févr.-15	15-mai-15	15-août-15	15-nov.-15	Cumul
Société de gestion	11 266,053	10 256,808	9 702,111	8 962,531	40 187,503
Recouvreur	11 266,053	10 256,808	9 702,111	8 962,531	40 187,503
Dépositaire	1 408,694	1 282,539	1 213,201	1 120,754	5 025,188
TOTAL	23 940,800	21 796,155	20 617,423	19 045,816	85 400,194

B. INFORMATION PORTANT SUR LES CREANCES :

Au 31-12-2015, le portefeuille de prêts à taux variable, accordé aux personnes physiques, à des fins d'acquisition ou de construction de logement, détenus par le « FCC BIAT-CREDIMMO 2 » se compose de **412** créances pour un capital restant dû de **7 748** milles dinars soit un amortissement de 84.50% par rapport au CRD à la cession et pour un taux moyen pondéré de 7.17%⁵.

A cette date, la durée de vie moyenne résiduelle des créances détenues par le fonds était de 54 mois.
Ci-après, le tableau traçant l'évolution des créances sur toute l'année 2015 :

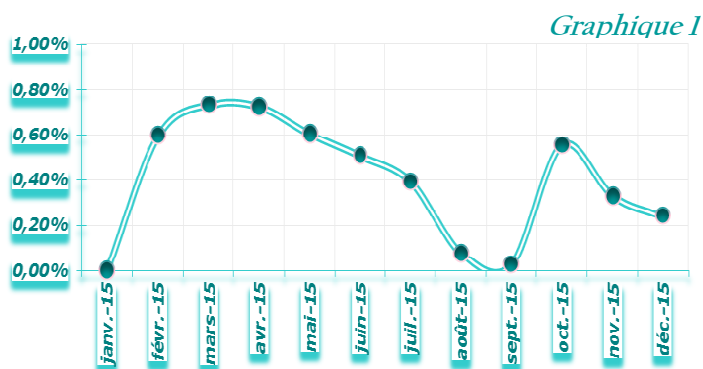
⁴ Le pourcentage est établi par rapport au nombre de parts détenus par les copropriétaires.

⁵ Le taux moyen pondéré est indexé sur le TMM du mois de décembre 2015.

Mois	Nombre de Créances titrisées	Capital Restant Dû en mD	Taux du Remboursement anticipé total	Taux des impayés cumulé
Janvier 2015	508	10 275	0.00%	0.31%
Février 2015	501	9 999	0.59%	0.27%
Mars 2015	496	9 730	0.73%	0.19%
Avril 2015	488	9 446	0.72%	0.22%
Mai 2015	479	9 197	0.60%	0.22%
Juin 2015	469	8 961	0.51%	0.22%
Juillet 2015	463	8 741	0.39%	0.24%
Août 2015	450	8 551	0.07%	0.22%
Septembre 2015	435	8 370	0.03%	0.29%
Octobre 2015	428	8 153	0.55%	0.35%
Novembre 2015	423	7 954	0.33%	0.35%
Décembre 2015	412	7 748	0.24%	0.38%

L'évolution des taux des remboursements anticipés (RAT) (Graphique 1) et des taux des impayés (Graphique 2) se présentent comme suit :

Evolution des RAT

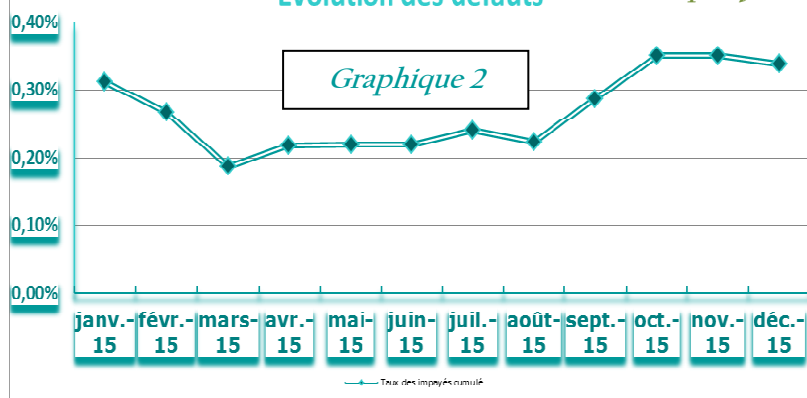


Le taux de remboursement anticipé et le taux des impayés sont des variables déterminantes des flux d'amortissements des parts, en effet ils influencent le rythme de remboursement des créances.

→ Le taux des remboursements anticipés a atteint son maximum en Mars 2015 enregistrant un pic de 0.73%, soit un remboursement de 71 mille dinars.

Par ailleurs, le taux des impayés reste confiné dans des proportions confortables ne dépassant pas les 0.38% du Capital Restant Dû des créances vivantes.

Evolution des défauts



C. INDICATEURS DE GESTION PAR RAPPORT A LA SITUATION INITIALE :

	28-05-2007	31-12-2015	Variation
Capital Restant Dû (en md)	50 003	7 748	42 255 84.50%
Nombre de prêts	1270	412	858 ➤ 460 prêts remboursés par anticipation dont le capital restant dû global est de l'ordre de 9 554⁶ mille dinars soit l'équivalent de 19.11% du Capital Restant Dû initial. ➤ 44 créances déchues. ➤ 354 créances échues.

D. INFORMATION PORTANT SUR LES PARTS :

La société de gestion a procédé au paiement des porteurs de parts prioritaires, subordonnées et résiduelle, selon le détail ci-après :

Les porteurs de parts prioritaires P3 et subordonnées S perçoivent leurs rémunérations en flux d'intérêts et principal. La rémunération en principal est perçue depuis l'amortissement complet de la part prioritaire P2.

Quant à la part Prioritaire P1, elle est totalement amortie depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012. De même, la Part Prioritaire P2 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.05.2015.

Données unitaires :

PARTS PRIORITAIRES P1 :

La Part Prioritaire P1 est totalement amortie, depuis le paiement trimestriel du 15.08.2012.

PARTS PRIORITAIRES P2 :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2015	5,90%	142,776	61,106	918,330	2,153	1,722
15/05/2015	5,81%	81,670	81,670	1 000,000	1,173	0,938
15/08/2015	-	-	-	-	-	-
15/11/2015	-	-	-	-	-	-

PARTS PRIORITAIRES P3 :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2015	6,60%	1 000,000	0,000	0,000	16,867	13,494
15/05/2015	6,51%	1 000,000	7,344	7,344	16,094	12,875
15/08/2015	6,48%	992,656	86,344	93,688	16,438	13,150
15/11/2015	6,46%	906,312	73,095	166,783	14,962	11,970

⁶ Compte tenu de l'effet en principal du mois de référence

PARTS SUBORDONNEES S :

Date	Taux facial	CRD	Amortissement en Capital	Amortissement Cumulé	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2015	6,90%	1 000,000	0,000	0,000	17,633	14,106
15/05/2015	6,81%	1 000,000	7,344	7,344	16,836	13,469
15/08/2015	6,78%	992,656	86,344	93,688	17,199	13,759
15/11/2015	6,76%	906,312	73,095	166,783	15,657	12,526

PART RESIDUELLE :

Date	Capital	Intérêts Bruts	Intérêts Nets
15/02/2015	1 503 289,903	35 543,667	28 434,934
15/05/2015	1 503 289,903	0,000	0,000
15/08/2015	1 503 289,903	394 077,455	315 261,964
15/11/2015	1 503 289,903	37 405,801	29 924,641

Données Globales :

	Parts Prioritaires P2	Parts Prioritaires P3	Parts Subordonnées S
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN DEBUT D'EXERCICE	1 499 148	4 000 000	4 000 000
AMORTISSEMENT EN CAPITAL	1 499 148	667 132	667 132
VALEUR NOMINALE RESTANT DUE EN FIN D'EXERCICE	0,000	3 332 868	3 332 868

E. INFORMATION PORTANT SUR LE FONDS DE RESERVE :

A la Date de Constitution du Fonds, la Société de Gestion a retenu sur le prix de cession dû au Cédant, un montant égal à 2 % du CRD des Créances soit **1 000 mD**.

A chaque date de paiement, le fonds alimente le Fonds de réserve du reliquat restant au crédit du compte d'Accueil, pour qu'il atteigne le seuil de 3% du CRD des créances soit **1 500 mD** tel que précisé dans le prospectus d'émission.

A l'occasion de l'amortissement complet de la part prioritaire P1 en date du 15.08.2012 et aussi l'amortissement complet de la part prioritaire P2 le 15.05.2015 du FCC BIAT-CREDIMMO 2 et conformément au prospectus d'émission qui stipule que « le seuil de réserve est égal, à chaque date de versement trimestrielle en période d'amortissement normal à 3% du montant nominal des créances à la date de cession jusqu'à amortissement de la part P1, à 1,5% jusqu'à amortissement de la part P2 et à 0,75% jusqu'à amortissement de la part P3 et S.... », Le seuil de réserve est amené à son nouveau seuil, à savoir 0,75% du montant nominal des créances à la date de cession soit **375 mD**.

A la date du 31 Décembre 2015, le fonds de réserve a été plafonné.

F.MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES :

A la date du 31 Décembre 2015, la société de gestion du FCC BIAT-CREDIMMO 2 a procédé à la mise en jeu des garanties constituées selon les évènements ci-après :

ANNEE	DATE DE DECHEANCE	NOTES
2008	31-oct.-08	Récupération totale *
	31-déc.-08	Arrangement à l'amiable
2009	31-mars-09	Arrangement à l'amiable
	31-oct.-09	Récupération totale *
2010	31-mars-10	Mise en jeu de garantie réelle
	30-sept.-10	
	30-nov.-10	Récupération totale *
2011	30-nov.-11	Mise en jeu de garantie réelle
2012	30-avr.-12	Récupération totale *
	31-mai-12	Mise en jeu de garantie réelle
		Récupération partielle
	31-mai-12	Récupération totale *
	30-juin-12	Récupération partielle **
	30-sept.-12	Mise en jeu de garantie réelle
2013	31-déc.-12	Récupération totale *
	30-avr.-13	Récupération totale *
	31-mai-13	
	30-juin-13	Récupération partielle **
	30-juin-13	Mise en jeu de garantie réelle
	31-juil.-13	Récupération totale *
2014	30-sept.-13	Garantie en attente de mise en jeu
	28-févr.-14	Récupération totale *
	31-mars-14	Récupération partielle **
	30-juin-14	Mise en jeu de garantie réelle
2015	31-août-14	Garantie en attente de mise en jeu
	31-janv.-15	Garantie en attente de mise en jeu
	28-févr.-15	
	30-avr.-15	
	31-déc.-15	

* : totalisant 134 076,127 dinars.

** : totalisant 10 984,473 dinars.

G. MODIFICATIONS APPORTEES AUX DOCUMENTS DE NOTATION ET AUX ELEMENTS CARACTERISTIQUES DU PROSPECTUS :

A la date du 31 Décembre 2015, la notation des parts émises n'a pas été remise en cause par l'agence de notation et ce, depuis Juin 2015.

En effet, le 04 Juin 2015, Moody's a relevé la notation mondiale et nationale des parts prioritaires de "A2.tn" à "A1.tn" et des parts subordonnées de "Baa3.tn" à "Baa1.tn" du FCC BIAT-CREDIMMO 2.

L'agence de notation Moody's explique que l'action de relèvement de ces notes est dictée par la conclusion de l'examen des parts S dans les deux transactions mises sous surveillance en vue de leur relèvement, le 20 mars 2015 ainsi que la poursuite du désendettement des deux transactions.

Notation des parts	Au 31.12.2014	Au 04.06.2015	Au 31.12.2015
Parts Prioritaires P2	A2.tn	A1.tn	_ (*)
Parts Prioritaires P3	A2.tn	A1.tn	A1.tn
Parts Subordonnées S	Baa3.tn	Baa1.tn	Baa1.tn

* La Part P2 a été totalement amortie depuis le mois de mai 2015

H. CLAUSE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE :

Toutes les créances du **FCC BIAT-CREDIMMO 2** disposent d'une clause de remboursement anticipé.

I. COTATION DES PARTS :

A la date du 31 Décembre 2015, le Fonds Commun de Créances **FCC BIAT-CREDIMMO 2** dispose d'une seule part cotée et séjournée à la Cote de la Bourse, à savoir la Part Prioritaire P3 qui est valorisée à son encours arrêté à la date d'inventaire à 833,217 DT.

Quant à la Part Prioritaire P1 et la Part Prioritaire P2, elles sont totalement amorties respectivement le 15 Août 2012 et le 15 Mai 2015.

Ci-après un état récapitulant la cotation et l'amortissement des parts émises par le **FCC BIAT-CREDIMMO 2**.

Part	Date de Cotation	Cotée	Amortie
Parts Prioritaires P1	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P2	05 Janvier 2009	Oui	Oui
Parts Prioritaires P3	05 Janvier 2009	Oui	Non

Aucune transaction n'a été constatée pour la part prioritaire P3 depuis sa date de Cotation jusqu'au 31-12-2015.

J. ANALYSE DETAILLEE DU RESULTAT :

Le solde de liquidation est assimilé au Résultat de l'Exercice, il est la différence entre les opérations sur les créances titrisées majorée des produits nets sur les placements (Revenus) et les Opérations sur les parts émises en sus des opérations de Gestion (Charges).

Les opérations sur les créances titrisées englobent les recouvrements des créances en principale et en intérêt y compris les pénalités de retard et qui inscrivent un montant total de recouvrement de 727 763 ,517 DT, auquel on ajoute la dotation de l'exercice 2015 pour une valeur de 18 750,423 ; soit un total des opérations sur les Créances de 746 513,940 DT contre 932 304,170 DT en 2014, soit une baisse de 19,93%.

Quant aux Produits nets sur Placements, ils sont caractérisés par une diminution de 15,84% par rapport à l'année écoulée en affichant un montant de 64 185,795 DT contre 76 264,403 DT en 2014.

Soit un Revenu total de 810 699,735 DT.

Les Opérations sur les parts émises sont composées uniquement des intérêts sur les Parts qui totalisent un montant de 976 507,006 DT en 2015 contre 797 915,132 DT en 2014, soit un accroissement de 22,38%.

Quant aux Opérations de Gestion, elles englobent les diverses commissions acquittées par le FCC BIAT-CREDIMMO 2 pour couvrir les charges du Gestionnaire, Recouvreur, Dépositaire ainsi que les charges diverses relatives aux paiements des Intermédiaires tel que l'agence de Notation Moody's et le CMF ; cette rubrique affiche un total de 116 722,970 DT contre 144 863,495 DT en 2014, soit une baisse de 19,43%.

Soit un total de Charges de 1 093 229,976 DT

⇒ Solde de Liquidation de l'Exercice 2015 : **(282 530,241) DT.**

INDICATEURS D'ACTIVITE

	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAL RESTANT DU	7 748 MILLE DINARS	10 541 MILLE DINARS
AMORTISSEMENT PAR RAPPORT AU CRD	84,50%	78,92%
NOMBRE DE CREANCES TITRISEES RESTANTES	412	513
NOMBRE DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	460	426
MONTANT DE CREANCES REMBOURSEES PAR ANTICIPATION	431 MILLE DINARS	496 MILLE DINARS
NOMBRE DE CREANCES ECHUES	354	291
NOMBRE DE CREANCES DECHUES	44	40
MONTANT CUMULE EN PRINCIPAL DES CREANCES DECHUES	526 MILLE DINARS	576 MILLE DINARS
RATIO DE PERTE NETTE (*)	6.79%	5,47%
RATIO D'IMPAYES PENDANT DEUX TRIMESTRES CONSECUTIFS (**)	1,83%	1,55%
REMUNERATION NETTE DU GESTIONNAIRE DURANT L'EXERCICE	40 MILLE DINARS	52 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU RECOUVREUR DURANT L'EXERCICE	40 MILLE DINARS	52 MILLE DINARS
REMUNERATION NETTE DU DEPOSITAIRE DURANT L'EXERCICE	5 MILLE DINARS	6 MILLE DINARS
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART P2	JUILLET 2016	JUILLET 2016
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART P3	AVRIL 2020	AVRIL 2020
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART S	AVRIL 2020	AVRIL 2020
DATE DE MATURITE PREVISIONNELLE DE LA PART R	JANVIER 2022	JANVIER 2022

*** : Le Ratio de Perte Nette** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le CRD des créances faisant l'objet d'une déchéance du terme, diminué des récupérations sur réalisations des créances déchues ; et
- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêté.

Echelle de Perte Nette :

- 3 %, pour la première année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 5 % pour la deuxième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 6,5 % pour la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds ;
- 7 % pour les dates postérieures à la troisième année à compter de la date de constitution du Fonds ;

**** : Le Ratio D'impayés** désigne, pour un trimestre de référence, le rapport entre :

- le montant des échéances impayées à la date d'arrêté de ce trimestre de référence ; et
- le CRD des créances vivantes à cette même date d'arrêté.

Ratio Critique : Quand le Ratio d'Impayés est supérieur ou égal à 8% pendant deux trimestres de référence consécutifs.